

# DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 8 • NUMÉRO 1 • JUIN 2007



Quand le social  
**flirte avec**  
**l'économique**

Québec 

# DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 8 • NUMÉRO 1 • JUIN 2007

**1** **Le mot de la rédaction**  
Regard sur l'économie sociale

**2** **Éditorial**  
Le développement social  
Accentuer le mouvement...

**4** **Chez nous en région**

## SOMMAIRE

**7** **Dossier Économie sociale**  
**Première partie**  
Quand le social flirte avec l'économique  
Focus sur quelques défis et les enjeux  
Un outil pour consommer de façon socialement responsable  
Un avenir à prendre en main pour les coopératives forestières  
Un modèle québécois de recherche partenariale  
Système d'information sur les organisations d'économie sociale au Québec  
Les ressourceries et les municipalités : une alliance naturelles  
La relance de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal  
Groupe de travail national de l'économie solidaire sur les conditions de travail  
L'habitation communautaire : plus que des logements  
Vers une nouvelle Politique de périnatalité  
Forum  
Rencontre



### DOSSIER >

Quand le social flirte avec l'économique

**52** **D'ici et d'ailleurs**

**55** **On a lu pour vous**

**56** **Vient de paraître**

**58** **Innovation**

**59** **Nouvelles brèves**  
Le Forum social québécois : un espace de liberté pour penser le Québec !  
L'avenir de nos communautés et le développement durable

**61** **À noter**

**25**

**Deuxième partie**  
Des petites révolutions en marche partout au Québec  
À Montréal, les défis d'une économie sociale en croissance  
Le développement d'un modèle de franchise sociale  
Fiducie du Chantier de l'économie sociale  
La culture et l'économie sociale : un mariage gagnant  
Le paradis abitibien  
Les coopératives dans le domaine de la santé  
Petites et grandes séductions  
Des coopératives dans l'éolien  
Loisirs et tourisme social  
Kayak des îles et la Vallée du Bras-du-Nord  
Le mouvement québécois des camps familiaux  
Agriculteurs et citoyens : unissez-vous !

# LE MOT DE LA RÉDACTION...

## Regard sur l'économie sociale

**L**es liens entre le développement social et l'économie sociale ne sont plus à démontrer. Nombreux sont les exemples du rôle que ces organisations ont joué depuis un peu plus d'un siècle dans le développement de la société québécoise et dans la lutte contre les inégalités sociales et / ou territoriales. Aujourd'hui, qui mettrait en doute le rôle central joué par les coopératives agricoles et les caisses populaires dans le développement économique et social du Québec? Et celui des coopératives forestières, des mutuelles d'assurances, des coopératives de travail, des coopératives d'habitation et d'alimentation de même que des coopératives de solidarité multiservices et des coopératives funéraires qui, chacune à leur manière, ont apporté une contribution significative dans le développement des régions?

En 1996, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, de nouvelles initiatives d'économie sociale allaient être reconnues comme acteurs stratégiques de développement social et économique. Dans un contexte d'aggravation de la pauvreté et de chômage accru, le gouvernement du Québec allait en effet s'engager à soutenir la mise en place de services accessibles pour les gens à faible revenu (aide domestique, Centres de la petite enfance), à soutenir la création d'emploi pour des personnes ayant des difficultés d'intégration au marché du travail (entreprises d'insertion, entreprises adaptées), à appuyer des initiatives de revitalisation des milieux en déclin (urbains et ruraux), etc.

Depuis des décennies, en plus des emplois créés, des chiffres d'affaires générés et des services rendus aux collectivités, ces initiatives, qu'elles soient OSBL ou coopératives ont permis aux populations de développer des compétences citoyennes en participant à la prise en charge de leurs besoins. Gains démocratiques, donc, mais aussi occupation dynamique des territoires et impacts multiples sur la qualité de vie des personnes et des collectivités. Innovation aussi, notamment parce que ces initiatives ont su regrouper des acteurs qui représentent l'ensemble de la société: syndicats, patronats, citoyens, associations et organismes du secteur public.

Dans le présent numéro, nous vous proposons de jeter un regard sur cet acteur incontournable de développement social. Et comme l'année 2006-2007 en aura été une de bilan pour ces entrepreneurs, nous vous convions dans un premier temps à prendre part à la réflexion amorcée par les acteurs, partenaires et observateurs de l'économie sociale sur les enjeux et défis qui seront à relever au cours des prochaines années.

Puis, en deuxième partie, vous pourrez prendre connaissance de différentes initiatives qui ont cours actuellement un peu partout au Québec. Et parce qu'une des forces de l'économie sociale réside dans sa capacité à identifier et à répondre aux besoins des collectivités, vous ne serez sans doute pas étonnés de découvrir que la conjoncture politique, sociale et économique de la dernière décennie ait donné naissance à tant d'initiatives nouvelles. Que ce soit pour répondre à la crise agricole ou à la crise énergétique, pour maintenir les services de proximité dans certaines régions, assurer une véritable démocratie culturelle et permettre un accès aux sports et loisirs en respect avec l'environnement dans d'autres, pour consolider certains secteurs de l'économie sociale et étendre les acquis des dernières années à d'autres, autant d'aspects sur lesquels les entrepreneurs sociaux se sont affairés en misant sur les potentiels individuels et collectifs.

Évidemment, les thèmes abordés auraient pu être nombreux puisque l'économie sociale se déploie dans une multitude de secteurs. C'est pourquoi, nous avons choisi d'y consacrer l'entièreté de ce numéro, plusieurs chroniques régulières s'y étant aussi intéressées. Si des choix se sont néanmoins imposés, nous savons que plusieurs expériences sauront trouver leur juste place dans les prochains numéros!

**Bonne lecture.**





## Le développement social Accentuer le mouvement...

**D**e la dernière élection québécoise, plusieurs éléments finissent par interpeller l'ensemble des politiciens et politiciennes, peu importe le parti. En effet, l'importance d'écouter toutes les régions, de répondre aux besoins des citoyens et de s'occuper de la vie quotidienne des gens (les familles, les personnes âgées), de renouveler la démocratie et de soutenir le développement des régions plus intensément sont quelques unes des « leçons » tirées par une variété d'analystes.

Or, dans cette perspective, le développement social (DS) constitue justement une forme de réponse logique à cette recherche de sens qui se manifeste actuellement au sein de la population. Ainsi, les initiatives en DS permettent la création de services de proximité qui répondent aux besoins des gens. En misant sur les forces vives des régions et des communautés, ces interventions collent davantage aux préoccupations et dynamiques des régions en mobilisant les acteurs d'un même territoire d'appartenance.

Dans le contexte actuel, il serait plus que normal d'accentuer ce mouvement et reconnaître plus adéquatement les pratiques en DS.

### Une contribution significative au mieux-être

La force du DS est de miser sur l'engagement concret de citoyens (par l'entraide, la solidarité et la participation sociale) et d'organisations locales proches des personnes afin d'apporter des solutions adaptées aux problèmes réels des populations locales.

À maints égards, un variété d'acteurs (citoyens, municipalités, commissions scolaires, ministères, centres locaux d'emploi, centres locaux de développement, groupes communautaires, conférences régionales des élus, syndicats, entreprises, etc.) travaillent ensemble à améliorer les conditions de vie tout en développant le potentiel des individus et des communautés (entre autres par : la planification quinquennale des Conférences régionales des élus; une entente spécifique en développement social; des pactes ruraux; une politique de développement social; un contrat de ville; la revitalisation urbaine intégré; l'approche territoriale intégrée; des tables de concertation; le projet clinique des Centre de santé et de services sociaux; etc.).

Comme le démontre chaque numéro de la Revue Développement social, les résultats des ces actions se font sentir sur les réalités quotidiennes de la population partout au Québec (amélioration des conditions de logement; création de services de proximité; accueil de nouveaux arrivants; implantation d'un système de transport en commun; insertion socioprofessionnelle; etc.).

### « Coproduction » du développement social et gouvernance territoriale

Pour parvenir à ces résultats tangibles, différentes instances locales et régionales ont ainsi développé une variété de moyens (plans d'action, formations, programmes de financement, outils de promotion, comités locaux, etc.) basés sur leurs atouts et leur créativité collective. Des mécanismes soutenant de telles interventions permettent ainsi à l'État et aux collectivités de « s'organiser ensemble » en tenant compte des particularités des territoires.

L'économie sociale illustre d'ailleurs cette stratégie misant sur le potentiel des régions et des acteurs afin de répondre aux besoins, de créer de la richesse et des services de proximité. Tout comme pour l'économie sociale, les pratiques en DS doivent cependant bénéficier du soutien de l'État et reposer sur des structures politico-légales formelles, des programmes sociaux, des mécanismes de redistribution de la richesse et de solidarité sociale.

Si on s'entend sur la nécessité d'intégrer différentes logiques d'acteurs pour éviter l'approche en silo, il y a toutefois des progrès à faire pour arrimer les différentes mesures dans un ensemble cohérent tout en facilitant les contributions tangibles de tous les acteurs et actrices. Sans de nouveaux moyens, et devant la multiplication des mandats (élaborer une politique familiale municipale, une politique de développement social, réaliser du logement social, implanter un réseau de transport, etc.), on aura de la difficulté à répondre aux besoins quotidiens des gens et de soutenir adéquatement le développement des régions.

Même si les élus locaux peuvent être favorables à ces nouveaux mandats, on risque alors d'accentuer l'essoufflement voire les résistances. Cela soulève l'importance d'accorder aux régions et aux communautés les ressources suffisantes pour réaliser les multiples projets de développement, tout en offrant aux « instances » chargées de les faire les moyens pour stimuler le travail intersectoriel et la participation citoyenne. En ce sens, l'exemple inspirant des pactes ruraux démontre l'importance de soutenir l'animation et la mobilisation des communautés pour réaliser des services et activités de proximité, soutenus par différents acteurs du milieu coopérant davantage ensemble.

### Une consolidation

Le travail en développement social accompli jusqu'ici au Québec est impressionnant. Malgré tout, les acteurs (même les plus équipés) se démènent encore pour faire reconnaître les exigences des pratiques du développement social. Devant l'insuffisance des investissements pour faire fonctionner l'action en réseau et des contraintes sectorielles liées au fonctionnement en silo des organisations, les pratiques en DS ont encore une portée encore limitée.

De nombreux défis peuvent difficilement être relevés faute de moyens, que ce soit le développement des métiers d'intervenant en développement social ou l'évaluation des pratiques et le transfert de connaissances. Ainsi, les intervenants qui œuvrent au développement social sont de plus en plus sollicités pour parler de leurs pratiques. Or, les ressources financières très limitées font en sorte que le temps mis à expliciter et à rendre compte des interventions (ce qui est normal) est autant de temps de travail enlevé aux interventions.

Par ailleurs, la coordination de politiques, programmes et pratiques en DS est complexe compte tenu que le développement social est une responsabilité partagée entre plusieurs organismes et ministères, dont aucun n'est le porteur exclusif. On comprend, en ce sens, les raisons qui ont poussé plusieurs régions à convenir d'entente spécifique en matière de développement social. De tels arrangements n'existent pas au niveau national. Aussi, le Réseau québécois de développement social n'a aucune permanence même s'il regroupe 15 régions du Québec et qu'il s'appuie sur un réseau impressionnant d'expertises.

Bref, on est encore loin des conditions qui garantiraient la pérennité des actions en DS. Malgré des acquis importants pour toutes les régions et la vie quotidienne des gens, ce tour d'horizon nous laisse voir que le développement social n'est pas encore une priorité. À l'aube du 10<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> Forum national sur le développement social, le défi pour les intervenants et intervenantes en DS est toujours le même : rendre visible leurs pratiques et leurs résultats tout en insistant sur les conditions requises pour garantir leur succès. En ce sens, quelques perspectives s'imposent d'elles-mêmes afin d'en maximiser les retombées du DS, notamment : la mise en réseau des intervenants, la coordination des différentes mesures nationales et un meilleur soutien aux initiatives en développement social.

#### **Vous voulez nous rejoindre ?**

**Revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL**  
a/s Institut national de santé publique du Québec  
190, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2P 1E2  
514-864-1600, poste 3552

#### **Concernant la distribution de la revue...**

La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées auprès de l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture ? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

#### **La rédaction.**



# CHEZ NOUS EN RÉGION

Cette rubrique vise à faire connaître ce qui se fait dans les localités et les régions en matière de développement social. Ces informations nous sont fournies par les instances de concertation régionales en développement social, par les responsables du dossier développement social des Conférences régionales des élus, de même que par les organisations locales elles-mêmes. À cet effet, nous invitons les organisations à nous acheminer les informations relatives à leurs activités, sous forme de brèves nouvelles, à l'adresse : [jean.tremblay@inspq.qc.ca](mailto:jean.tremblay@inspq.qc.ca).



## Centre-du-Québec

### Renouvellement de l'entente spécifique en développement social au Centre-du-Québec

Isabelle Côté  
Comité régional en développement social Centre-du-Québec

Depuis 2004, le **Comité régional en développement social (CRDS) au Centre-du-Québec** est sous l'effet d'une entente spécifique, et ce, jusqu'en juillet 2007. Le **CRDS** a commencé à travailler à l'élaboration de la prochaine entente spécifique en utilisant le bilan produit dans le cadre de l'élaboration du plan quinquennal régional; c'est donc ainsi que sera finalisé le *Plan d'action triennal 2007-2010*.

Afin de soutenir la mise en œuvre du *Plan d'action triennal 2007-2010* du CRDS, le renouvellement de l'entente spécifique s'actualisera en mettant en commun les ressources humaines, financières et matérielles à la réalisation des objectifs de l'entente.

Pour réaliser son mandat, le **CRDS** s'appuie sur un plan d'action triennal élaboré selon les orientations suivantes :

- **l'approche intersectorielle** et la mobilisation des acteurs et des actrices afin de soutenir les actions en matière de lutte contre la pauvreté et les efforts de concertation en matière de développement social, particulièrement auprès des territoires défavorisés et des groupes vulnérables;
- **l'amélioration des connaissances** portant sur les problématiques sociales et sur les résultats des actions de développement social de même que leur diffusion afin de soutenir les territoires;
- **la promotion** du *Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en développement social* et la valorisation des actions en développement social au Centre-du-Québec.

Les partenaires de l'entente ont la volonté de renouveler l'entente spécifique, et la demande du **CRDS** devrait être déposée à la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, en juin 2007. À suivre!

### Le Fonds régional en développement social : un levier formidable !

Le Fonds régional en développement social (FRDS), faut-il le rappeler, s'adresse aux Tables de concertation ou aux comités de travail constitués sur une base intersectorielle (membres en provenance de secteurs diversifiés). **Depuis janvier 2004**, le comité d'attribution du **Fonds régional en développement social (FRDS)** a accepté pas moins de 26 projets, pour une **contribution totale de 397 425 \$**.

Sans aucune exigence, **les milieux** ont ajouté une **contribution totale de 286 497 \$**. L'addition de ces deux montants permet de réaliser qu'en matière de développement social, **683 922 \$** ont été mis à contribution pour intervenir sur différentes problématiques telles que la lutte contre la violence et l'exploitation envers les aînés, la concertation travail-famille, l'évaluation des besoins en logement social pour les personnes âgées autonomes, les enquêtes sur les besoins de garde des enfants 0-12 ans dans les MRC, les problématiques concernant les jeunes, la famille-pauvreté, la revitalisation de quartiers, le répit aux familles vivant la pauvreté, la migration des jeunes, l'identification et l'analyse des déterminants de la santé et du bien-être des populations dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

Ce soutien que le CRDS a développé par la mise sur pied du FRDS est un levier formidable. Il permet de travailler sur une base concertée, de mettre à contribution les ressources des organisations, d'accélérer les interventions et surtout de faire en sorte qu'une problématique sociale ne soit pas sous la responsabilité d'une seule organisation, mais bien collective. Voilà la force de la pratique intersectorielle!

### Dernière nouvelle concernant le FRDS

Le formulaire pour déposer une demande a été retravaillé. Nous avons développé un modèle pour la rédaction des rapports lorsqu'un projet est terminé. Nous avons d'ailleurs inclus une section permettant de recueillir les données selon l'analyse différenciée selon les sexes.



## Outaouais

### Plan d'action en vue...

Roxanne Lauzon

Conférence régionale des élus de l'Outaouais

Nous sommes maintenant prêts, en Outaouais, à planifier nos futures actions. Effectivement, au cours des derniers mois, la Commission régionale « Développement social et santé » a entamé le processus d'élaboration de son plan d'action régional de développement 2007-2009 en identifiant ses priorités parmi les enjeux et les orientations stratégiques de l'axe « Développement social et santé » au sein de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais. À cet effet, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a lancé officiellement sa PSR 2007-2012 de l'Outaouais le 12 mars dernier. Elle est disponible sur demande.

Puisque les priorités d'action n'ont pas été adoptées par la commission régionale et le conseil d'administration de la CRÉO, nous ne pouvons vous les transmettre officiellement. Elles seront entérinées le 30 avril prochain. Toutefois, nous pouvons piquer votre curiosité en vous mentionnant que l'attraction et la rétention des jeunes, des familles et des personnes immigrantes, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale par le biais du déploiement de l'approche régionale et territoriale intégrée, le logement, la représentation des femmes au sein des instances décisionnelles et consultatives ainsi que la promotion de la santé et la prévention des problèmes sociaux et de santé figurent parmi les thèmes privilégiés.

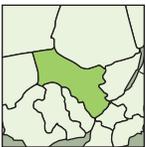
Si la tendance se maintient, la CRÉO adoptera son processus d'élaboration de plan d'action régional de développement 2007-2009 en avril prochain. Par la suite, les commissions régionales de la CRÉO pourront poursuivre leurs démarches en définissant leurs priorités d'action sous la forme d'un plan d'action. À l'automne 2007, elles pourront concrètement passer à l'action.

Mis à part les précieux travaux de la commission, la roue a continué de tourner. Durant les derniers mois, nous avons négocié une entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais. Cette dernière est actuellement entre les mains de nos instances gouvernementales. En raison des élections, les délais risquent d'être reportés. Le prochain mois sera décisif et nous indiquera les nouveaux échéanciers.

En ce qui concerne l'approche territoriale intégrée (ATI) de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la CRÉO et Emploi-Québec ont formulé une proposition régionale sur le déploiement de cette approche qui est liée directement avec l'une des orientations stratégiques privilégiées par la Commission régionale « Développement social et santé » de la CRÉO au sein de l'axe « Développement social et santé » de la PSR 2007-2012 de l'Outaouais. Cette orientation stratégique consiste à élaborer une stratégie régionale intégrée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à obtenir les moyens pour la pérennité de sa mise en œuvre. Nous désirons nous inspirer des plans d'action territoriaux qui seront élaborés sur chaque territoire de la région pour définir cette stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au cours du mois d'avril, Emploi-Québec et la CRÉO prévoient rencontrer des partenaires financiers potentiels pour leur expliquer l'ATI de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, présenter la proposition de l'Outaouais à cet égard et évaluer leur intérêt à s'impliquer dans le cadre du processus proposé.

En somme, le printemps s'annonce très mouvementé, avec les deux dossiers mentionnés précédemment, l'élaboration du plan d'action régional de développement 2007-2009 et l'élaboration de quelques ententes dont « Femmes et Développement régional », « Diversification des choix scolaires et professionnels des filles et des femmes » ainsi que « Transport collectif en milieu rural ». Votre expertise nous sera sûrement d'une grande utilité pour favoriser l'élaboration et la réalisation des projets exposés dans le cadre du présent article. Nous vous disons donc à très bientôt !



## Mauricie

### Mékinac se dote d'une politique de développement social

Donat Gingras

Comité territorial de développement social de Mékinac

Sous l'initiative du Comité territorial de développement social de Mékinac, la MRC de Mékinac est maintenant dotée d'une politique de développement social qui vise à soutenir les initiatives en ce domaine afin d'améliorer la qualité de vie et de susciter une meilleure participation sociale dans ce territoire de la Mauricie.

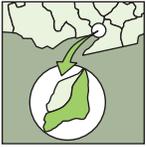
Ce document est le fruit de près de deux ans de préparation et de consultation. Les étapes déterminantes de cette réalisation furent, bien sûr, la création du Comité lui-même, regroupant des représentants d'une trentaine d'organismes du milieu. Une tournée préalable de l'ensemble des conseils municipaux pour recevoir leur aval au projet et l'accord du Conseil des maires de la MRC fut aussi une étape de première importance.

Les conditions de réussite étant en place, des fonds furent recueillis auprès des organismes membres du Comité et de diverses autres sources, dont notamment Emploi-Québec, afin d'engager une agente de projet. Celle-ci, M<sup>me</sup> Angèle-Anne Brouillette, appuyée par un sous-comité, a organisé une consultation en deux temps, d'abord auprès des organismes du milieu puis auprès des citoyens de la MRC.

L'essence de ce qui en est ressorti à permis de dégager trois grandes orientations touchant l'accessibilité aux services, aux programmes et à l'information, le soutien au dynamisme du territoire et enfin au développement des capacités et des potentiels des individus et des collectivités.

Adoptées par la MRC, ces trois orientations sont à la source d'un plan d'action qui devrait être adopté par la MRC au cours des prochains mois.

Fiers du travail accompli, les promoteurs du développement social dans Mékinac invitent toute personne intéressée à télécharger cette politique de développement social à suivre le lien au bas de la page Web suivante : <http://www.cldmekinac.com/index.php?module=CMS&id=101>.



# Montréal

## Regard sur les familles montréalaises

Suzanne Pion

Conférence régionale des élus de Montréal

En février dernier, la Conférence régionale des élus de Montréal rendait public un portrait de la situation des familles de l'Île de Montréal réalisé par son comité Famille. Constitué en 2004, le comité Famille est un lieu de concertation visant à développer et à promouvoir une vision régionale concertée pour la valorisation et la reconnaissance des familles et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le document **Regard sur les familles montréalaises** nous apprend que contrairement à une idée trop répandue, plus des trois quarts des personnes résidant sur l'Île vivent en famille, ce qui représente près d'un demi-million de familles. La plupart comptent un couple à leur tête, tandis que 33% d'entre elles sont monoparentales, comparativement à 26% pour l'ensemble du Québec. On y mentionne également que 17% des familles de l'Île vivent sous le seuil de faible revenu et que plus d'un enfant montréalais sur trois parmi ceux de moins de cinq ans vit cette réalité.

L'étude souligne certaines particularités montréalaises. Ainsi, en 2001, 44% des familles de l'Île sont immigrantes. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans ces familles représente 55% de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge. Le temps consacré aux déplacements entre le travail et la maison s'avère plus long en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le portrait dépasse la simple lecture statistique pour permettre une meilleure compréhension des situations familiales en ce qui a trait au revenu, à l'habitation, à la santé, à l'éducation et à la conciliation famille-travail-études.

**Regard sur les familles montréalaises** a été réalisé grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et des Régions et de la CRÉ de Montréal. On peut se procurer le document en contactant la CRÉ de Montréal, au 514 842-2400, ou sur son site Internet : [www.credemontreal.qc.ca](http://www.credemontreal.qc.ca)



# Côte-Nord

## Rendez-vous à Havre-Saint-Pierre sous le thème : « L'action collective... au cœur de la nouvelle gouvernance »

Jude Brousseau

Conseil régional des élus Côte-Nord

Les membres du comité organisateur de L'Escale 2007 et leurs partenaires sont fiers de vous présenter le thème central de l'événement qui se tiendra cet automne en Minganie. Plus qu'un thème, « *L'action collective... au cœur de la nouvelle gouvernance* » suggère un espace mobilisant, une invitation formelle à découvrir ce qui anime le développement social sur la Côte-Nord. « Nous croyons en effet que dans cette « nouvelle gouvernance », les actrices et les acteurs de toute nature et les institutions publiques doivent s'associer et partager des responsabilités pour que puissent se réaliser des projets novateurs et durables dans nos communautés », concluaient les membres du comité organisateur à la préparation de l'événement. À partir d'exemples concrets, L'Escale 2007 offrira l'occasion d'observer que cette « nouvelle gouvernance » suggère des changements, là où des leaders, des élus et d'autres porteurs de projets ont dû renouveler leurs pratiques, ce qui les a amenés à prendre des risques parfois de type social, économique et/ou politique. Incorporant une réelle démarche d'appropriation du développement social, tel que préconisé par le Réseau des partenaires de la Côte-Nord, L'Escale 2007 se veut un lieu de ressourcement, de mobilisation et pousse vers « l'action collective ».

L'Escale 2007 est un collectif du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord

### Pour toute information, communiquez avec :

Jude Brousseau, conseiller en développement social

Téléphone : 418 587-5110

Courriel : [jude.brousseau@crecotenord.qc.ca](mailto:jude.brousseau@crecotenord.qc.ca)



# Lanaudière

## Le projet Habitat Santé, un projet de solidarité en habitation

Chantal Lalonde

### Table des partenaires du développement social de Lanaudière

Le 29 mars dernier, avait lieu la soirée de clôture du projet Habitat-Santé. Le projet, porté par la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, s'est déroulé sur une période de 27 mois, soit de décembre 2004 à mars 2007, et avait pour principal objectif d'améliorer les conditions de logement des ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus pour se loger en apportant des solutions abordables à des problèmes d'insalubrité et en supportant le développement d'approches novatrices en matière de logement social. Les interventions ciblaient 3 MRC rurales de la région de Lanaudière, plus particulièrement sélectionnées pour leur taux de défavorisation, mais également en fonction de la présence d'organismes communautaires qui apporteraient un support au projet.

En deux ans d'activités, 125 ménages de quatre municipalités soit Saint-Calixte, Chertsey, Saint-Bathélemy et Saint-Gabriel ont reçu de l'aide. Parmi ces ménages, 59 ont été accompagnés, dont 21 locataires et 38 propriétaires. Les inspecteurs des MRC ou des municipalités ont réalisé 36 inspections; seize corvées chez les ménages et dix corvées de récupération de matériaux avec des bénévoles, des participants et des professionnels ont été organisées; trente-six déshumidificateurs donnés par la compagnie CW Wood de l'Ontario ont été distribués.

Près de 19 000,00 \$ provenant de contributions du milieu et des caisses populaires participantes ont été consacrés à l'achat de matériaux et de services pour effectuer des travaux chez 19 participants. De plus, plus d'une trentaine d'interventions d'accompagnement soit pour des demandes à des programmes d'aide à la rénovation comme le Programme de réparation d'urgence et Réno-Village, de défense des droits des locataires et de demandes d'indemnisation auprès de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec dans des cas de vices cachés ou de vices de procédures ont été soutenues. Un guide pour les rénovateurs a été conçu dans le cadre du projet. Il s'agit d'un outil simple et accessible qui est distribué dans les 3 MRC et les 4 municipalités.

Malgré ce bilan exceptionnel et une sensibilisation accrue du milieu aux problèmes d'insalubrité, il reste encore beaucoup à faire pour répondre à l'ampleur des problèmes tant chez les ménages qui ont été accompagnés que dans le milieu. Notamment, les personnes particulièrement démunies ne font pas appel aux services disponibles, et les programmes gouvernementaux ne correspondent pas aux réalités rurales. De plus, dans Lanaudière, il n'existe aucune ressource d'accompagnement pour les locataires qui ont besoin d'aide.



MEMBRES DU COMITÉ DE LOGEMENT DE MONTCALM DÉGUISÉS EN CHAMPIGNON (MOISSISSURE) ET EXPRIMANT LEUR JOIE DE VOIR LE PROJET SE TERMINER AFIN DE POUVOIR VIVRE ENFIN. FINI LA CHASSE AUX MOISSISSURES. (RIRES)

Les prochaines démarches en habitation dans Lanaudière visent donc le développement du logement social, le dépôt d'un mémoire pour une éventuelle politique d'habitation et des recommandations pour la modulation des programmes d'aide à la rénovation.

Des comités composés de plusieurs partenaires et de citoyens travaillent également à la création d'une association de défense des droits des locataires, à la mise en place d'une coopérative de rénovation dans Montcalm, ainsi qu'à une recherche d'envergure sur les besoins spécifiques des personnes handicapées en lien avec l'habitation adaptée et accessible.

En terminant, la Table des partenaires tient à remercier sincèrement tous les contributeurs au projet Habitat-Santé. Il s'agit de plusieurs intervenants sociaux, les 3 CLSC, les caisses populaires Montcalm, Ouareau, DuSablé et Brandon, plusieurs députés provinciaux et fédéraux, les quincailleries des 4 municipalités, les organismes communautaires Le Groupe les Montagnards, Les Ailes de l'espoir et Source de vie, les familles qui ont participé au projet et la Direction de santé publique du Canada, la principale source de subvention.

Pour plus d'information ou pour se procurer les outils développés dans le cadre de ce projet, on peut téléphoner à la Table des partenaires au 450 759-9944 ou aller sur le site [www.tpds.org](http://www.tpds.org)



PAR MÉLANIE CHABOT  
COMITÉ DE RÉDACTION

# Quand le social flirte avec l'économique !

**P**atrick Duguay, président du Chantier de l'économie sociale, se plaît à dire qu'il est impossible de passer une journée sans être en contact avec une entreprise d'économie sociale. « Le matin, notre lait dans nos céréales provient d'une coopérative agricole. Les céréales, la même chose. Puis, on fait le plein chez Sonic qui est aussi une coopérative et on paie par débit avec notre carte Desjardins. Ensuite, on va porter nos enfants dans un CPE, et ainsi de suite... » Et pourtant, bien que plusieurs de ces organisations existent depuis plusieurs décennies, le concept d'économie sociale était encore méconnu de la majorité des québécois il y a à peine dix ans.

## La coopération pionnière de l'économie sociale

En effet, c'est avec le Sommet sur l'économie et l'emploi tenu en 1996, sous l'initiative du gouvernement de Lucien Bouchard, que le terme *économie sociale* allait entrer officiellement dans le vocabulaire des québécois et ce, dans un contexte d'aggravation de la pauvreté et de chômage accru. Le terme associé aux porte-parole de la marche « Du pain et des roses » misait alors sur l'idée d'un modèle de développement égalitaire et redistributif qui reconnaît l'apport de l'économie sociale. La définition consacrée de l'économie sociale correspondait bien aux racines historiques de notre culture québécoise marquée profondément par le développement coopératif. En effet, la définition alors proposée de l'économie sociale s'apparente à la coopérative soit : un ensemble d'activités issues de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et des règles de fonctionnement démocratique. Il y est question d'entreprises dont la finalité est de servir ses membres plutôt que de viser le rendement financier et qui sont caractérisées par une autonomie de gestion par rapport à l'État, dont les façons de faire reposent sur la démocratie impliquant les usagers et les travailleurs, qui défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses revenus et finalement, qui fonde ses activités sur les principes de la participation et de la prise en charge individuelle et collective.

C'était là la suite d'une longue tradition déjà présente dans la culture des québécois, la tradition coopérative qui a profondément marqué l'histoire de la collectivité québécoise et orienté son développement. Partie de peu au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on a d'abord vu des associations se regrouper pour mutualiser le risque, dont ont découlé des mutuelles d'assurances et des regroupements de travailleurs alors qu'on a vu naître les coopératives d'épargne et de crédit. Aujourd'hui regroupées au sein d'une même organisation, soit le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, on retrouve les coopératives dans tous les secteurs, certaines imposantes, car elles ont grandi, d'autres en émergence, pour répondre à des enjeux très actuels; l'éolien, la santé, les services de proximité en milieu rural, les services à la personne, etc.



PATRICK DUGAY, PRÉSIDENT DU  
CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## Définition proposée par le Chantier de l'économie sociale qui a fait consensus au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996 (extrait du rapport « Osons la solidarité »)

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Source : [www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)

### Politiques publiques visant à soutenir la création et le développement des entreprises collectives dans toutes les régions du Québec

#### Politiques génériques :

- *Politique de soutien au développement local et régional*: création des Centres locaux de développement qui regroupent différents acteurs sociaux économiques sur le territoire d'une municipalité régionale de comté ou de son équivalent en milieu urbain. Mandat d'économie sociale.
- Modification de la *Loi sur les coopératives* (1997 et 2003) qui autorise notamment la création de coopératives de solidarité et qui vise à simplifier certaines règles relatives au fonctionnement administratif de ces entreprises.

#### Politiques sectorielles :

- *Programme de place à contribution réduite dans les centres de la petite enfance*: programme par lequel l'État finance l'offre de services de garde éducatifs à coût réduit pour les parents d'enfants âgés de 0 à 4 ans, soit dans une garderie, soit en milieu familial.
- *Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique*: soutien financier à la clientèle potentielle des entreprises d'économie sociale en aide domestique.

- *Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles* (a pris fin en 2004): programme visant à soutenir la création, le développement et la consolidation d'entreprises d'économie sociale dans ce secteur.
- *Fonds québécois d'habitation communautaire*, programmes *Accès-logis Québec* et *Logement abordable*: fonds et programmes visant à encourager la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible.
- *Programme de périnatalité*: programme permettant une contribution financière de l'État à l'achat par les futurs parents et par les parents de jeunes enfants de services offerts par un centre de ressources périnatales.

#### Autres mesures de soutien

- Certaines mesures de subventions salariales gérées par Emploi-Québec ont permis le développement de pans entiers du secteur de l'économie sociale.
- *Politique nationale de la ruralité*: permet de soutenir des initiatives d'économie sociale.

### 1996 : une nouvelle étape dans la reconnaissance de l'économie sociale comme véritable acteur économique

La nouveauté en 1996 ce n'est donc pas l'entrepreneuriat collectif, ni l'importance stratégique qu'y accorderont les décideurs. Car les initiatives ci-haut mentionnées avaient déjà beaucoup gagnée en crédibilité politique. Par exemple, certaines politiques publiques étaient venues renforcer l'économie coopérative dans le secteur de la finance dans les années 1960-1970. Puis, dans les années 1980, le déploiement des Coopératives de développement régionale (CDR) sur l'ensemble du territoire québécois avait été appuyé par les pouvoirs publics, permettant ainsi de soutenir toute une nouvelle génération de coopératives engagées dans des secteurs émergents.

Ce qui sera nouveau, donc, avec le Sommet sur l'économie et l'emploi, ce sera l'importance stratégique qu'accorderont les décideurs à de nouvelles initiatives majoritairement issues du secteur associatif et communautaire. S'étant investi dans des activités économiques au moment où de plus en plus de quartiers, de municipalités, voire de régions entières se voyaient délaissées par le développement économique dominant, le mouvement associatif et communautaire était en effet engagé, depuis le milieu des années 1980, dans une multitude d'initiatives locales visant à répondre aux problèmes liés à l'emploi, aux inégalités et à l'exclusion sociale. En 1996, le gouvernement du Québec reconnaîtra ce rôle et cette contribution – en plus de ceux du monde coopératif et mutualiste – dans l'effort de relance de l'économie en invitant ses artisans aux côtés de ceux de l'État, du patronat et des syndicats et en mettant sur pied un Chantier de l'économie sociale (qui deviendra un organisme constitué au printemps 1999).

C'est ainsi que certaines politiques sectorielles viendront soutenir le développement de projets spécifiques : centres de la petite enfance, entreprises d'aide domestique, ressourceries, pour ne nommer que ceux-ci. Puis, pour répondre aux revendications de la Marche « Du pain et des roses » et aux propositions du Chantier, le gouvernement du Québec s'engagera à soutenir la création et le développement des entreprises collectives dans toutes les régions du Québec. En s'inspirant de l'expérience de certains précurseurs – Corporations de développement économique communautaire (CDEC), Corporations de développement communautaire (CDC), Société d'aide au développement des collectivités (SADC), Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses du Québec, Coopératives de développement régional (CDR) – différentes organisations seront mises sur pied afin d'accompagner ces entrepreneurs sociaux dans le développement de leurs projets, répondant ainsi au vide de financement auquel ils faisaient face. Par exemple, les Centres locaux de développement (CLD), mis sur pied dans le cadre de la *Politique de soutien au développement local et régional*, recevront le mandat de soutenir les projets d'économie sociale en y consacrant une partie de leurs ressources financières.

### Une décennie riche en nouvelles initiatives

Ces mesures de soutien auront permis une véritable accélération du développement des entreprises collectives. Par exemple, entre 1998 et 2004, les CLD ont soutenu 3 765 projets, soit 537 par année. Dans les grands centres urbains, les projets d'économie sociale ont aussi reçu un appui considérable de la part des CDEC. « Par exemple, les dix CDEC présentes sur l'Île de Montréal – dont neuf ont un mandat CLD – ont accordé plus de 24 millions de dollars de subventions dans neuf arrondissements, soit un soutien à plus de 900 projets depuis 1988 », nous soulignait Thérèse Sainte-Marie, directrice de la Corporation de développement de l'est (CDEST). Les 11 Coopératives de développement régional (CDR), qui rassemblent ensemble 1 080 coopératives dans l'ensemble du Québec, ont pour leur part contribué à la formation de 650 nouvelles coopératives au cours des 10 dernières années, ainsi qu'à la création et au maintien de 10 000 emplois. Quant à la modification de la *Loi sur les coopératives*, elle aura permis une véritable explosion des coopératives de solidarité dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, la récupération, le tourisme et la santé, pour ne nommer que ceux-ci. En une décennie, les montants investis dans différents programmes auront plus que quintuplé, passant de 28 M \$ en 1996 à 138 M \$ en 2004 et à 114 M \$ en 2005. Bref, grâce à cette nouvelle approche partenariale, la dernière décennie a vu apparaître une nouvelle génération d'organisations et d'institutions qui permettent de stimuler la reconstruction de l'économie québécoise dans un sens qui tient davantage compte de l'intérêt collectif général.

### 2006 : plus de 700 acteurs bien décidés à oser de nouveau !

Dix ans après la tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi, l'heure est aux bilans, à la consolidation et à l'identification des nouvelles opportunités à saisir. C'est dans cette perspective que le Chantier de l'économie sociale conviait en novembre dernier les forces vives de l'économie sociale et solidaire afin de faire le point. En plus de prendre acte des avancées des 10 dernières années, c'était l'occasion pour ces quelque 700 acteurs et partenaires, venus des quatre coins du Québec, de poser un regard commun sur les défis et les enjeux qui les attendent.

La tenue de ce Sommet avait longuement été préparée par divers comités qui, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, avaient été chargés de dresser un portrait de la situation propre à différentes thématiques : entreprendre solidairement, travailler solidairement, investir solidairement, développer nos territoires solidairement, consommer de façon responsable et mondialiser solidairement. Puis, à la réflexion de ces comi-

### Organismes offrant une aide technique et/ou un support financier aux entreprises d'économie sociale

- Coopératives de développement régional (CDR)
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Corporations de développement économique communautaire (CDEC)
- Corporations de développement communautaire (CDC)
- Centres locaux de développement (CLD)
- Organismes de crédit communautaire
- Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)
- Filaction (CSN – Mis en place par Fondation. Priorise les entreprises collectives)
- Fonds de solidarité de la FTQ
- SOLIDES
- Caisse d'économie solidaire Desjardins
- Capital régional et coopératif Desjardins
- Fiducie du Chantier de l'économie sociale

tés, est venue s'ajouter celle issue de deux séminaires thématiques, l'un ayant porté sur la place des jeunes en économie sociale, l'autre sur la culture comme moteur de développement social et économique. Réunis en ateliers de travail, les participants du Sommet ont pu échanger autour des résultats de ces travaux et proposer des pistes d'action à privilégier.

Le Sommet a démontré que les préoccupations des acteurs sont multiples et que malgré les avancées certaines des dernières années, beaucoup reste à faire, non seulement pour continuer d'innover, mais aussi pour maintenir les acquis. Car pour ces entrepreneurs à la fibre sociale, le nouveau contexte mondial et québécois, et les réalités qui en découlent, constituent autant d'enjeux et de défis à relever.

### L'économie sociale en chiffres

	Économie coopérative et mutualiste	Économie associative
<b>Entreprises</b>	3 200 coopératives et 39 mutuelles	3941 OBNL
<b>Emplois</b>	81 000 emplois (dont 37 000 dans les non-financières) 20 000 dirigeants bénévoles	45 080 Emplois
<b>Chiffres d'affaires</b>	20 milliards \$ (dont \$8,4 milliards de chiffre d'affaires dans les non-financières)	1,3 milliard \$

Sources : Brassard et Rompré, 2006

Chantier, 2002 dans RISQ 2004.

**Quelques défis et enjeux**

La promotion de l'économie sociale comme acteur viable de développement social et économique semble demeurer un enjeu prioritaire pour l'ensemble des acteurs. En effet, ils ont été nombreux, toutes thématiques confondues, à réitérer l'importance de faire valoir les réalisations et de rendre visible les résultats économiques, sociaux et environnementaux relevant de l'entrepreneuriat collectif. Il faut documenter les pratiques et les innovations, fouiller les créneaux, rendre disponible l'expertise. Ce faisant, il sera plus facile de susciter la reconnaissance, par l'ensemble des acteurs économiques, du potentiel de l'économie sociale comme instrument stratégique de développement et comme outils de revitalisation et de dynamisation des régions.

Pour plusieurs, susciter la reconnaissance des acteurs économique, c'est d'abord susciter celle des élus, dans un contexte où se définit une nouvelle gouvernance locale et où la loi 34 est venue modifier les rôles et responsabilités des acteurs locaux et régionaux dans le domaine du développement. Mais s'il y a un enjeu certain à convaincre les élus d'appuyer les entreprises d'économie sociale, comme formule qui répond aux besoins, autant dans des contextes de prospérité que de dévitalisation, la promotion de l'économie sociale comme modèle viable de développement, passe aussi par l'information et la sensibilisation de la population dans son ensemble. Pour plusieurs, « il faut faire la promotion des produits et des services à forte contribution sociale et environnementale. Il faut sensibiliser la population à faire des choix sur le plan de la consommation, et ce, en ayant en tête des préoccupations pour la collectivité ». Puis, au-delà de la consommation, il y a aussi l'engagement. « Il faut sensibiliser les jeunes afin de favoriser la relève d'entreprise, notamment en conduisant des activités

de représentation pour que les établissements d'enseignement intègrent dans leur programme de formation des éléments concernant l'économie sociale, qu'elle soit OBNL ou coopérative. »

Pour bon nombre de participants au Sommet, favoriser cet engagement des jeunes exige aussi que l'économie sociale puisse répondre à leurs besoins. Et cela passe notamment par leur participation à la vie démocratique du mouvement et par leur présence dans les instances décisionnelles. Or, toutes tranches d'âge confondues, les travaux du comité Travailler solidairement ont révélé que les travailleurs occupent une place variable dans les conseils d'administration (entre 12 % OBNL et 35 % dans les coopératives). « Il faut travailler à maintenir ce qui fait la « valeur ajoutée » du travail au sein du secteur. Il faut renforcer la gouvernance démocratique, outiller les dirigeants pour qu'ils puissent intégrer les finalités sociales et environnementales au quotidien dans leur travail », soulevait un participant de l'atelier.

Photo : Éric Mailloux



SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE 16-17 NOVEMBRE 2006. DE GAUCHE À DROITE : HÉLÈNE SIMARD, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRAL DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ ET NANCY NEAMTAN, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

Mais si la qualité des emplois passe par le renforcement de la gouvernance démocratique, elle passe aussi par l'amélioration des conditions de travail. Toujours selon le comité Travailler solidairement, plusieurs défis identifiés pour la main-d'œuvre il y a dix ans persistent toujours : emplois temporaires et à temps partiel, surcharges de travail non rémunérées, accès limité à des avantages sociaux, faibles salaires, syndicalisation faible, etc. Il faut donc viser l'amélioration des conditions de travail et la diminution de la précarité en emploi pour s'assurer de la présence et de la formation d'une relève compétente et durable.

Sur le plan économique, la concurrence du secteur privé constitue aussi un défi de taille sur le plan économique. Les entreprises collectives doivent relever le défi de mieux se positionner sur le marché et augmenter leur chiffre d'affaires, tout en conciliant impératifs économiques et impératifs sociaux et environnementaux. La question du financement a aussi été identifiée comme prioritaire. Il a été convenu de l'importance de réseauter les acteurs du capital de développement et de la finance solidaire et de consolider les outils d'approvisionnement de la finance solidaire.

La nécessité de réformer certaines politiques publiques semble aussi avoir fait consensus, afin de faciliter l'approvisionnement en capitaux destiné aux entreprises collectives et pour s'assurer que chaque région du Québec ait accès équitablement aux ressources de développement de l'économie sociale et des outils de financement appropriés à la diversité des besoins définis. D'ailleurs, la consolidation de l'enveloppe financière du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale a été jugée prioritaire, ainsi que le maintien des mandats et la consolidation des budgets des centres locaux de développement (CLD) et des Corporations de développement économique communautaire (CDEC). Il a aussi été mentionné

qu'il fallait travailler afin que les politiques publiques puissent reconnaître les coûts sociaux et environnementaux.

On le voit, pour les acteurs de l'économie sociale, les défis à relever sont immenses. Mais loin de baisser les bras, les quelque 700 personnes réunies au Sommet ont réitéré leur engagement et ont exprimé leur détermination à travailler ensemble à la mise en place de solutions. D'ailleurs, plusieurs artisans témoignent en ces pages non seulement des enjeux et défis propres à leur secteur, mais aussi des stratégies qu'ils mettent en œuvre pour y répondre. Dans cette première partie du dossier, nous vous convions à réfléchir non seulement avec les artisans de l'économie sociale, mais aussi à faire le point avec différents acteurs de la société québécoise ayant été partenaires ou observateurs de l'économie sociale tout au long de la dernière décennie.

**Pour en savoir plus :**

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité : [www.coopquebec.coop/](http://www.coopquebec.coop/)  
Chantier de l'économie sociale : [www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)

Photo : Éric Mailloux



LE PORTE-PAROLE DU SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE GAUCHE À DROITE : CLAUDE BÉLAND, EX-PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS, LAURE WARIDEL, COFONDATRICE ET PRÉSIDENTE D'ÉQUITERRE, K. ÉCOMMUNICATRICE, CLÉMENT GUIMOND, COORDONATEUR GÉNÉRAL, CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS, NANCY NEAMTAM, CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

## Un outil pour consommer de façon socialement responsable : le répertoire des entreprises d'économie sociale

CATHERINE GAGNÉ, CHARGÉE DU PROJET DE RÉPERTOIRE  
CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Chantier de l'économie sociale et plusieurs partenaires travaillent à la mise en place d'un **portail Internet** destiné à l'économie sociale. **Économie sociale Québec** sera un outil collectif au service des différents acteurs et partenaires de l'économie sociale dans l'ensemble des régions du Québec.

En plus de présenter différents dossiers et informations régionales,

le portail comportera un **répertoire** des entreprises d'économie sociale, des organismes de soutien et des groupes communautaires ayant des projets d'économie sociale. Il y aura aussi un **catalogue** des produits et des services de l'économie sociale. Deux outils indispensables pour soutenir la commercialisation d'entreprises.

Dans le répertoire, chaque entreprise ou organisme d'économie sociale

aura sa page où l'on pourra trouver ses produits et services, ses coordonnées, ses heures d'ouverture, etc. Le répertoire permettra ainsi à toutes les entreprises et à tous les organismes d'économie sociale qui n'ont pas pignon sur rue dans Internet d'y être présents pour s'y faire connaître.

Une personne de votre localité, à la recherche d'un produit ou d'un service, pourra trouver facilement au

même endroit les entreprises d'économie sociale de son quartier, de sa municipalité, de sa ville ou de sa région.

Finalement, le répertoire permettra de rendre visible toute la diversité, toute l'étendue de l'action et toute la vitalité de l'économie sociale au Québec. On prévoit sa mise en ligne au printemps 2007.



## Un avenir à prendre en main pour les coopératives forestières

JOCELYN LESSARD  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Depuis près de cinq ans, le secteur forestier québécois traverse une crise. Victime d'un mélange détonnant de conjoncture de marché et de problèmes structurels, l'ensemble du secteur a besoin d'une profonde remise en question. Pour ces raisons, les coopératives forestières sont actives dans la préparation du Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois qui se tiendra à l'automne, où les premières pierres de la révision du régime forestier seront posées. Elles espèrent notamment hériter de responsabilités supplémentaires dans la gestion des forêts publiques.

Malgré les difficultés ambiantes, le réseau de coopératives de travailleurs déploie plusieurs stratégies pour améliorer la situation. En plus de services conseils individuels aux

coopératives, en gestion et en vie coopérative, la Fédération québécoise des coopératives forestières réalise des projets structurants visant la recherche de solutions concrètes. Elle a notamment expérimenté un outil de diagnostic pour mesurer dix zones de compétences déterminantes. Ce diagnostic mène à l'adoption de plans d'actions et à la mise en commun de stratégies d'intervention dans un processus d'amélioration continu.

La Fédération offre aussi des services aux individus, notamment un programme complet de formation, en entreprise, au métier de travailler sylvicole pour les nouvelles recrues. Des formations sont aussi disponibles pour les membres, notamment pour la gouvernance et l'éducation économique.

Les coopératives veulent aussi innover en matière de pratiques forestières. Elles participent à des expérimentations de procédés de récolte novateurs pour les bois de contraintes et de méthodes d'intervention dans un cadre de gestion écosystémique. Elles explorent aussi de nouvelles filières, telles que la biomasse énergétique ou la commercialisation de produits forestiers non ligneux.

Bref, les coopératives forestières veulent continuer à créer et à partager des richesses issues du milieu forestier afin de contribuer à consolider leur communauté.

# Un modèle québécois de recherche partenariale en économie sociale

JEAN-MARC FONTAN

CO-DIRECTEUR DE L'ARUC-ES ET DU RQRP-ÉS

Le modèle de recherche partenariale développé au sein de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) fut élaboré sur une période d'une trentaine d'années. Il repose sur l'association d'acteurs et de chercheurs dans l'élaboration et la réalisation d'activités de recherche. De la conception à la diffusion des résultats, les chercheurs et les acteurs participent à toutes les étapes du processus de recherche.

Comment chemine un projet de recherche dans un tel environnement de travail? En premier lieu, une phase de mobilisation des savoirs constitue le moment préalable du processus. Cette mobilisation assure une bonne mise en forme d'une idée de recherche, ou d'une intuition d'enquête. Elle permet de clarifier les questions auxquelles la recherche devra répondre et donc de mieux comprendre le besoin ou l'aspiration qui motive l'acteur dans sa démarche. Ceci conduit à la formulation d'une ques-

tion de recherche ou d'une proposition d'activité de recherche. Une fois la question identifiée ou l'activité formulée, la démarche de recherche s'enclenche.

En deuxième lieu, une fois le projet pensé, la réalisation de l'activité de recherche partenariale implique la constitution d'un Comité de suivi. Ce dernier devient le lieu central de coordination et de mise en dialogue des chercheurs et des praticiens.

En troisième lieu, une fois l'activité de recherche réalisée, s'ouvre la voie à une ultime étape de travail : celle de la valorisation des connaissances par des activités de diffusion, de formation ou de transfert. Cette étape est d'autant plus importante que des fonds et des attentions particulières auront été accordés dès la conception du projet à cette fin. Ces activités vont de la production d'un cahier de recherche à celle de l'écriture d'un article, en passant par la réalisation d'un séminaire sur invitation ou d'un colloque grand public. Elles peuvent mener à la production de capsules spécialisées d'information ou encore

à la production de documents audiovisuels. Enfin, elles peuvent être l'objet de diffusion d'information dans des médias ou fournir du contenu pour des cours universitaires ou pour des sessions de formation s'adressant à des publics variés.

Concrètement, nous travaillons avec différents réseaux sectoriels de l'économie sociale. Par exemple, au sein du Conseil québécois du loisir (CQL), il s'est développé une réflexion sur la question de l'accessibilité des organisations et entreprises québécoises de loisir. À la question « doit-on et peut-on améliorer l'accessibilité dans le secteur du loisir? », le CQL a proposé à ses membres une démarche de recherche partenariale auprès d'un chercheur de l'ARUC pour mener à bien une réflexion et proposer des recommandations ou des pistes d'action. Le travail a pris place sur plusieurs mois, mettant à profit des membres du CQL et des ressources universitaires. Un atelier de travail, de validation des résultats, a été consacré à cette question lors d'une assemblée générale du CQL ; un outil a été conçu sous la forme d'une grille



JEAN-MARC FONTAN  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

d'analyse de l'accessibilité. En résumé, l'alliance entre universitaires et praticiens a permis de documenter une question de recherche pour en dégager les différentes dimensions (les différentes facettes et composantes de l'accessibilité), de dégager un outil d'analyse de celle-ci et surtout de produire un outil de travail pour des intervenants du milieu du loisir afin de les aider à poser un diagnostic sur le niveau d'accessibilité de leur organisation ou de leur entreprise.

Tous les projets sont construits sur l'idée qu'une réponse à des besoins de recherche a tout avantage à impliquer les parties prenantes concernées.

## Système d'information sur les organisations d'économie sociale au Québec

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM étudie les innovations en économie sociale au plan du financement, de l'évaluation et de la gouvernance. À cet effet, la Chaire s'est donné pour moyen de développer un Système d'information sur les organisations d'économie sociale au Québec (SIOÉS). Ce travail appelle à une conceptualisation théorique et méthodologique inédite sur la question des données statistiques sur l'économie sociale (ÉS).

Le plan de recherche de la Chaire est original tout en étant complémentaire aux autres initiatives sur la question. L'approche permet un cadrage de l'univers de recherche suivant différentes définitions courantes de l'ÉS et développe une taxonomie des activités compatibles avec les statistiques économiques globales. Ceci a permis d'assembler et de normaliser l'information concernant plus de 13 000 établissements d'ÉS au Québec, provenant de plus de 150 sources (ex. regroupements sectoriels et multisectoriels,

acteurs locaux et régionaux, etc.).

**Par ce projet, la Chaire vise à :**

- quantifier le poids économique et social de l'ÉS au Québec;
- dresser des portraits statistiques régionaux de l'ÉS au Québec, selon les mêmes standards et la même méthodologie;
- permettre la mise en perspective de l'ÉS au restant de l'économie, secteur par secteur, région par région;
- permettre des comparaisons avec les autres provinces et pays;

- examiner l'évolution de l'ÉS dans son ensemble aussi bien que dans ses parties.

La Chaire mène présentement une enquête en partenariat avec le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSİM), pour réaliser un portrait statistique de l'économie sociale dans la région administrative de Montréal (publication automne 2007).

STÉPHANE GUIMONT MARCEAU

COORDONNATRICE ET AGENTE DE RECHERCHE

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA

EN ÉCONOMIE SOCIALE

## Les ressourceries et les municipalités : une alliance naturelle

**A**u Québec, ce sont les municipalités qui ont la charge de la gestion des matières résiduelles. En général, elles font appel à l'entreprise privée pour la gestion de la collecte, du transport et de la disposition des déchets et des matières recyclables.

Depuis une dizaine d'années, un nouvel acteur de la gestion des matières résiduelles est apparu : ce sont les ressourceries. Elles participent à la gestion des matières résiduelles sous l'angle de l'économie sociale, c'est-à-dire qu'elles sont issues de l'entrepreneuriat collectif local, qu'elles poursuivent des objectifs sociaux et environnementaux et qu'elles visent l'autofinancement par le biais d'activités commerciales. Leur revenu principal provient de la revente des produits

recupérés, alors qu'une autre partie de leur financement provient du recours aux programmes de soutien à l'emploi.

### Une nouvelle source de revenu en plein essor

Les ressourceries ont toujours joué un rôle prépondérant dans le réemploi, et ce, sans le support financier municipal spécifique à la réalisation de cette activité qui a pour effet de détourner de l'élimination les produits usagés aptes à connaître une prolongation significative de leur cycle de vie.

Un nombre grandissant de ressourceries ont conclu des ententes avec les municipalités qui reconnaissent financièrement leur rôle dans la gestion des matières résiduelles. Autrement dit, les ressourceries sont

**MARTIAL DESROCHERS**  
RÉSEAU DES RESSOURCERIES DU QUÉBEC

maintenant rémunérées pour le travail accompli alors qu'auparavant, elles le faisaient gratuitement.

Là où les ressourceries innovent, c'est qu'elles demandent maintenant que leur contribution soit reconnue au même titre que les autres acteurs de la gestion des déchets. Le Réseau des ressourceries travaille activement avec ses membres et les municipalités dans l'établissement de ces ententes.

Il reste encore bien du chemin à parcourir et des ententes à établir afin de généraliser cette pratique. En termes de prospective, on peut affirmer que les ressourceries ont initié une véritable tendance lourde.



## La relance de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal

**VILMONT THÉRIAULT**

PRÉSIDENT DE LA COOPÉRATIVE DE 1999 À 2006

VICE-PRÉSIDENT DE GESTE, CABINET-CONSEIL EN CONCERTATION ET GOUVERNANCE LOCALE.

**L**a Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal (CFRSM) fêtera ses 30 ans en 2008. Même si elle avait la possibilité de desservir une population importante, elle était demeurée parmi les petites coopératives du Québec. De plus, elle est toujours la seule de son espèce dans la région métropolitaine.

Au tournant du millénaire, le conseil d'administration de la CFRSM décide de positionner sa Coopérative parmi les joueurs majeurs du secteur funéraire de la Rive-Sud. En 2001, elle déménage dans des locaux modernes et fonctionnels, en recyclant un immeuble désaffecté. Elle contribue ainsi à la revitalisation d'une artère commerciale de Longueuil. Ses locaux se comparent avantageusement à ceux de ses concurrents. Son défi devient d'augmenter le nombre de familles desservies. Sa stratégie s'est bâtie sur trois axes : dynamiser la vie associative (les 4 000 membres et leur soutien inconditionnel sont sa principale force), maintenir des services de haute qualité et contribuer au développement local.

Depuis 2005, la Coopérative peut crier victoire ! Ses résultats sont spectaculaires. Elle a rejoint les coopératives de taille moyenne et peut planifier son expansion. Elle jouit d'une très grande crédibilité auprès des acteurs sociaux et économiques de la Rive-Sud. Cependant, les obstacles furent majeurs !

Le marché funéraire en est un d'oligopole. Les quelques concurrents (souvent des multinationales) réagissent féroce­ment à l'arrivée d'une coopérative qui représente la stabilisation des prix des services funéraires. Elle est très vulnérable, vu la hauteur des investissements exigés. Elle doit pouvoir encaisser quelques années de pertes substantielles. Le choix d'une entreprise funéraire par une famille repose sur la notoriété, la fidélité à une entreprise, les références. Autant de critères qui ne la favorisaient pas au départ. La spécialisation du secteur funéraire constitue un défi pour les membres de son conseil d'administration : comment être sûr de prendre les bonnes décisions ? D'autant plus que le recrutement d'un directeur général se fait dans un bassin clairsemé dans la région de Montréal : absence de postes équivalents dans le secteur privé ou coopératif.

La Coopérative a prouvé, malgré la présence d'obstacles de taille, qu'il est possible de prendre sa place dans le marché très concurrentiel de Montréal. Il est souhaitable que d'autres coopératives nous imitent. La Fédération et la Coopérative travaillent fort dans ce sens.

## Groupe de travail national de l'économie solidaire sur les conditions de travail

ODETTE TRÉPANIÉRIER

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE – ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE

**Améliorer les conditions de travail : pour des emplois reconnus, des emplois qui permettent à celles et ceux qui les occupent de vivre dignement en bénéficiant de meilleures conditions de travail.**

C'est le matin du 16 avril 2007, sous une tempête de pluie et de neige, que le Groupe de travail national de l'économie solidaire sur les conditions de travail s'est réuni pour la première fois à la Maison de l'économie sociale. Il s'agissait d'une première pour dame météo et pour le Groupe de travail !

La question de la qualité des emplois est au cœur de la vision de l'économie sociale et de l'action communautaire, basée sur la participation, une citoyenneté active et le partage du pouvoir. Plusieurs des défis déterminés en 1996 en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et travailleurs du secteur sont toujours présents. Malgré cela, la majorité des employés œuvrant en économie sociale et en action communautaire se disent satisfaits de leur travail, compte-tenu de l'utilité sociale, de la diversité des tâches et de l'autonomie dont ils disposent. Cependant, si l'on considère les capacités limitées qu'ont les organisations, les coopératives et les entreprises à répondre aux attentes en ce qui a trait aux salaires et aux avantages sociaux, la question se pose à savoir si l'on pourra assurer la relève.

Lors du Sommet de l'économie solidaire, il a été décidé unanimement par les participants de mettre sur pied un GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL de l'économie solidaire sur les questions reliés aux conditions de travail : salaires, avantages sociaux, syndicalisation, régimes de retraite, assurances collectives, etc.

Les membres du Groupe de travail national ont fermement l'intention de poursuivre les discussions amorcées lors du Sommet de l'économie sociale et solidaire, d'identifier les priorités et de passer véritablement à l'action.

Lors de cette première rencontre, les membres du Groupe de travail se sont donné comme objectifs de promouvoir la question des conditions de travail, de sensibiliser et d'outiller la main-d'œuvre, les gestionnaires et les décideurs, de diffuser l'information existante, de trouver des pistes de solution aux divers problèmes reliés à l'amélioration des conditions de travail, etc.

Le Groupe national élaborera un plan d'action. Ce dernier présentera des actions à court, moyen et long termes. À titre d'exemples, il a été discuté de recenser les ressources et outils existants; de diffuser largement, à tous les travailleuses et travailleurs, l'information relative à la tournée de Relais-femmes et du Centre de formation populaire sur les régimes de retraite; de regrouper l'ensemble de l'information ayant trait aux conditions de travail sur le Portail de l'économie sociale; de prendre le pouls des regroupements du secteur; de regrouper les exemples de bonnes pratiques, etc. et finalement, de poser des actions concrètes pour l'amélioration des conditions de travail de 120 000 travailleuses et travailleurs qui le font autrement !

### 16 avril 2007 : première rencontre du groupe de travail national de l'économie solidaire



ASSIS (DE GAUCHE À DROITE) : KARINE RIENDEAU (VINGTAINE), LUCIE DUFOUR (RESO), LOUISE MILLER (FTQ), ÉRIC CADIEUX (RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE EMPLOI), JULIE RABY (RELAIS-FEMMES)  
DEBOUT (DE GAUCHE À DROITE) : DENIS ARRISON (CRISE), CHARLES GUINDON (CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE), DENISE BOUCHER (CSN), CÉLINE CHARPENTIER (COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE), FRANÇOIS AUBRY (CHERCHEUR).

# Vers une nouvelle politique de périnatalité

LUCIE THIBODEAU

RÉSEAU DES CENTRES DE RESSOURCES PÉRINATALES

Projet d'expérimentation issu du *Sommet sur l'Économie et l'Emploi de 1996*, les centres de ressources périnatales (CRP) sont des milieux de vie pour les nouveaux parents où ils peuvent, entre autres, réfléchir et s'outiller en vue de la naissance de leur enfant et de leur nouvelle parentalité, obtenir un répit ou un soutien à l'allaitement, recevoir une assistante périnatale à domicile, utiliser la halte-garderie ou le centre de documentation, participer à un atelier de massage bébé, de yoga ou d'éveil du bébé.

À la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi, une étude de marché et de faisabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux a démontré que les parents souhaitaient le développement des services proposés et qu'ils étaient disposés à payer pour de tels services. C'est ainsi que se sont développés dix CRP dans huit régions administratives du Québec, que ce soit à partir d'organismes communautaires qui existaient déjà ou encore, en démarrant de nouveaux projets issus du milieu.

En 2004, avec le document *L'apport de l'économie sociale dans le champ de la périnatalité*, le ministère de la Santé et des Services sociaux déposait un bilan positif à tous les égards (développement d'emplois, de services, de partenariat, accessibilité et satisfaction des familles) au comité de révision de la *Politique de périnatalité* (1993) et lui recommandait de «soutenir l'implantation des entreprises d'économie sociale en périnatalité». La nouvelle politique de périnatalité devait être déposée à la fin mars 2007, mais l'annonce des élections provinciales a reporté la diffusion de celle-ci à une date indéterminée. Néanmoins, les consultations ayant soutenu les travaux du comité de révision de la Politique de périnatalité ont bien identifié le besoin de soutien de toutes les familles durant la période postnatale.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux soutient financièrement les dix CRP, mais cherche à régionaliser ce financement pour 2008-2009; sans conditions préalables et ententes avec chacune des Agences de santé et de services sociaux, ce financement risque de glisser vers d'autres priorités. L'expertise développée par les employées des CRP représente un nouveau champ d'activités qui nécessitera une formation uniformisée et une rémunération adéquate pour assurer la rétention et la relève. Un CRP représente un outil de développement d'un territoire en favorisant l'attrait pour les nouvelles familles et l'accroissement de sa population. La nouvelle politique de périnatalité représentera ou non une opportunité d'actualiser deux orientations : des mesures universelles de soutien aux familles en postnatal et le développement d'un réseau de centres de ressources périnatales pour rendre accessibles à tous les parents des milieux de vie pour que la nouvelle parentalité soit accompagnée, soutenue, protégée.

## L'habitation communautaire : plus que des logements

ANNE-MARIE BRUNELLE

COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

«Il faut s'assurer qu'on poursuive le développement de l'habitation communautaire. Des programmes permanents et récurrents sont nécessaires pour éviter, ou à tout le moins, diminuer les crises du logement et répondre aux nouveaux besoins qui émergent», explique Édith Cyr, présidente de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) et directrice générale du GRT montréalais *Bâtir son quartier*.

«Le logement est non seulement un outil concret de lutte à la pauvreté et l'exclusion, il représente une solution permanente pour que les individus et les collectivités s'approprient leurs conditions de vie», poursuit M<sup>me</sup> Cyr. En ce sens, l'habitation communautaire répond aux enjeux de soutien à la famille et aux aînés, d'intégration des communautés culturelles, de développement régional et de santé publique. «Nous travaillons depuis longtemps dans un contexte de projets ponctuels et temporaires. Or, nous le savons, le développement immobilier demande du temps et de la planification à long terme. C'est pourquoi les gouvernements doivent poursuivre de façon durable leur engagement en faveur de l'habitation communautaire. Chaque période d'incertitude liée à la fin des programmes et les effets d'une décroissance des investissements ont des conséquences dévastatrices sur les réponses aux défis de demain», souligne M<sup>me</sup> Cyr.

Répartis sur l'ensemble du territoire québécois, les GRT sont des entreprises d'économie sociale spécialisées dans l'immobilier communautaire. Depuis 30 ans, les GRT ont contribué à la réalisation de 35 750 logements et créent ou maintiennent près de 5 750 emplois annuellement.

Présents à toutes les étapes de développement d'un projet immobilier, les GRT offrent des services diversifiés : information, formation, développement et coordination de projets. Ils sont aussi fortement engagés dans la concertation locale et régionale afin de déterminer les meilleures réponses aux besoins et aux réalités des milieux dans lesquels ils travaillent. «L'habitation communautaire répond aux besoins auxquels le privé ne répond pas, notamment aux besoins des familles et des personnes seules à revenu faible ou moyen», souligne M<sup>me</sup> Cyr. Qu'elle soit en formule coopérative ou OBNL, l'habitation communautaire se définit selon des principes propres à l'économie sociale. De propriété collective, elle accorde la priorité aux besoins des ménages à faible et modeste revenu et à la réponse aux besoins particuliers des résidents. Elle se fonde sur l'accessibilité à un habitat de qualité et sur l'autonomie et l'autogestion des résidents et des communautés. Finalement, l'habitation communautaire permet de contrer la spéculation foncière, constituant ainsi une richesse collective dont pourront bénéficier plusieurs générations de ménages.

En plus de poursuivre les projets de construction et de rénovation, Édith Cyr estime que les défis des prochaines années porteront aussi sur la pérennité du parc immobilier communautaire —tant au plan de la qualité des bâtiments que celui de la vie associative et la gouvernance— et sur le financement du support communautaire pour assurer le maintien à domicile des personnes âgées ou avec des besoins particuliers.





**HENRI MASSÉ, PRÉSIDENT**  
FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)  
FONDS DE LA SOLIDARITÉ DE LA FTQ

**O**n peut dire que la FTQ a toujours été préoccupée par l'économie sociale, et ce, depuis ses tous débuts. Les premières caisses populaires de Montréal, par exemple, se sont mises en place à l'instigation d'un des ancêtres de la FTQ. Dans les années 1960 et 1970, la centrale s'est impliquée dans de nombreux projets de coopératives, notamment dans le secteur de l'alimentation. Et, comme par le passé, cet appui, cette préoccupation, continuent encore aujourd'hui. Par exemple, le Fonds de solidarité soutient différents projets d'économie sociale. Récemment, nous avons appuyé la création d'un *Fonds d'acquisition de logement social* pour les Groupes de ressources techniques. En ayant accès à ce fonds-là, ils pourront sécuriser des terrains ou des immeubles jusqu'à l'obtention des subventions sollicitées pour leur projet. Souvent, le terrain ou l'immeuble convoité n'était plus sur le marché au moment de démarrer leur projet. Nous avons aussi collaboré à la mise sur pied de la *Fiducie du Chantier de l'économie sociale*, qui vise à offrir aux projets d'économie sociale un fonds de capital patient. C'est un nouvel outil, qui permet à des institutions ou des organisations comme la nôtre, qui investissent normalement dans l'économie traditionnelle, d'investir dans l'économie sociale autrement qu'à travers des subventions. Alors, pour des projets structurants comme ceux-là, l'accueil a toujours été très favorable au Fonds de solidarité, même si l'économie sociale n'est pas notre préoccupation principale. Il ne faut pas l'oublier, nos activités sont beaucoup plus dans le secteur traditionnel de l'économie.

Donc, depuis le Sommet de 1996, le rôle de la FTQ a été d'accompagner l'économie sociale avec une très grande attention. Et avec un certain regard critique aussi, en mettant toujours de l'avant nos préoccupations sur le plan de la main-d'œuvre et de l'emploi. Car si on a salué

(Suite page 20)



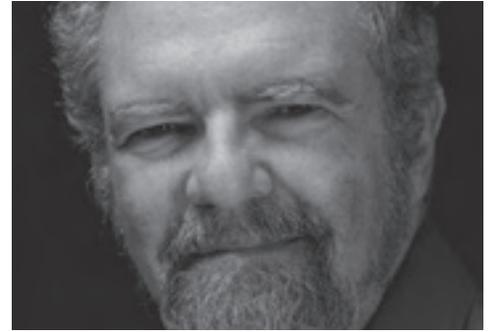
**PIERRE CLÉROUX, SOUS-MINISTRE ADJOINT**  
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
INNOVATION ET EXPORTATION

**L'**apport de l'économie sociale dans l'économie du Québec est important, et l'une de ses contributions majeures, c'est la création d'emplois et ce, dans toutes les régions du Québec. Mais plus important encore, les entreprises d'économie sociale offrent des services aux communautés qui ne seraient pas offerts par les entreprises traditionnelles. Donc, les produits et services offerts par les entreprises d'économie sociale ont une importance réelle dans plusieurs communautés. On peut penser notamment à l'aide domestique où l'État est, d'une certaine manière, client de l'économie sociale, puisqu'il verse plusieurs millions de dollars chaque année à des gens pour l'utilisation de services d'aide à domicile qui leur permettent d'y demeurer. C'est donc une contribution majeure.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a beaucoup travaillé dans le passé sur le financement des entreprises d'économie sociale. Nous avons un inventaire de mesures, d'outils de financement assez exceptionnel au Québec, si l'on se compare à d'autres provinces canadiennes. Il y a d'abord eu le Réseau d'investissement social du Québec et, plus récemment, la Fiducie qui est un projet conjoint avec le Chantier de l'économie sociale, le gouvernement fédéral et les fonds fiscalisés. Il y a aussi Investissement Québec et les Centres locaux de développement qui ont des programmes d'économie sociale. Donc, le premier pas réalisé, c'est une série d'outils financiers pour permettre aux gens qui ont des projets d'économie sociale d'être capables de mettre sur pied leur entreprise. Et c'est déterminant parce que, quelle que soit la forme de l'entreprise, le financement de base est souvent le plus difficile à obtenir.

Donc, on a fait un bon bout de chemin en termes de financement, même s'il faudra continuer à y travailler. Pour la prochaine étape, ce sera

(Suite page 20)



**JACQUES FOURNIER**  
RÉDACTEUR EN CHEF DE L'INTERACTION COMMUNAUTAIRE  
RQIIAC

**A**u moment du Sommet socio-économique de 1996, de nombreux espoirs ont été placés en vue de la création d'emplois dans le secteur de l'aide domestique. Dix ans plus tard, force est de constater que ce secteur connaît un lot plus important de problèmes que prévu. Malgré la détermination, le dévouement et la débrouillardise des directions des 101 entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD) et malgré les sacrifices consentis au plan salarial par les employées, ce secteur est en crise.

En 1997, un salaire de 8,30 \$ de l'heure à l'embauche était offert aux préposées des EESAD. Dix ans plus tard, c'est toujours le même salaire de base qui est offert, alors que le coût de la vie a augmenté de près de 20 %. Même en travaillant à temps plein, la plupart des employées des EESAD sont sous le seuil de faible revenu. L'économie sociale en aide domestique a permis à ces femmes de sortir de la misère, mais pas de la pauvreté. Quelles en sont les conséquences? Les EESAD connaissent un important taux de roulement de leur personnel; leur situation financière est précaire; en 2005-2006, le quart des EESAD ont frôlé la faillite.

Pour compliquer le tout, il y a la question de la mission des EESAD. En 1996, le consensus entre les partenaires était à l'effet que la création des EESAD ne devait pas substituer d'emplois correctement rémunérés du secteur public. Les EESAD devaient se limiter à l'entretien ménager tandis que les services à la personne (bains, déplacements sécuritaires, etc.) continueraient d'être la responsabilité des auxiliaires familiales et sociales des CLSC. Or, un certain nombre d'EESAD, un peu moins de 20 % d'entre elles, certaines nées avant 1996, mais d'autres créées après cette date, ont décidé d'« élargir leur panier de services » – pour employer la jargon du réseau – et de donner des services à la personne. On assiste là à

(Suite page 20)



**DANIELLE FOURNIER**  
PRÉSIDENTE DE RELAIS FEMMES ET PROFESSEUR À L'ÉCOLE  
DE SERVICE SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**U**n des enjeux importants à l'heure actuelle, c'est la reconnaissance de la rentabilité sociale des organismes et des entreprises. À mon avis, il faut revenir à une définition plus large, plus inclusive, et parler d'économie solidaire plutôt que d'économie sociale uniquement. Car si on retrouve dans cette vaste configuration, qui est extrêmement mouvante, des organisations, des entreprises qui ont une histoire, des origines, des trajectoires différentes, il faut faire reconnaître qu'il y a des organisations qui ne seront jamais rentables économiquement. Car la conciliation rentabilité sociale et rentabilité économique, c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire, admettons-le. Par exemple, la raison d'être d'une entreprise d'insertion, ce n'est pas la production de biens. C'est l'accompagnement de personnes en processus de réinsertion socioprofessionnelle, processus qui implique plusieurs dimensions. Évidemment, ils développent des compétences par rapport à un métier, mais ils développent une multitude d'autres compétences, qu'elles soient psychosociales, relationnelles, etc. On ne peut pas demander à ce type d'entreprises de produire comme le font les entreprises traditionnelles. Les gestionnaires des entreprises d'insertion se retrouvent donc coincés entre ces deux paramètres. Certaines entreprises y arrivent, et c'est très bien. Mais les organisations d'économie sociale qui ne vendent pas de biens tangibles, qui offrent des services de proximité, qui visent la construction de liens sociaux, par exemple, éprouvent des difficultés énormes à l'heure actuelle sur le plan économique. C'est pourquoi il faut réussir à faire reconnaître que la rentabilité sociale est aussi importante que la rentabilité économique et que, pour certaines organisations, elle est plus importante encore.

L'autre aspect fondamental, c'est évidemment toute la question des conditions de travail. En

(Suite page 21)



**MARJOLAINE LOISELLE, PRÉSIDENTE**  
COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

**L**e succès du Forum sur l'économie sociale de novembre dernier illustre toute l'importance qu'a prise ce secteur d'activité au Québec. Comme lieu de concertation et de partenariat en matière de main-d'œuvre et d'emploi, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) permet l'expression des préoccupations et des enjeux propres au secteur de l'économie sociale. Ainsi, la participation active de représentants du milieu communautaire et de l'économie sociale au sein de diverses instances et groupes de travail de la Commission permet la prise en compte des particularités et des besoins du secteur de l'économie sociale. Pensons ici aux responsabilités de la Commission relatives à la Loi 90 (Loi du 1%) et au Fonds national de formation de la main-d'œuvre, au développement et à la reconnaissance des compétences en milieu de travail, à l'intervention sectorielle, à l'élaboration des orientations stratégiques en matière de développement de la main-d'œuvre et d'emploi, à l'adoption du plan d'action annuel d'Emploi-Québec ou encore à la définition et à la révision des mesures et services d'emploi.

Plusieurs actions de la CPMT et d'Emploi-Québec contribuent à soutenir les entreprises et des travailleurs de l'économie sociale. Le soutien de la Commission au Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC) permet la réalisation de travaux, le développement d'outils et la tenue d'activités d'une grande qualité qui contribuent fortement à la structuration du secteur. Les ressources et moyens de la Commission et d'Emploi-Québec en matière de qualification de la main-d'œuvre (par la formation en milieu de travail, par le développement et la reconnaissance des compétences) sont aussi offerts aux entreprises et à la main-d'œuvre du secteur de l'économie sociale. Pensons ici au projet du

(Suite page 21)



**DENIS MCKINNON, COORDONNATEUR**  
TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE

**L'**action communautaire et l'économie sociale sont deux outils collectifs dont les communautés se sont dotées afin de répondre à des besoins spécifiques déterminés par le milieu. Certains principes qui soutenaient et qui soutiennent encore aujourd'hui les acteurs qui développent et administrent un organisme communautaire ou une entreprise d'économie sociale sont communs : l'enracinement dans la communauté, la vie associative et démocratique et une entité constituée à l'initiative des gens de la communauté, n'en sont que quelques exemples.

À mon avis, s'il importe de distinguer l'économie sociale de l'action communautaire autonome, on ne peut pas pour autant les séparer complètement. En fait, bien que nous souhaitions que demeurent des distinctions conceptuelles – ainsi que des mécanismes de financement indépendants – entre les entreprises d'économie sociale et les groupes d'action communautaire autonome, nous devons quand même assurer des passerelles. Et, dans les faits, ces passerelles existent. Des projets d'économie sociale émergent fréquemment de groupes communautaires, et certains regroupements communautaires locaux, comme les corporations de développement communautaire (CDC), travaillent à la mise sur pied de projets sur différents « terrains », dont celui de l'économie sociale.

Pour les organisations communautaires, les entreprises d'économie sociale sont des partenaires et des alliées dans la mise en place des conditions d'émergence d'un développement local endogène et respectueux des personnes qui composent la communauté. Pour nous, en étant l'une des stratégies de démocratisation sociale et économique et d'alternative à la mondialisation, l'économie sociale représente, pour nous, d'abord et avant tout, un instrument de développement local. De fait, on ne peut parler

(Suite page 21)



MARIE JOSÉ CORRIVEAU, PORTE-PAROLE  
FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

**A** mon avis, les groupes qui interviennent dans le domaine du logement social ont une position un peu particulière à l'égard de l'économie sociale. Évidemment, quand on fait du logement social, quand on en gère, on fait de l'économie sociale. Et on en faisait avant même que le terme soit inventé; ça fait plus de 50 ans qu'on construit des projets d'habitation sociale au Canada, qu'on met sur pied des coopératives d'habitation, des organismes d'habitation sans but lucratif... Les groupes œuvrant dans le domaine du logement social ont donc participé à leur façon à ce mouvement qui vise à faire de l'économique au bénéfice du social.

Cependant, l'émergence plus organisée et plus visible de ce mouvement il y a dix ans, a suscité plusieurs appréhensions, dont celle du transfert des responsabilités de l'État vers le secteur à but non lucratif, plus concrètement, celle de voir tarifier des services autrefois offerts gratuitement par l'État. Cela a soulevé beaucoup de passions dans le milieu communautaire. Jusqu'à maintenant, ces appréhensions ne se sont pas concrétisées dans le domaine du logement social public; les HLM appartiennent toujours à l'État et sont toujours gérés par celui-ci. Par contre, la pression se fait sentir pour tous les services qui se greffent autour de l'habitation, notamment les services de maintien à domicile.

Plusieurs batailles ont été menées et gagnées dans le domaine du logement social au fil des dernières décennies. Par exemple, la Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec a gagné une bataille afin que les loyers des ménages subventionnés ne dépassent pas 25 % de leurs revenus. Notons toutefois que la capacité de payer de ces locataires a diminué; les prestations d'aide sociale n'ont pas été indexées, ni le salaire minimum. Par contre, la pression est de plus en plus forte sur ceux et celles qui ont besoin de différents services pour être maintenus à domicile, comme les personnes âgées ou les personnes handicapées, pour qu'ils achètent

ce genre de services. Or, ces services extrêmement coûteux étaient autrefois dispensés par les CLSC ou encore payés par ceux-ci.

En d'autres termes, il y a une certaine tendance à surfacturer une partie des usagers et des usagères du logement social, et ce, par le biais des services de proximité ou des services aux personnes relevant désormais de l'économie sociale, lesquels relevaient auparavant de la sphère publique. C'est donc un enjeu important, non seulement dans le domaine de la santé, mais qui a des effets importants dans le domaine du logement. C'est un dossier que le FRAPRU continuera de suivre de près.

## Depuis le Sommet de 1996, le rôle de la FTQ a été d'accompagner l'économie sociale avec une très grande attention.

- HENRI MASSÉ

(Suite de l'article de M. Massé de la page 18)

l'économie sociale en 1996, nous avons rappelé qu'il ne fallait surtout pas que l'économie sociale vienne substituer des emplois dans le secteur public, comme dans le secteur de la santé par exemple. Et dans le secteur privé aussi. Des projets d'économie sociale, parce que fortement subventionnés, pouvaient mettre en péril des entreprises de chez nous, qui étaient déjà dans l'économie et bien implantées. Puis, au niveau des conditions de travail, il est clair qu'il y a beaucoup d'améliorations à faire. Et c'est là notre rôle comme mouvement syndical. Il s'agit de travailler avec les organisations afin de faire avancer ce dossier-là, afin de trouver des solutions concrètes. Mais que ce soit dans l'économie sociale ou dans l'économie traditionnelle, dans certains secteurs, ça peut être long. Mais à partir du moment où on se met en marche, que le dialogue est établi, on ne peut qu'être optimistes.

## Si plusieurs batailles ont été gagnées dans le domaine du logement, des changements majeurs sont venus affecter la capacité de payer des locataires à faible revenu.

- MARIE JOSÉ CORRIVEAU

## L'économie sociale a des effets bénéfiques sur l'économie du Québec et, à mon avis, cela sera encore plus important dans le futur.

- PIERRE CLÉROUX

(Suite de l'article de M. Cléroux de la page 18)

vraisemblablement au plan même de la gestion des entreprises qu'il faudra travailler, en développant des outils, pour s'assurer que les gens qui ont démarré des entreprises d'économie sociale soient bien formés, aient les outils nécessaires pour s'assurer du succès de l'entreprise. On les a aidés à se financer, plusieurs entreprises ont été mises en place, mais nous devons continuer à les soutenir.

## Il faut réussir à faire reconnaître que la rentabilité sociale est aussi importante que la rentabilité économique et que pour certaines organisations, elle est plus importante encore.

- DANIELLE FOURNIER

## L'aide domestique, maillon faible de l'économie sociale ?

- JACQUES FOURNIER

*(Suite de l'article de M. Fournier de la page 18)*

une érosion insidieuse du caractère gratuit des services à domicile publics. Comment les EESAD, qui peinent à recruter et à garder des préposées pour de l'entretien ménager, arriveront-elles à embaucher, avec de maigres salaires, des préposées pour des services plus spécialisés, qui nécessitent une formation accrue ?

Si un vigoureux coup de barre n'est pas donné pour améliorer le financement des services à domicile sur trois fronts (embauche de nouvelles auxiliaires familiales et sociales, bonification importante du Programme d'exonération, amélioration du montant des allocations directes destinées principalement aux personnes handicapées), l'économie sociale en aide domestique continuera à être mal partie et deviendra de plus en plus un ghetto d'emplois féminins sous-payés.

*(Suite de l'article de M<sup>me</sup> Fournier de la page 19)*

1995, le mouvement des femmes avait été clair sur le sujet : les emplois créés se devaient d'être durables et de qualité. Or, à l'heure actuelle, dans plusieurs organisations de l'économie solidaire, que ce soit dans les entreprises d'économie sociale, dans les organismes communautaires ou dans les groupes de femmes, la question de durabilité et de qualité des emplois demeure un sérieux problème. Et les conditions de travail précaires de ces organisations sont souvent le reflet de leur situation économique précaire. Alors s'il est vrai que l'on reconnaît que l'économie solidaire a un rôle fondamental à jouer au sein des communautés en termes d'amélioration du tissu social et d'amélioration du bien être des populations, il faudra aller au-delà du discours et développer des mécanismes de support ou de soutien financier différents des mécanismes que nous avons actuellement. Vraiment, il faut légitimer la rentabilité sociale. Il faut se donner les assises pour aller au bout de nos principes. Sinon, nous nous leurrons sur le « faire autrement », tant pour les travailleuses et les travailleurs, que pour l'amélioration du « vivre ensemble ».

## L'économie sociale : un secteur important à plus d'un titre pour les partenaires du marché du travail

- MARJOLAINE LOISELLE

*(Suite de l'article de M<sup>me</sup> Loisel de la page 19)*

CSMO-ESAC de développement et de mise en œuvre d'une formation pour les valoristes, à l'élaboration éventuelle d'une norme professionnelle pour les préposés en entretien ménager et aide domestique. Les partenaires du marché du travail de la Commission reconnaissent aussi l'apport majeur des entreprises d'économie sociale pour l'insertion au marché du travail des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi.

## « Pour les organisations communautaires, les entreprises d'économie sociale sont des partenaires et des alliées dans la mise en place des conditions d'émergence d'un développement local endogène et respectueux des personnes qui composent la communauté. »

- DENIS MCKINNON

*(Suite de l'article de M. McKinnon de la page 19)*

des projets locaux d'économie sociale sans aborder les conditions qui facilitent leur éclosion, dont la concertation communautaire, l'établissement d'une culture de partenariat, la représentation et la sensibilisation, la formation, etc. Le travail des CDC favorise notamment ces conditions d'émergence.

Ainsi, plus que jamais, il nous apparaît essentiel que les entreprises d'économie sociale et les organismes communautaires consolident leurs liens partenariaux aux niveaux local, régional et national. C'est que sur le terrain, les différentes approches gouvernementales mises en place en matière de concertation du milieu – les projets cliniques des CSSS, l'approche territoriale intégrée d'Emploi-Québec, les pactes ruraux, les politiques de développement social, les politiques familiales, etc. – interpellent les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale. Ces démarches recèlent un potentiel d'utilisation des outils communautaires et sociaux dont se sont dotés les milieux, et ce, en fonction des mandats gouvernementaux. Nous espérons que les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale comprendront que leur solidarité doit avoir comme assise la communauté dont ils sont issus.

# L'économie sociale québécoise à un tournant?

Deux chercheurs en sciences sociales,

Yvan Comeau et Louis Favreau analysent et commentent.



Louis Favreau est professeur au département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et responsable de l'axe Développement local à l'international de l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC) Innovation sociale et développement des communautés.



Yvan Comeau est professeur à l'École de service social de l'Université Laval. Il est coresponsable du Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire (CRIDÉS) et membre associé au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

**Observateurs de l'économie sociale depuis le début de leur carrière, ces professeurs-chercheurs ont accepté de répondre à l'invitation de *Développement social*. Nous avons voulu connaître le bilan qu'ils tracent de l'économie sociale des 10 dernières années et connaître leur vision des défis et enjeux qui devront être relevés dans un avenir prochain.**

## Développement social : À votre avis, quel est l'apport de l'économie sociale dans le développement de la société québécoise?

**Louis Favreau :** Le secteur de l'économie sociale pèse grosso modo pour 8 à 10 % des emplois et, dans un certain nombre de communautés ou régions, pour plus de 15, 20 ou même 30 % des emplois. Aujourd'hui, au Québec seulement, les organisations de l'économie sociale – coopératives, mutualistes et associatives – ont un chiffre d'affaires global de plus de 20 milliards \$ et emploient au moins 125 000 personnes sans compter les milliers de dirigeants bénévoles. Ils sont plus de 20 000 dans le seul mouvement coopératif.

Mais l'apport de l'économie sociale ne se limite évidemment pas à des emplois. La mobilisation qui donne naissance à ce type d'entreprises à propriété collective, favorise le développement des communautés et des régions, voire même de l'ensemble de la société québécoise. On n'a qu'à penser au syndicalisme des producteurs agricoles et à la gestion collective de l'offre qu'il a généré, au mouvement coopératif dans le secteur financier (Desjardins) et à son impact sur le développement économique du Québec, au complément de fonds de retraite que permettent les fonds de travailleurs qui réutilisent ces épargnes de retraités dans le développement de PME en région, aux services de proximité dans l'aide à domicile, dans le petit commerce de quartier ou de village (dépanneur, essence, quincaillerie...), à la récupération et le recyclage d'ordinateurs, d'appareils ménagers, les bases de plein air d'un tourisme social, le développement d'entreprises culturelles. Tout ça, ce sont des exemples probants qu'il est possible de « s'associer pour entreprendre autrement », pour reprendre l'expression de l'économiste Danièle Demoustier.

**Yvan Comeau :** En effet, les retombées sont bien perceptibles lorsque l'on s'attarde à certains secteurs d'activités où les organisations de l'économie sociale sont incontournables, comme c'est le cas dans l'épargne et le crédit, les assurances, l'agriculture, les services de garde à la petite enfance, l'aide à domicile et les services communautaires. Les retombées sont également bien visibles lorsque l'on focalise sur un territoire donné. Par exemple, dans une étude que nous avons menée dans Chaudière-Appalaches, on a réalisé que l'économie sociale déboursait en 2001 plus de 50 millions \$ en salaires dans la région et dépensait plus de 100 millions en achat de biens et de services. Elle créait plus de 3 000 emplois, soit l'équivalent alors de tous les emplois de Industries Davie de Lévis, Culinar de Sainte-Marie et Prévost Car de Sainte-Claire. Mais on reste avec l'impression que les médias s'agitieraient beaucoup plus et les autorités bougeraient plus vite si Culinar fermait ses portes, que si une partie des organisations de l'économie sociale de Chaudière-Appalaches disparaissait. Mais là, on commence à parler des enjeux!

## Développement social : Effectivement! Vous semblez considérer que la place et la pertinence de l'économie sociale dans la société constitue un enjeu. Pouvez-vous développer davantage cet aspect?

**Louis Favreau :** De fait, l'apport de ce type d'entreprises, plutôt collectives et sociales, n'a généralement pas une grande visibilité. D'abord parce que très souvent ses membres et dirigeants n'ont pas toujours conscience de participer à une « autre économie », d'autant plus que la différence d'avec le secteur privé dans la prestation comme telle de services est souvent relativement limitée. Grosso modo, par exemple, les services financiers de Desjardins ou d'une base de plein air de type OBNL sont comparables aux

# QUAND LE SOCIAL FLIRTE AVEC L'ÉCONOMIQUE !

services offerts par le privé. Il faut donc y regarder à deux fois pour voir la distinction associative ou coopérative. Puis, la mouvance de l'économie sociale s'autosatisfait facilement de ses vertus endogènes et de ses valeurs. Sa démocratie interne et la qualité de ses services seraient en soi des garanties à toute épreuve. Pourtant sa démocratie est toujours à construire, ses valeurs à recomposer et à diffuser dans des temps et situations nouvelles et ses objectifs à redéfinir, surtout dans le contexte actuel de profonde mutation du monde du travail, de l'État social et des communautés. Les entreprises collectives gagnent à se faire connaître comme leviers de développement économique et social, comme forces de changement social. Certaines le font bien mais beaucoup d'autres sont trop modestes.

**Yvan Comeau :** J'abonde dans le même sens. On observe que si certaines organisations de l'économie sociale sont bien connues – les Centres de la petite enfance par exemple – il en est tout autrement des principes, des apports et des capacités d'innovation de l'économie sociale. On semble d'ailleurs l'oublier dans les débats publics sur le développement de nouveaux services de résidence pour les personnes âgées, par exemple, débats qui se limitent trop souvent au dilemme « privé ou public? ». En plus de cette ignorance, on retrouve des conceptions erronées de l'économie sociale, par exemple, quand on l'assimile à un programme gouvernemental ou à une simple opération de délestage de l'État. Ça c'est sans compter les contradictions. Pourquoi conçoit-on de manière radicalement différente le financement d'une entreprise privée qui construit une route, par exemple, et celui d'un organisme à but non lucratif qui procure des services à la population? Pourtant, tous les deux reçoivent une prestation financière de l'État pour la production d'un bien ou d'un service. Remédier à ces représentations-là requiert un formidable effort de recadrage et de persuasion. Dans cette perspective, on s'attendrait à ce que les organisations de l'économie sociale s'intéressent au plus haut point à leur regroupement et qu'en revanche, elles ne s'en remettent pas exclusivement à celui-ci pour occuper les espaces publics. Tout particulièrement sur le plan local, les organisations de l'économie sociale peuvent occuper davantage les espaces publics existants et user d'imagination pour en constituer de nouveaux.

**Développement social : Si je vous comprends bien, la promotion de l'économie sociale comme acteur du développement économique et du développement social constitue un enjeu de taille. Il faut davantage faire connaître les réalisations et le potentiel de l'économie sociale?**

**Louis Favreau :** Oui, mais à mon avis, leur défi est aussi de répondre à un double risque. D'un côté, dans sa partie marchande, les entreprises d'économie sociale courent le risque de la banalisation en devenant des lieux d'une solidarité trop étroite et en contribuant que marginalement au développement. Puis, de l'autre côté, dans sa partie non marchande, elles courent le risque de n'être que le moteur auxiliaire, une sorte de suppléance, d'un État de moins en moins social mais dont on dépend de plus en plus financièrement pour vivre comme entreprises sociales.

**Développement social : L'économie sociale a de profondes racines dans nos régions et dans notre histoire. Alors que des initiatives comme les centres de la petite enfance (CPE) et les coopératives de santé sont apparus assez récemment, le mouvement coopératif et les mutuelles (d'assurances) ont plus de 100 ans d'histoire. Comment s'articulent ces différentes générations? Peut-on parler de l'identité de l'économie sociale en tant qu'enjeu?**

**Louis Favreau :** Conceptuellement, les coopératives et les OBNL de même que les mutuelles sont des familles d'un même ensemble qu'on appelle l'« économie sociale ». Cela est très clair notamment dans l'article d'introduction de Jacques Defourney et Patrick Develtere de leur ouvrage portant sur *L'économie sociale au Nord et au Sud* et dans le Guide d'analyse du RISQ. Cependant, au Québec, l'expression prête à confusion parce qu'un regroupement, le Chantier de l'économie sociale, en détient en quelque sorte l'appellation tandis que la mouvance syndicale – qui par leurs fonds de développement et autres dispositifs (caisses d'économie...) appuient les entreprises collectives (coopératives ou associatives) – utilise la notion d'économie solidaire et que le mouvement coopératif a tendance à se définir par la seule identité coopérative. Ces trois expressions – coopérative, sociale ou solidaire – sont révélatrices d'histoires, de cultures organisationnelles et même de visions différentes du développement économique et social. Elles ont par ailleurs toutes une caractéristique centrale commune : ce sont des entreprises à propriété collective et à finalité sociale. Ce qui les distingue des entreprises « marchandes » ou d'« État », c'est-à-dire publiques. En ce sens elles constituent un tiers secteur à côté et en interface avec l'entreprise privée et l'entreprise publique.

**Yvan Comeau :** Il faut savoir que l'expression « économie sociale » apparaît au 19<sup>e</sup> siècle en France. D'ailleurs, Henri Desroches a identifié au moins six ouvrages du 19<sup>e</sup> siècle portant le titre « économie sociale » et une revue scientifique « Bulletin de la Société d'Économie Sociale ». En outre, il existait à la fin du 19<sup>e</sup> siècle une Société de l'économie sociale à Montréal dont était membre Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires Desjardins. Il s'agit donc d'une notion francophone, mais cette réalité se retrouve dans tous les pays où se déploie l'industrialisation et l'urbanisation.

Pour ma part, j'insiste davantage sur les convergences entre les coopératives et les OBNL plutôt que sur les différences. On le sait, l'expression « organisme à but non lucratif » (OBNL) correspond à un statut juridique que reconnaît et rend possible la partie 3 de la Loi sur les compagnies. Comme c'est le cas dans les coopératives, la règle « une personne, une voix » prévaut dans ces organisations ; toutefois, il est possible que dans un OBNL, une catégorie de membres n'ait pas droit de vote ou qu'il soit limité. En outre, la cotisation fixée par le règlement interne de l'OBNL correspond à la part sociale (nominative) dans une coopérative. En cas de liquidation, le solde de l'actif est transmis à une autre OBNL (à moins que les lettres patentes ne l'indiquent pas) ou une autre coopérative (après remboursement des parts sociales aux membres). Il existe, par ailleurs, sur le plan juridique, une différence importante entre les OBNL et les coopéra-

tives : les membres n'ont aucun droit sur les biens ou les revenus de l'OBNL dont ils font partie, alors que les coopératives attribuent les trop-perçus soit en ristournes (soit à chaque transaction, soit annuellement), soit dans une réserve servant à sa capitalisation. Il faut retenir ceci : il est plus difficile de circonscrire précisément quels ONBL sont des organisations de l'économie sociale. En effet, ici le critère juridique n'est pas aussi déterminant que dans le cas des coopératives puisque bien des OBNL n'ont pas d'activité « économique » (une personne salariée, un bien ou un service pour lequel ils reçoivent une prestation financière) permettant de les associer à l'économie sociale.

**Louis Favreau :** Il y a des convergences mais il est important de situer les différentes familles de l'économie sociale. Dans le cas du Québec, le tiers secteur se compose de la façon suivante. Les coopératives et les mutuelles qui se sont regroupées très majoritairement au sein d'une même organisation qui s'appelle, depuis 2006, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Anciennement on l'appelait le Conseil québécois de la coopération. Le monde associatif de son côté est formé de deux embranchements. Le premier est constitué des entreprises d'« économie sociale » dans lequel on retrouve un certain nombre d'OBNL (difficile à chiffrer) investies dans des activités économiques et regroupées au sein du Chantier de l'économie sociale. Ceci comprend notamment les CPE, les entreprises d'insertion, les organismes sans buts lucratifs d'habitation, les ressourceries, etc. Le deuxième, est composé des « organisations communautaires autonomes » qui se distinguent par leurs activités à dominante sociale ou sociopolitique et dont la majorité évolue au sein du Comité aviseur de l'action communautaire autonome.

D'ailleurs, le poids économique (chiffre d'affaires et emplois générés) des coopératives et des mutuelles dépasse largement celui de l'économie associative. Évidemment, le gabarit économique ne préjuge pas de la capacité politique à générer des alliances et à influencer les pouvoirs publics. Mais on sait, en vertu d'une recherche menée en 1999 par le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), que le taux de survie des coopératives est élevé et nettement supérieur à celui de l'entreprise privée que ce soit sur 5 ans ou sur 10 ans. Quant à leur taux de croissance, entre 1996 et 2005, il est en hausse. Il s'est créé près de 1 500 coopératives pendant ces 10 ans et le chiffre d'affaires global des coopératives non financières est passé de \$ 5 à \$ 8,4 milliards pendant la même période. Malheureusement, dans le cas de l'économie associative, aucune étude n'a été faite nous permettant de chiffrer la tendance sur une base comparative.

**Yvan Comeau :** Je partage l'avis de Louis Favreau qu'il existe des familles de l'économie sociale, bien qu'au-delà de leur différences, leurs ressemblances contribuent à distinguer ce tiers-secteur du secteur privé et du secteur public. Force est d'admettre que l'identité autour d'une appellation est cruciale pour que se constitue un véritable mouvement. Depuis 1996, en étant un peu plus présente sur la place publique, la notion d'économie sociale a acquis une charge identitaire et plusieurs organisations s'en sont peu à peu réclamée. Or, l'économie sociale n'a pas encore réussi à marquer une époque, comme ont pu le faire le mouvement des femmes, le mouvement ouvrier ou encore le mouvement écologiste. Parmi les phé-

nomènes qui séparent l'économie sociale de son existence en tant que mouvement, il y a le fait que son identité demeure fragmentée. Et pour cause. On vient de le voir avec les familles de l'économie sociale dont Louis Favreau a parlées. Mais à l'intérieur même de chaque famille, les études montrent que les organisations de l'économie sociale comportent une grande diversité lorsque l'on considère les secteurs d'activités, la provenance des revenus, la représentation démocratique des divers groupes de personnes qui les constituent et l'organisation du travail qui y prévaut, entre autres choses. Pour faire de la diversité un atout, un mouvement a tout avantage à promouvoir une conception large et une ouverture à la collaboration avec d'autres regroupements analogues pour rassembler l'ensemble des adhérents. Une conception restrictive de l'économie sociale limite la capacité du mouvement de construire un sentiment d'appartenance.

**Développement social : La reconnaissance du potentiel de l'économie sociale et l'identité à construire entre les familles de l'économie sociale apparaissent donc comme des enjeux. N'y a-t-il pas également des enjeux de nature économique à considérer pour l'économie sociale ?**

**Yvan Comeau :** À mon avis, on peut facilement faire l'hypothèse, sans trop se tromper, que les enjeux de nature économique sont parmi les plus discutés en économie sociale. La rentabilité des créneaux d'activités, l'accès au financement, la hauteur de la rémunération versée par l'État pour les services produits, les conditions de travail des salariés, la qualification de la main-d'œuvre et l'utilisation d'outils de gestion adaptés représentent quelques enjeux touchant les ressources et pour lesquels les organisations souhaitent gagner du terrain. Or, à ces enjeux économiques sont liés d'autres enjeux de nature politique qui s'avèrent tout aussi importants mais qui reçoivent moins d'attention de la part des intéressés.

**Louis Favreau :** Je crois que Yvan Comeau a nommé l'essentiel des enjeux économiques. J'ajouterais que leur intensité varie selon le contexte et les familles d'économie sociale. En 1996, à la faveur du Sommet du gouvernement du Québec sur l'économie et l'emploi, les services de garde à la petite enfance, l'aide à domicile, les ressourceries, etc. ont été les créneaux porteurs d'un compromis fondateur entre le gouvernement du Québec et les mouvements présents au Sommet, compromis qui donnera naissance à un « Chantier de l'économie sociale » favorisant ainsi l'émergence d'un entrepreneuriat social issu du monde communautaire (OBNL). Cela va susciter quelques innovations tout particulièrement dans un monde d'OBNL peu habitué à cultiver la construction d'alternatives économiques.

Dix ans plus tard, en 2006, à la faveur de la crise énergétique, de la crise de l'industrie manufacturière, à cause des délocalisations notamment, de la crise du système de santé, les coopératives dans l'éolien, dans la santé et dans les services de proximité multi-activités dans les communautés en difficulté ont la cote. Avec le leadership du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), quelques innovations apparaissent. On assiste en quelque sorte aujourd'hui à une inversion des pôles d'innovation en économie sociale. La famille coopérative replonge dans l'innovation pendant que la famille associative semble encore se modeler sur le compromis fondateur de 1996.

# QUAND LE SOCIAL FLIRTE AVEC L'ÉCONOMIQUE !

Bref, en dépit des apparences, le Chantier est surtout fort de sa reconnaissance publique passée et de sa visibilité politique. Mais dans les faits, sur le plan économique, on est dans la micro-économie laborieuse. Pendant ce temps, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité entreprend de nouvelles batailles sur des enjeux majeurs mais de longue durée dans les régions. Puis, il y a de nouvelles pousses qui émergent en se distinguant des deux familles précédemment mentionnées, avec leurs stratégies propres, leurs filières, leurs financements. C'est le cas du mouvement pour la consommation responsable (agriculture équitable, commerce équitable Nord-Sud, finance éthique, souveraineté alimentaire). Équiterre est au cœur de ce processus.

## Développement social : Quels sont ces enjeux politiques que vous voulez évoquer ?

**Louis Favreau :** Les regroupements nationaux d'économie sociale et les rapports qu'ils entretiennent entre eux sont l'angle mort de la plupart des travaux de recherche et des informations traitant de l'économie sociale au Québec depuis 10 ans. Face à cette question où zones de collaboration et zones de tension se croisent régulièrement, c'est une autre approche que celle de la sociologie économique qu'il faut convoquer. Par exemple, d'aucuns prétendent que le Chantier de l'économie sociale représente l'ensemble de l'économie sociale. D'autres affirment que l'économie coopérative est la forme la plus achevée de l'économie sociale. Pour y voir plus clair, il faut examiner les formes de représentation politique que les entreprises d'économie sociale se sont données, j'entends par là les regroupements nationaux, les principales bases sociales de chacun de ces regroupements et les affiliations réelles à ces derniers. Il faut changer l'angle de vue habituel en abordant l'économie sociale par ses fonctions politiques. Il n'y a pas que des producteurs, il y a des promoteurs et des représentants politiques de l'économie sociale, ces derniers étant le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (coopératives et mutuelles) et le Chantier de l'économie sociale (économie associative principalement).

**Yvan Comeau :** Les enjeux que vient d'évoquer Louis Favreau concerne des enjeux politiques relatifs à l'économie sociale qui se situent à l'« interne ». J'aimerais parler d'enjeux politiques à l'« externe ». On sait qu'un ingrédient important à la constitution d'un mouvement réside dans sa volonté ou sa capacité, c'est selon, à réfléchir et à parler de projets touchant le fonctionnement des institutions et l'organisation de la société. De fait, la réalité même de l'économie sociale, son fonctionnement le plus souvent démocratique et inclusif pour ses différentes parties prenantes, et les modalités de redistribution des excédents représentent une source d'inspiration extraordinaire pour élaborer des propositions touchant d'autres sphères d'activités de la société, y incluses les institutions politiques des gouvernements qu'ils soient municipal, régional, national ou sur une base sectorielle. Lorsque les organisations de l'économie sociale manifestent de l'ouverture à cet égard, elles contribuent à donner un sens à leurs efforts quotidiens de survie, car pour ces organisations, tout n'est pas donné facilement. Une source d'inspiration pour les organisations de l'économie sociale à cet égard réside dans l'enrichissement des réseaux et des alliances sur d'autres plans que celui des affaires.

**Louis Favreau :** J'aimerais dire un mot sur un autre enjeu politique à l'« interne », si l'on veut, et qui concerne le pouvoir des différents acteurs de l'économie sociale. Dans ce secteur comme dans tous les autres de la grande famille du « communautaire », il faut quitter les lunettes roses de la bonne cause sociale. Ce secteur est fortement devenu un monde de professionnels et assez souvent d'abord une grosse question de sous, de concurrence entre organisations et de compétition entre dispositifs. Il y a les problèmes d'hégémonie et de concurrence, de centralisation, de gains politiques, mais aussi de pertes. On peut penser au déficit démocratique de certaines organisations.

À l'automne 2006, le Sommet de l'économie sociale a réuni toutes les familles – coopérative, associative, syndicale, de la consommation responsable... – et toutes les composantes – un peu de producteurs, beaucoup de promoteurs et assurément les représentants politiques des différents réseaux. La chimie a opéré à nouveau le temps de deux journées de travail intenses qui avait par ailleurs nécessité plusieurs mois de préparation... faits de beaucoup de compromis entre les parties prenantes. Car, faut-il le dire, les tensions entre les différentes familles et réseaux sont fortes même si au premier abord il n'y paraît pas. J'en ai déjà fait écho dans un cahier de recherche de la CRDC. Tout au long des préparatifs de ce moment de grâce, pourrait-on dire, la question, sur toutes les lèvres était devenue : « Est-ce un Sommet du Chantier de l'économie sociale ou un Sommet de l'ensemble des composantes de l'économie sociale ? ». La négociation serrée entre les parties a permis de faire de ce sommet un Sommet de toute l'économie sociale. Mais les tendances centripètes sont fortes à la direction du Chantier de l'économie sociale... ce qui laisse voir deux scénarios : ou bien la suite consacrerait le caractère fugitif de la coalition du Sommet ou son caractère pluraliste et centrifuge.

## Développement social : On peut comprendre de vos propos que l'économie sociale est à un nouveau tournant. C'est un dossier à suivre...

### Pour en savoir plus :

Yvan Comeau (2003), *Le communautaire, la nouvelle économie sociale et leurs retombées en région. Chaudière-Appalaches, L'Islet*, Éditions Terres Fauves.

J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.) (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.

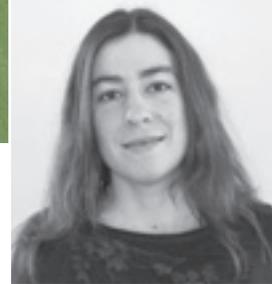
D. Demoustier (2001), *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros/Alternatives économiques.

H. Desroches (1983), *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste.

Direction des coopératives (1999), *Taux de survie des entreprises coopératives au Québec*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Gouvernement du Québec.

Louis Favreau (2005), *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec : essai d'analyse politique*, Gatineau, Cahier de la CRDC, Université du Québec en Outaouais.

Réseau d'investissement social du Québec (2004), *Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale*, Montréal, Réseau d'investissement social du Québec.



PAR MÉLANIE CHABOT  
COMITÉ DE RÉDACTION

# Des petites révolutions en marche, partout au Québec!

Quand l'activité économique renouvelle les pratiques dans une perspective de démocratisation, de prise en charge et d'empowerment.

Qui ne connaît pas Saint-Camille, ce petit village de 440 habitants situé à 35 kilomètres à l'est de Sherbrooke, qui allait jusqu'à faire jaser le mensuel *Le Monde diplomatique* l'automne dernier? Pourquoi toute cette attention, vous demandez-vous? Et bien, c'est qu'ici, comme dans bien des communautés locales et des régions du Québec, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, on est à réinventer notre modèle de développement. Et qui dit nouvelles formes de développement local dit de plus en plus démocratie locale et participative. Car ces initiatives locales, en devenant des lieux de coordination, de solidarité et de concertation, en viennent à exercer de plus en plus une fonction politique d'interlocuteurs privilégiés auprès des pouvoirs publics dans la relance de ces territoires. Ce faisant, ils instituent de nouvelles gouvernances locales.

« Il n'y a pas de recette pour réussir à développer nos territoires. C'est seulement avec nos ressources et nos initiatives locales qu'on y arrivera », confiait Bernard Généreux, maire de Saint-Prime et président de la Fédération québécoise des municipalités, lors du Sommet de l'économie sociale à l'automne dernier. Et pour cause. Qui est le mieux placé pour trouver des solutions adaptées aux réalités d'une communauté? Les gens situés en première ligne, au cœur de l'action, les gens du milieu. Et voilà tout le secret du succès de l'entrepreneu-

riat collectif: des projets initiés par le milieu, pour les gens du milieu, à partir de besoins identifiés par le milieu! « L'économie sociale représente un ingrédient très dynamique pour nos communautés et doit être présente davantage. Ça doit contaminer nos communautés », ajoutait Monsieur Généreux.

Moussé par un désir collectif de prise en charge, la MRC Maria-Chapdelaine, du côté du Saguenay-Lac Saint-Jean, a ainsi assisté au fil des ans à une véritable explosion d'entreprises d'économie sociale: Club des sportifs d'Albanel, Épicerie de Saint-Augustin, Transport collectif rural du comté de Roberval. L'un des secteurs les plus prolifiques demeure le domaine forestier. En 10 ans, huit coopératives forestières ont vu le jour. « Que ce soit la création d'un site d'observation, le drainage forestier, la coupe en damiers, on a la ressource à cœur et la pérennité des communautés forestières. Moi je dis toujours: gestion collective, retombées collectives! », confiait Carole Richer, membre du pôle régional d'économie sociale. Tisser des liens, rassembler les communautés, se responsabiliser face à un problème, voilà à quoi aspiraient les citoyens de la région.

En enracinant ses projets dans le milieu, l'entrepreneuriat collectif constitue une réelle stratégie d'occupation du territoire. Pas étonnant donc qu'une récente étude du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (2002)

puisse constater que c'est principalement dans les régions semi-urbaines et rurales que les indicateurs de croissance des coopératives sont les plus significatifs. 75% des emplois du secteur coopératif se retrouvent à l'extérieur des villes de Montréal, de la Capitale-Nationale (Québec) et de Laval.

Mais il n'y a pas qu'en milieu rural ou semi-rural où l'on réfléchit, discute et saisit des opportunités collectivement. Car s'il faut s'assurer que les communautés locales profitent de l'implantation des éoliennes dans le Bas-Saint-Laurent, s'il faut attirer de nouveaux médecins et retenir ceux en place, des quartiers et des municipalités, délaissées par le développement économique dominant, se mobilisent et se donnent le pouvoir de décider et de passer à l'action où et quand il le faut. « Pour une entreprise privée, le but premier c'est d'aller chercher du profit. Ils vont aller là où les gens ont le plus de fric, pour avoir un meilleur profit », explique Jean-François Aubin de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Trois-Rivières qui lutte au quotidien pour revitaliser des quartiers centraux de la ville. « Pourtant, ça ne veut pas dire que les besoins ne sont pas là, ça ne veut pas dire que les gens n'ont pas besoin de se vêtir et de se nourrir. Ils doivent se déplacer de plus en plus loin pour répondre à ces besoins-là. Nous, depuis cinq ans, on offre des initiatives non marchandes: Maison de

quartier, vélos, troc de services, jardins communautaires, café, buanderie, développement d'immeubles communautaires. On rebâtit avec le milieu. Et puis, l'amélioration du cadre de vie, qu'il soit urbain ou rural, c'est aussi la culture, les loisirs et le tourisme social, l'agriculture et la consommation responsable », poursuit-il.

Mais le collectif est actif et polyvalent sur l'ensemble du territoire québécois c'est, bien sûr, en raison de la présence des animateurs de projets, des leaders locaux, qui réussissent à mobiliser les citoyens, à concerter les acteurs locaux, à négocier avec les pouvoirs publics. On l'a vu, c'est aussi parce que ces projets citoyens peuvent compter sur l'appui de structures associatives de développement local et régional qui ont intégré la réalité de l'économie sociale dans leurs processus de concertation, de planification et de développement et qui offrent un accompagnement aux entrepreneurs collectifs dans la planification de l'ensemble des étapes de leurs projets.

Néanmoins, si l'entrepreneuriat collectif se déploie partout au Québec, son développement demeure inégal d'une région à l'autre et ce, bien souvent parce que les différents acteurs connaissent mal son potentiel de développement. Nous vous proposons de le découvrir (ou de le redécouvrir!). Suivez le guide ...

## À Montréal, les défis d'une économie sociale en croissance

PAR MÉLANIE CHABOT  
COMITÉ DE RÉDACTION

À Montréal, l'économie sociale a pris un essor considérable depuis 1997 avec le développement de plus de 300 entreprises d'économie sociale et 325 installations de Centres de la petite enfance (CPE). Elles emploient plus de 15 000 personnes, soit quelque 6 000 équivalents temps plein, et permettent chaque année à 2 000 autres de réintégrer le marché de l'emploi par des programmes d'insertion professionnelle. La région compte aussi une centaine de coopératives, qu'elles soient scolaires, de travail, de producteurs, de services ou de solidarité, ainsi que 500 coopératives d'habitation. De l'agrotourisme à la zoothérapie, des services de proximité aux produits du commerce équitable, les entreprises collectives montréalaises génèrent annuellement une activité économique de plus de 300 millions de dollars. Se déployant ainsi dans une grande variété de secteurs économiques, ces entreprises sont fortement engagées en faveur d'une économie au service du mieux-être collectif et d'un développement solidaire et durable sur

le territoire montréalais. Leur mission sociale leur permet de générer, en plus des bénéfices économiques immédiats, d'importantes retombées sociales, environnementales et culturelles.

### Des conditions propices au développement des entreprises d'économie sociale à Montréal

Si le développement des entreprises d'économie sociale s'est d'abord concentré dans trois secteurs de la Ville où le mouvement communautaire est particulièrement actif, on les trouve aujourd'hui dans tous les arrondissements de Montréal et dans les autres villes de l'île. Les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et les Centres locaux de développement (CLD) constituent un important réseau de première ligne pour le démarrage et le développement des nouvelles entreprises collectives. De 1998 à 2004, ils ont eu accès à un fonds réservé exclusivement à l'économie sociale disposant en moyenne de 3 millions de dollars par année pour effectuer ce travail de soutien local.

Parmi les autres conditions propices au développement figure aussi l'entente spécifique sur l'économie sociale, en vigueur de 1998 à 2001, conclue entre le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), le ministère de la Métropole, Emploi-Québec, les CDEC et les CLD. Cette entente a rendu possible le financement pluriannuel des entreprises et a dégagé des fonds pour des projets régionaux structurants. « Le soutien du CRDÎM, devenu par la suite la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, a assuré le financement des activités et des projets du Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM). Cet appui a fortement contribué au développement d'une vision régionale concertée », explique Édith Cyr, présidente du CÉSÎM et directrice générale du GRT Bâtir son quartier. Le CÉSÎM réunit les principaux acteurs et partenaires de l'économie sociale dans la région avec des représentants d'entreprises des différents secteurs d'activités, des syndicats, des organisations de soutien au développement local et régional et des

ministères et institutions. Ses mandats portent essentiellement sur la concertation et la promotion de l'économie sociale sur l'île. C'est dans ce cadre qu'il a publié, en octobre 2006, une première édition du *Répertoire des entreprises d'économie sociale de Montréal*. Cet outil, réalisé en collaboration avec la Ville de Montréal, recense plus de 530 entreprises. Il est aussi disponible sur [www.achatsolidaire.com](http://www.achatsolidaire.com). Une version électronique améliorée, disposant d'un moteur de recherche, est en voie de réalisation.

« Ensemble, ces différentes ressources, liées à l'expertise et à la créativité des promoteurs de même qu'à la mobilisation des collectivités autour des projets ont permis un taux de survie de 79 % des entreprises d'économie sociale, un taux nettement plus élevé que celui des entreprises privées »

— ÉDITH CYR

Plusieurs études ont démontré que les ressources de première ligne qui soutiennent et accompagnent les entrepreneurs sont essentielles à la survie des entreprises durant les premières années, tout comme les pratiques de mise en réseau et de partenariat qui permettent la mise en commun de certains services, ainsi que l'échange d'expertise et de savoir-faire. « Ensemble, ces différentes ressources, liées à l'expertise et à la créativité des promoteurs de même qu'à la mobilisation des collectivités autour des projets, ont permis un taux de survie de 79 % des entreprises d'économie sociale, un taux nettement plus élevé que celui des entreprises privées », souligne madame Cyr.

**« Les entreprises d'économie sociale ont besoin, au même titre que les autres, d'avoir accès à des outils adaptés aux différentes phases de leur croissance et de leur consolidation. »**

– THIERRY THOMAS

#### **Projet d'appui en gestion des entreprises d'économie sociale**

On le voit, cette économie sociale « nouvelle mouture » a dépassé le cycle de démarrage avec succès. Les entreprises ont maintenant sept, huit, neuf ans et arrivent à un nouveau cycle de leur développement. Leurs principaux défis concernent désormais la promotion, la commercialisation des produits, le développement de marchés, la gestion et la croissance. « Une idée émerge, on la met en œuvre, ça se développe et ça marche. La demande croît et à un moment donné, il faut gérer cette croissance-là, prendre des décisions. C'est l'histoire de

toutes les entreprises et les entreprises d'économie sociale ont besoin, au même titre que les autres, d'avoir accès à des outils adaptés aux différentes phases de leur croissance et de leur consolidation », de dire Thierry Thomas, coordonnateur du projet pilote de deuxième ligne visant à appuyer les entreprises d'économie sociale en gestion. Et si la formation des gestionnaires constitue pour toute entreprise une préoccupation importante, celle-ci se pose de manière particulière dans les entreprises collectives en raison de l'origine des promoteurs des projets et de la complexité de la mission des

entreprises qui combinent objectifs sociaux et économiques.

C'est ainsi qu'à l'initiative d'un groupe de CDEC, en collaboration avec le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), un projet pilote de deuxième ligne a vu le jour en 2006 afin de soutenir ces entrepreneurs à la fibre sociale dans leur acquisition de compétences en gestion, en marketing et en commercialisation. Et pour Thierry Thomas, il s'agit d'acquérir autant les savoir-faire que les savoir-être. « Comment lire des états financiers, comment faire une comptabilité efficace, assurer une mise en marché, c'est une chose. Mais savoir être un entrepreneur en est une autre. Les gestionnaires sont souvent mal à l'aise avec le business. Ils ont de la difficulté à être agressifs en affaires, à prendre le marché, à gérer la compétition, » d'expliquer M. Thomas.

#### **Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM)**

Ayant célébré son huitième anniversaire le 8 juin dernier, FBDM est une entreprise d'économie sociale dont la mission vise le développement des compétences de base de personnes en emploi et sans emploi. Au cours de la dernière année, elle a pu bénéficier des services d'accompagnement et d'aide technique offerts par le service de deuxième ligne pour une durée d'environ 150 heures. Guidés et accompagnés dans la préparation, la réalisation et le suivi de la planification stratégique de l'entreprise pour les années 2006-2009, la direction générale, le conseil d'administration et l'équipe de base ont aussi bénéficié d'une expertise en télémarketing afin de maximiser la pénétration des marchés potentiels de l'entreprise. « En un an, notre équipe est passée de 12 à 20 personnes. Nos résultats financiers sont bons, on arrive même à mettre de l'argent de côté pour développer de nouvelles activités. Bref, on est une organisation en plein développement. Alors, dans une étape comme celle-là, de changement, c'est très pertinent et nécessaire que l'équipe, la gestionnaire, moi en l'occurrence, on puisse avoir un accompagnement comme celui-là, une écoute et du *feed back*. Mieux outillés en matière de gestion, guidés de manière efficace dans l'identification de nos orientations stratégiques, nous pourrions sans aucun doute mieux relever les défis qui nous attendent. » – Louise Crépeau, directrice générale, FBDM



UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL DE LA FBDM

En un peu plus d'un an, grâce à un soutien financier de Développement économique Canada, 44 entreprises dans des secteurs aussi variés que l'informatique, l'environnement, la restauration, l'alimentation, la culture, pour ne nommer que ceux-ci, ont été rejointes par la mesure sur l'ensemble du territoire montréalais. Référéés par les services de première ligne, ces entreprises ont pu bénéficier non seulement de services permettant d'identifier de façon participative les problèmes à résoudre, mais aussi d'un accompagnement dans la mise en œuvre des recommandations proposées. « On veut que les entreprises bénéficiaires du projet puissent rester protagonistes de leur propre développement ». Comme l'explique Thierry Thomas, « il s'agit d'une façon de travailler qui est porteuse, qui est généreuse. Comme on souhaite avoir un effet durable, il faut qu'il y ait dans notre approche un

transfert de connaissances et de compétences. C'est pourquoi, nous intervenons comme support dans la mise en place de nos recommandations afin que l'entreprise comprenne et s'approprie de nouveaux outils de gestion. On n'a pas peur que l'entreprise comprenne comment faire. Au contraire, c'est exactement ce qu'on veut. »

Pour Pierre Morrissette, directeur général du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) et représentant les CDEC au CÉSÍM, il n'y a pas que les entreprises qui aient bénéficié d'un transfert de connaissance dans le cadre de ce projet pilote. Les CDEC, qui agissent comme ressource de première ligne lors du démarrage des entreprises, ont aussi développé leur expertise et, inversement, ces ressources de deuxième ligne ont été initiées aux particularités qui sont celles des entreprises d'écono-

mie sociale. « Tout ça concourt à la mise sur pied de services réellement adaptés aux entreprises d'économie sociale et qui tiennent compte de leurs caractéristiques propres. »

Et pour celui-ci, les résultats de ce projet pilote sont extrêmement concluants. « La mesure a permis de consolider ces entreprises qui représentent, ensemble, un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars, plus de 300 emplois à temps plein et près de 400 emplois à temps partiel si l'on inclut les postes d'insertion. Et comme nous avons fait une étude rigoureuse qui démontre que, bon an, mal an, il y a entre 30 et 50 entreprises qui ont besoin d'une aide comme celle-là, nous travaillons fort afin de trouver de nouveaux bailleurs de fonds afin que d'autres entreprises puissent bénéficier de ce service-là », d'expliquer Pierre Morrissette.

La région montréalaise compte une forte proportion d'entreprises qui ne bénéficient pas de politiques publiques sectorielles ou qui font face à une croissance qui dépasse la capacité du cadre local. « Pour continuer à se développer, nos entreprises auront besoin d'un renforcement des politiques publiques qui reconnaissent la mission et l'utilité sociales des entreprises. Le marché ne peut à lui seul générer l'équilibre. Les entreprises d'économie sociale se distinguent par des pratiques qui contribuent à la fois à la richesse économique et au mieux-être social. Leur valeur ajoutée n'est plus à démontrer. Soutenir l'économie sociale représente donc un investissement rentable et profitable pour la collectivité », de conclure Édith Cyr.



### Formétal

Formétal est une entreprise d'insertion qui existe depuis 1990. En pleine expansion, elle compte aujourd'hui une douzaine d'employés permanents et une trentaine de postes en insertion. Grâce au projet d'appui en gestion conseil, l'entreprise a reçu au cours de la dernière année un appui en développement organisationnel qui visait, par le biais d'une restructuration, à répondre à des objectifs de rentabilité et de développement d'affaires. Puis, une deuxième intervention du service de deuxième ligne a permis à l'entreprise d'améliorer la gestion de sa production, notamment en assurant un meilleur contrôle sur ses inventaires. « Ce n'est pas tant le résultat que le processus qui est intéressant dans le service de deuxième ligne. Ça nous a apporté du mouvement. Ça nous a forcés à bouger, à nous mettre en action pour qu'il y ait un résultat concret à la sortie de la démarche. Parce que même si tu connais la solution, la mettre en pratique, c'est autre chose. Et comme gestionnaire, comme équipe, on peut être désemparés par la mise en œuvre. Le fait de ne pas être seuls, d'être accompagnés, ça fait en sorte que ce que vous pourriez faire, mais que vous repoussez parce que vous n'avez pas le temps, parce que vous n'avez pas les moyens, vous puissiez le faire. Et c'est ça qui est intéressant. » – Jean Lechasseur, directeur général, Formétal.

# Le développement d'un modèle de franchise sociale

PAR LYNN O'CAIN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
CONSEIL RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE MAURICIE (CRES)



C'est en tentant d'identifier des outils de développement pour répondre au problème de la commercialisation que l'idée de franchises sociales a émergé. La réflexion, amorcée par quelques intervenants de la Mauricie, faisait suite à deux constats : les produits et services issus de l'économie sociale sont trop peu connus des clientèles cibles, et plusieurs entreprises de la région sont limitées dans leur développement. C'est pourquoi une intervention sur la question de la mise en marché des produits et services semblait vouloir s'imposer, et ce, en tablant sur le concept de valeur ajoutée de ces mêmes produits et services. Actuellement, un groupe de chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le CRES Mauricie, dans le cadre du Groupe régional d'activité partenariale (GRAP) de la Mauricie<sup>1</sup>, travaillent sur la question. L'objectif : documenter ces processus de commercialisation afin de fournir aux entreprises d'économie sociale des outils pour accroître leur développement et leur impact social.

L'apport des entreprises d'économie sociale dans la réponse aux besoins sociaux de nos communautés est de plus en plus marqué. Ceux que nous appelons les entrepreneurs sociaux ne cessent d'innover en trouvant des solutions à des besoins locaux. Mais si la plupart des entreprises d'économie sociale ont d'abord et avant tout un enracinement et une portée locale, certaines pourraient être reproduites ailleurs afin de faire bénéficier d'autres communautés de leur expertise ou encore de leurs pro-

duits et services. En fait, il s'agit du principe d'essaimage qui est surtout connu dans le secteur de l'entrepreneuriat privé, sous le modèle de franchise. Mais comment ce modèle de développement peut-il évoluer dans le milieu de l'économie sociale québécoise, compte tenu que ses entreprises sont normalement issues des besoins des communautés locales et que, par conséquent, il n'existe pas de modèles uniques et statiques d'entreprises collectives ? Pour y arriver, il faut expérimenter des modèles de développement stratégique de l'entrepreneuriat social qui pourront évoluer et s'adapter dans le temps et selon le contexte.

Cette réflexion tire ses origines d'un document publié par la chaire française *Entrepreneuriat social de l'ES-SEC* qui présente des études de cas sur la question du développement par essaimage<sup>2</sup>. Les auteures, Géraldine Chalencon et Anne-Marie Pache, définissent quatre modèles de développement qui sont en application en France et aussi au Québec. Loin de constituer des fins en soi, ces modèles présentent en fait des grandes tendances qui constituent des options de développement stratégiques pour les dirigeants d'entreprises à vocation sociale. Ces quatre modèles sont le développement par *dissémination*, par *essaimage souple*, par *essaimage franchisé* et le *développement centralisé*. En partant de ces modèles, nous espérons développer un modèle innovant qui servira particulièrement les entreprises qui œuvrent dans des secteurs très concurrentiels.

Le modèle de développement par dissémination est le plus connu et le plus utilisé. En effet, dans ce cas-ci, il suffit qu'un promoteur accepte de partager son expérience avec d'autres afin qu'ils puissent s'en inspirer. Ce modèle est fort souple, peu engageant et favorise l'émergence de nouvelles idées. Il permet de multiplier l'impact social d'un projet tout en conservant la finalité de celui-ci. Par contre, il ne favorise pas la capitalisation des projets.

Les modèles d'essaimage souple et franchisé nous intéressent davantage, car ils répondent aux besoins de capitalisation et aux problèmes de la concurrence. Au Québec, les coopératives ont développé des modèles de franchises par le biais de fédérations. Par contre, pour les entreprises de statut OBNL<sup>3</sup>, nous n'avons pas d'expérience d'essaimage franchisé. Des projets sont en cours dans la région de Montréal et de la Mauricie. Il sera intéressant de suivre leur évolution et de documenter leur expérience.

En fait, notre projet vise à proposer un modèle hybride d'essaimage afin de favoriser le développement des entreprises d'économie sociale par la mise en commun d'expertise et une certaine forme de mutualisation. On parle, par exemple, de partage d'outil de gestion, de la création d'une marque de commerce et d'économies d'échelles. Il semblerait que du côté des économies d'échelle et de la mutualisation des frais, les expériences ne soient pas concluantes, car la coordination de ce développement absorbe tous les bénéfices. C'est pourquoi nous voulons davantage

axer la mutualisation sur un aspect souvent négligé chez les entreprises, c'est-à-dire la commercialisation. Parce qu'elles répondent à des besoins sociaux sans financement adéquat, les entreprises d'économie sociale n'ont pas nécessairement les ressources financières pour faire une mise en marché efficace de leurs produits et services. Les entreprises n'arrivent pas à se développer suffisamment pour dégager des bénéfices leur permettant de répondre à leur mission sociale. Un véritable cercle vicieux s'installe.

Actuellement, nous constatons que l'idée de franchise vient majoritairement de groupes de promoteurs extérieurs au projet initial. Ces groupes souhaiteraient exporter dans leur région un autre projet en tant que concept ou marque de commerce. C'est pourquoi nous pensons à la mise sur pied d'une structure autonome qui permettrait de développer différentes franchises. Le modèle auquel nous pensons ne servirait donc pas uniquement l'organisation fondatrice, mais permettrait la création de plusieurs franchises dans des secteurs différents. De cette façon, l'organisation qui gèrerait les franchises pourrait développer un fonds servant à offrir des outils de commercialisation moins coûteux, peut-être même permettre une certaine forme de capitalisation. C'est de ce point de vue que nous souhaitons innover : offrir aux promoteurs de réduire les coûts au démarrage en ce qui concerne la commercialisation de leurs produits et services. Il s'agit d'un aspect extrêmement difficile à

## Fiducie du Chantier de l'économie sociale : des fonds disponibles pour le développement des entreprises collectives

PAR JACQUES CHAREST  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FIDUCIE  
CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

financer, mais pourtant essentiel au développement, et ce, particulièrement en région et dans des secteurs concurrentiels.

Dans un contexte où nous parlons de plus en plus d'achat socialement responsable, nous croyons qu'il est nécessaire de créer des images de marque pour les entreprises d'économie sociale. Il faut faire connaître à la population l'économie sociale comme une option de consommation répondant à des valeurs sociales et aux principes du développement durable.

Bien entendu, nous ne sommes qu'à l'étape de la réflexion. Le GRAP Mauricie organisera au cours de l'automne 2007 un séminaire afin de réunir différentes expériences de franchises sociales et ainsi approfondir la question. Par la suite, un modèle sera proposé. Un modèle souple et évolutif qui, espérons-nous, répondra adéquatement aux besoins.

Depuis février 2007, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale a débuté ses opérations de financement auprès des entreprises collectives. La Fiducie offre des prêts sans remboursement de capital avant 15 ans. Ce capital dit patient permet de soutenir les opérations des entreprises et d'appuyer des investissements immobiliers pour le développement de nouvelles activités. Ces prêts, variant entre 50 000 \$ et 1,5 million \$, sont octroyés en fonction de montages financiers dans lesquels ils ne peuvent représenter plus de 35 pour cent des frais liés au projet.

La mise en place de cette Fiducie fait suite à la volonté du Chantier de l'économie sociale de s'assurer de la disponibilité des outils financiers nécessaires au développement des entreprises d'économie sociale (EÉS). Le premier instrument initié par le Chantier de l'économie sociale fut le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) créé en 1997.

Par la suite, avec la croissance de plus en plus importante du secteur de l'économie sociale dans le portrait économique du Québec, différents outils et produits financiers ont vu le jour pour accompagner les EÉS dans leur démarrage et leur croissance. Cependant, dès le début des années 2000, les EÉS, les organismes de

soutien ainsi que le Chantier de l'économie sociale constatèrent que le développement de l'économie sociale était freiné par l'absence de capitalisation.

En effet, bien que de nombreux produits financiers soient disponibles pour les entreprises d'économie sociale, ceux-ci sont presque exclusivement offerts sous la forme de subventions, de prêts (avec ou sans garantie) et de produits d'investissement de type capital de risque dont le remboursement doit se faire sur une période de trois à sept ans. Avec ces types de produits, les entreprises sont prises dans un cycle de capitalisation et de décapitalisation à court terme.

Ces types de financement sont extrêmement exigeants pour la gestion des entreprises et peuvent nuire à leur développement. Celles-ci se retrouvent à devoir consacrer une portion beaucoup trop importante de leurs revenus au remboursement de leurs dettes et à leur décapitalisation. De plus, les taux de rendement exigés par les produits de capitaux de risque les rendent souvent inaccessibles. Non pas parce que les EÉS ne sont pas rentables, mais plutôt parce qu'une portion significative de cette « rentabilité » est injectée dans la mission sociale même de l'entreprise. La finalité des entreprises collectives n'étant pas qu'économique, il

(Suite page 32)

<sup>1</sup> Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale

<sup>2</sup> Changer d'échelle, Dupliquer les réussites sur de nouveaux territoires : une voie pour développer l'entrepreneuriat social, Étude de cas, témoignage et synthèse, Géraldine Chalencon et Annie-Marie Pache, 2006

<sup>3</sup> Organisme à but non lucratif



Photo : Jonathan Robert

JACQUES CHAREST  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FIDUCIE  
CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

(Suite de la page 31)

est normal que leur rentabilité ne soit pas exclusivement analysée avec des critères économiques, mais également en fonction de considérations sociales et environnementales.

Un nouveau produit d'investissement destiné aux ÉÉS s'imposait donc afin de compléter l'offre existante. La Fiducie du Chantier de l'économie sociale permet de soutenir la capitalisation des entreprises d'économie sociale et d'accroître le financement disponible. L'intervention de la Fiducie se fait en complémentarité avec les produits et les intervenants existants.

Les produits financiers offerts par la Fiducie sont considérés par les analystes financiers comme de l'équité ou de la quasi-équité pour l'entreprise. Les trois principales caractéristiques de ces investissements expliquent cela : d'une part, ces prêts sont à très long terme, d'autre part ils ne commandent aucun remboursement de capital pour toute la durée de l'investissement et finalement ils ne comportent aucune garantie ou une garantie de rang inférieur.

Les investissements se déclinent en deux types. Il peut s'agir d'un capital patient opérations pour financer les coûts qui sont liés au fonds de roulement, à la mise en marché de nouveaux produits ainsi qu'à l'acquisition d'équipement de bureau, d'équipement informatique, de matériel roulant, de machinerie ou d'outillage. Le produit de capital patient immobilier, pour sa part, finance les coûts qui sont directement associés à l'acquisition, à la construction ou à la rénovation d'actifs immobiliers tels qu'un immeuble, un bâtiment, un entrepôt, etc. Ce capital patient immobilier est garanti par une hypothèque immobilière subordonnée aux hypothèques immobilières pouvant être consenties à tout autre prêteur.

La Fiducie agit en complémentarité avec les produits présentement disponibles puisque ces investissements ne peuvent représenter plus de 35 pour cent des besoins de l'entreprise. Pour les entreprises d'économie sociale de l'ensemble des régions du Québec, elle permettra une meilleure capitalisation.

Photo : Jonathan Robert



LANCEMENT DE LA FIDUCIE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, LE 11 JANVIER 2007 À LA COOPÉRATIVE MÉDUSE, À QUÉBEC  
MONSIEUR HENRI MASSÉ, PRÉSIDENT DE LA FTQ;  
MADAME CLAUDETTE CARBONNEAU, PRÉSIDENTE DE LA CSN;  
MADAME NANCY NEAMTAN, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES FIDUCIAIRES DE LA FIDUCIE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE;  
MONSIEUR HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN, MINISTRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX;  
MONSIEUR JEAN-PIERRE BLACKBURN, MINISTRE DU TRAVAIL ET MINISTRE DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DE QUÉBEC;  
MONSIEUR LÉOPOLD BEAULIEU, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION CSN;  
À L'ARRIÈRE  
MONSIEUR JEAN CHAREST, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FIDUCIE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE;  
MONSIEUR PATRICK DUGUAY, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.

Les entreprises intéressées pourront obtenir plus d'information auprès des acteurs locaux et régionaux de développement dont notamment :

- les corporations de développement communautaire (CDC);
- les corporations de développement économique communautaire (CDEC);
- les coopératives de développement régional (CDR);
- les centres locaux de développement (CLD);
- les organisations de crédit communautaire;
- les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).

Le **Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)** est l'organisme mandaté par la Fiducie pour recevoir et analyser les demandes de fonds qui sont par la suite présentées au comité d'investissement de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. Vous pouvez rejoindre le RISQ à Montréal au 514 866-2355 et à Québec au 418 525-5526, p. 2111.

## La culture et l'économie sociale : un mariage gagnant

PAR ROBERT LAPLANTE, COLLABORATION SPÉCIALE

Même si l'économie sociale participe avec succès au développement de plusieurs domaines de la vie québécoise, il demeure des sphères d'activités où son implication semble moins connue du public et des médias. Saviez-vous qu'en 2002, le Québec comptait plus de 1 500 coopératives et OSBL dans le secteur de la culture, ce qui en fait un des secteurs les plus dynamiques de l'économie sociale avec ses 8 000 travailleurs et ses 160 M\$ en chiffre d'affaires? « C'est fou parce que plus de 80 % de l'industrie culturelle est en économie sociale. Et c'est un apport important. C'est à travers la culture qu'on se construit une identité collective, » de lancer Patrick Duguay, président du Chantier de l'économie sociale.

Pour Guy Lemire, secrétaire général de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), ce type d'entreprises culturelles joue un rôle extrêmement important dans le développement de plusieurs

régions du Québec. « Les productions de ces entreprises culturelles contribuent à la fierté de la population locale. Je pense particulièrement au Paradis du Nord, une comédie musicale dans la lignée de la Fabuleuse histoire d'un royaume, qui attire plusieurs milliers de spectateurs à La Sarre et qui procure à cette ville de l'ouest de l'Abitibi des retombées économiques directes et indirectes importantes » explique l'universitaire qui cite au passage d'autres exemples positifs qui ont lieu dans cette région : les foires gourmandes de Ville-Marie qui accueillent, dans cette petite municipalité du Témiscamingue de 2 500 âmes, près de 15 000 visiteurs; ou encore la biennale d'art miniature de Ville-Marie qui attire des créateurs de tous les coins de la planète. « C'est incroyable, imaginez de la miniature, dans un mini village dans une mini région et à l'autre bout du monde! Et ça va plus loin parce que certains artistes internationaux de la miniature collaborent maintenant en partenariat avec des créateurs locaux. Ça, c'est le genre d'expérience que je considère significatif » renchérit le représentant de l'UQAT.

La culture peut donc être un moteur de développement efficace pour ces régions dont certaines sont dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles. « Le développement de plusieurs régions dépend souvent de la forêt ou des mines, mais ce rôle-là peut être aussi joué en partie par la culture. Elle peut être un déclencheur d'initiatives locales auxquels les gens s'attachent » soutient Claude Ouellette d'Atena groupe-conseil, une entreprise d'économie sociale, qui offre une multitude de services

à la population du Bas-Saint-Laurent. « Des initiatives comme le Festival de la chanson de Petite Vallée en Gaspésie et le Festival de théâtre amateur de l'Esprit Saint du Bas-St-Laurent qui sont devenu des incontournables dans leurs disciplines respectives sont des témoignages éloquentes de ce rôle. »

« Ces entreprises culturelles ont un impact de développement local évident » explique Bernard Vallée du collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal. « En fait, dans certaines régions, il n'y a pas 36 outils possibles de développement. Et dans certains cas, les entreprises culturelles ont pratiquement créé les rares infrastructures collectives qui existent et à certains endroits, elles deviennent le produit d'appel principal de la région. On n'a qu'à penser au Festival de la chanson de Petite Vallée ». Mais pour Bernard Vallée, ces entreprises culturelles ont aussi un impact de développement social extrêmement important. « Ça permet une rétention des jeunes, le développement d'un sentiment d'appartenance grâce à une espèce d'expérience inédite, un espace d'expression où tu peux t'impliquer, où tu n'es pas seulement consommateur de culture mais aussi acteur, producteur » explique celui qui a animé un séminaire sur la culture comme acteur de développement social et économique lors des préparatifs du sommet de l'économie sociale et solidaire de novembre 2006.

« S'il n'y a aucun élément culturel dans les communautés, ces gens partent vont les chercher à l'extérieur » renchérit Claude Ouellette. Un constat partagé par Guy Lemire qui considère les activités culturel-

les comme des éléments fondamentaux dans la rétention des individus dans une région. « L'offre de produits culturels de qualité joue un rôle fondamental dans le taux de rétention de nos jeunes. Les jeunes qui s'y intéressent vont d'habitude étudier à l'extérieur mais, par la suite, ils reviennent en région pour organiser des activités culturelles parce qu'elles sont bien soutenues par la population, les commerçants, les médias et les décideurs locaux, » souligne-t-il.

« Ces entreprises participent à la démocratisation et à la démocratie culturelle » d'expliquer Bernard Vallée. « C'est central. D'un côté, elle fait augmenter la fréquentation des lieux culturels et pas seulement de la part d'une population déjà sensible à la culture mais aussi de la part de groupes minoritaires ou exclus qui ne les fréquentent pas. De l'autre, la démocratie culturelle implique activement la population dans la création ». Et ce rôle important joué par l'économie sociale dans le domaine culturel est incontournable tant en milieu urbain qu'en milieu rural. « L'économie sociale dans le domaine culturel est extrêmement précieuse pour ce qu'on appelle la culture émergente. C'est une sorte de pépinière. Je pense par exemple aux radios communautaires qui sont de beaux fleurons de l'économie sociale dans le domaine culturel. À Montréal, on connaît tous CIBL, incubateur de certaines productions culturelles extrêmement novatrices qui se sont par la suite fait connaître d'un public plus vaste comme par exemple Rock et Belles oreilles. Ça, c'est sans compter que toute une génération de militants sociaux, politiques, syndicaux, etc., y ont appris la pratique des médias en y étant eux-mêmes producteurs de radio communautaire. Et ça, c'est extrêmement important et pertinent » de conclure Bernard Vallée.



BERNARD VALLÉE  
COLLECTIF D'ANIMATION URBAINE L'AUTRE MONTRÉAL

# Le paradis abitibien

PAR ROBERT LAPLANTE, COLLABORATION SPÉCIALE

**D**u 28 juin au 4 août, la ville de La Sarre et, avec elle, l'Abitibi-Temiscamingue vibreront aux rythmes du Paradis du Nord, un spectacle historique à grand déploiement relatant les faits marquants du développement et de la colonisation de ce superbe coin de pays. Un spectacle musical avec plus de 75 comédiens, chanteurs, danseurs et gymnastes sur une scène impressionnante où la projection multimédia et les décors somptueux sont au rendez-vous.

Tous les jeudis, vendredis et samedis, les spectateurs québécois seront invités à découvrir ou à redécouvrir ce spectacle considéré par l'Association touristique régional d'Abitibi-Temiscamingue comme un des 5 produits d'appel de la région et lauréat d'une récompense lors de la dernière remise des Grand Prix du tourisme régional. Un témoignage de la réussite de l'arrimage entre l'économie sociale et la culture mais surtout une très belle histoire d'amour et de fierté entre les citoyens de La Sarre et de ses environs et le Paradis du Nord.

« Quand on parle de La Sarre aux gens d'ailleurs, on a tout le temps l'impression que c'est loin, que c'est inaccessible, qu'il s'y passe rien. Le Paradis du Nord ouvre donc une porte sur notre région et ça met en valeur tout le dynamisme des Abitibiens » lance Monique Côté, propriétaire d'un commerce à La Sarre, comédienne et aussi responsable du comité social de la troupe de théâtre. « Il y a un sentiment de fierté évident dans la population » confirme Daniel Morin directeur artistique et général d'« À cœur ouvert », la troupe qui produit le spectacle musical. « Mais pas juste de fierté, ils ont aussi le sentiment de participer à la dynamisation de la région » rajoute le directeur artistique en citant de mémoire les conclusions d'une étude commanditée l'an dernier par la MRC de l'Abitibi-Ouest. « C'est palpable », lance Christian Matte, un des 75 comédiens de la distribution et membre du conseil d'administration. « Vous n'avez qu'à prononcer les mots troupe « À cœur ouvert » pour voir aussitôt l'étincelle dans les yeux des gens » ajoute celui qui en plus de jouer et de danser dans la pièce musicale, s'occupe aussi de sa promotion.



C'est que les résidents de La Sarre ont une relation intime avec la production. « On est treize dans ma famille à être impliqués dans la pièce », lance Monique Côté. « Pour l'an passé on parle de plus de 700 bénévoles, environ une douzaines de salariés et quelques contractuels », explique Daniel Morin qui souligne que l'engouement de la population pour le projet était présent dès la naissance du projet. « La troupe qui existe depuis 1981 était connue. Elle avait déjà de la crédibilité. Et puis nous avons créé de l'effervescence autour du projet en donnant tout au long du processus de création des bribes d'information à la population pour les mettre en appétit. Lors de la journée d'information pour les auditions nous avions près de 200 inscrits qui souhaitaient participer au spectacle, qui voulaient non seulement y jouer mais qui voulaient aussi consacrer du temps pour la confection des costumes, des décors, etc. » raconte le directeur qui ajoute que seulement 15 bénévoles ne participeront pas à l'aventure cette année.

Un constat confirmé par Normand Houle, le maire de La Sarre qui voit dans l'événement un instrument efficace de promotion de sa région. « L'engouement autour de la pièce augmente d'année en année et nous recevons toujours plus de touristes. Il est donc important qu'ensemble, avec les maires des environs, on puisse mettre en évidence la richesse de nos villages. Les touristes qui viennent assister à la pièce, vont aussi se promener dans la région, il faut les séduire » explique avec enthousiasme le premier magistrat de La Sarre qui souligne au passage les retombées du Paradis du Nord pour sa municipalité et sa région.

Des retombées que Daniel Morin chiffre à plus d'un million de dollars pour les deux dernières années. « Il y a des retombées importantes pour les commerçants locaux grâce à nos achats mais aussi grâce à l'argent investi par les touristes » renchérit Monsieur Morin. « On le voit. Un soir j'ai essayé d'aller manger au restaurant avant la représentation mais j'ai dû oublier ça parce que c'était plein partout. J'étais fier de ça, parce qu'au mois de juillet quand tu n'as pas de gros événements touristiques, c'est pas toujours évident pour les restaurateurs » souligne Christian Matte.

Le projet qui a bénéficié de l'appui de toute la communauté La Sarroise peut donc envisager une troisième saison avec optimisme. « Le projet a obtenu beaucoup d'aide de la part de la communauté d'affaire qui a participé au financement et qui s'est aussi joint à un comité de mentors ce qui a donné de la crédibilité au projet. Il y a aussi les autorités municipales qui nous appuient financièrement et qui nous fournissent des services et des infrastructures comme des locaux de répétitions et l'amphithéâtre où nous nous produisons » ajoute Daniel Morin en citant aussi l'aide financière du gouvernement canadien et québécois.

« Quand je me suis joint à la troupe au début c'était par implication sociale mais avec le temps c'est devenu un mode de vie. Et finalement ils sont de plus en plus nombreux à vouloir se joindre au Paradis du Nord » témoigne Christian Matte en guise de conclusion.

# Les coopératives dans le domaine de la santé : vers une gouvernance de leur santé par les citoyens !

PAR MARIE-JOËLLE BRASSARD, PH.D

DIRECTRICE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT  
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ

C'est dans un contexte de turbulence que naissent et se développent une multitude de coopératives dans le domaine de la santé. Les recherches conduites par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité permettaient d'en dénombrier 75 en 2004 alors qu'on en compte 121 en 2007, une hausse en bonne partie liée au foisonnement des cliniques coopératives et à celles dans le secteur de l'habitation coopérative avec services aux aînés soutenus par leur communauté. D'autres coopératives dans le domaine de la santé voient leur nombre se stabiliser au début de l'année 2000 avec, devant

elles, un potentiel de développement fort imposant, tel le secteur des services à domicile dont l'éten due des services à la personne et aux travailleurs ne dépend plus que de l'imagination dans un monde où la conciliation travail-famille est une préoccupation majeure doublée des besoins des aînés.

L'effervescence des coopératives de santé participe à un double mouvement. L'un résulte des effets de la mondialisation où le citoyen est relégué à un rôle de consommateur de services. L'autre découle d'une dynamique et d'une volonté des citoyens de s'approprier leur

destinée et de définir comment ils veulent vivre demain. Voyons un peu comment les cliniques coopératives de services de santé se situent dans ce contexte renouvelé et en quoi elles sont une voie de réappropriation pour les citoyens à la fois de leur milieu de vie et peut-être aussi de leur santé.

## Un contexte de turbulence qui ouvre des avenues novatrices

Au début des années 60, l'État mettait en place un ensemble d'institutions de santé pour répondre aux besoins des jeunes familles. Il instaurait alors un régime universel et public de santé, notamment par l'adoption de l'assurance-hospitalisation (1961) et de l'assurance-maladie (1966). Les médecins étaient maintenant rémunérés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, ce qui a contribué à faciliter la gestion de leur propre clinique médicale et leur a permis de répondre à 80 % des besoins de services de première ligne jusqu'au début des années 80.

Aujourd'hui, le portrait s'est transformé. L'État québécois est sous pression alors qu'il doit composer avec un budget de santé qui représente 44 % des dépenses en même temps qu'il cherche à s'adapter à de nouvelles réalités. Les problèmes sont multiples; besoins d'hébergement pour les aînés, pénurie de médecins, suivi inadéquat du bénéficiaire, difficulté à maintenir l'accessibilité des services de santé sur tout le territoire québécois. En guise de solution, l'État révisait son mode de fonctionnement par l'adoption d'un Programme national de santé publique 2003-2012 qui planche sur une décentralisation

des services de santé au niveau régional avec les CSSS et les Agences régionales. Le cap est mis sur l'intégration des services d'un même territoire en mobilisant les différentes ressources communautaires en santé en vue d'en faciliter l'accès et d'établir des liens entre les différents secteurs.

De leur côté, les communautés sont en demande d'autonomie. Plusieurs refusent la fatalité de la fin du dernier service de santé. Et de fait, les cliniques privées gérées par les médecins sont en perte de vitesse, passant de 1 250 en 2000 à 840 en 2005, une diminution de près du tiers. Devant cette perspective peu attrayante, les communautés manifestent une volonté ferme de maintenir et de décider des services qu'elles veulent se donner en fonction de leur réalité toute particulière. Surtout, elles sont déterminées à demeurer dans leur milieu de vie. Les plus patients des promoteurs locaux de cliniques coopératives arriveront même à arrimer leurs demandes spécifiques de services à la complexité du réseau de la santé, quoique certains y sont plus habiles que d'autres.

Bref, l'institutionnalisation des services de santé constitua un progrès social majeur dont la responsabilité relève toujours de l'État. Mais quant à définir la nature de ces services, l'endroit où ils seront dispensés et selon quelles réalités, place aux citoyens.

## Définir les cliniques coopératives de services de santé

On ne sait pas exactement à quel moment cette poussée des cliniques coopératives de services de santé s'arrêtera. Alors qu'en 2006,

MARIE-JOËLLE BRASSARD,  
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION  
ET DE LA MUTUALITÉ



on en comptait à peine 13, six mois plus tard, on en dénombre 21, dont près de la moitié est en phase de démarrage.

Partout sur le territoire québécois, elles naissent de la persévérance des citoyens et d'une volonté ferme d'assurer la desserte locale de services de santé. Souvent, c'est le dernier médecin de la clinique privée locale qui sonne l'alarme. Dans une clinique coopérative de services de santé, ce sont des membres-citoyens qui s'associent pour répondre à des besoins liés à leurs conditions de vie en étant impliqués dans la prise de décisions et le contrôle des orientations. La coopérative met en place des mesures facilitatrices pour permettre aux médecins de pratiquer en rendant disponibles des locaux et des équipements adéquats, en assurant certaines tâches de gestion, notamment du personnel, de l'immeuble et de certains programmes de santé, en permettant une pratique dans un cadre de vie intéressant. Les médecins y sont toujours rémunérés par la RAMQ alors que les citoyens réunis en coopérative de solidarité gèrent le fonctionnement en impliquant les travailleurs et les professionnels de la santé. Pour la majorité, ces cliniques sont occupées par des médecins et différents professionnels de la santé; physiothérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, etc. et dans une moindre mesure, de professionnels exerçant dans le domaine des médecines alternatives.

### Faire ou SE laisser faire... deux modèles aux antipodes

On aura compris que ce partenariat entre les citoyens et les médecins s'apparente à une collectivisation des cliniques privées. Ne nous y trompons pas, loin de participer à la privatisation de la santé, elles

constituent un modèle tout à fait novateur en ce sens que les citoyens sont désormais engagés dans le maintien et les orientations de leurs services de santé. Cette situation ne s'explique pas uniquement par un problème de financement ou de pénurie de médecins. D'une part, les modes de vie se sont transformés et les médecins n'y échappent pas. Gestion trop accaparante des affaires d'une clinique, temps requis pour la gestion de personnel et de programmes gouvernementaux et surtout, la volonté des médecins de s'investir essentiellement à leur pratique médicale. À cela s'ajoute un phénomène qui va en s'accroissant, soit la féminisation de la médecine. Près de 50 % des médecins sont des femmes alors que le taux d'étudiants en médecine atteint près de 75 %. Le nombre d'heures accordées au travail est fonction d'un choix de vie centré sur un plus grand équilibre entre le travail et la famille.

Ainsi, la clinique coopérative correspond à un partenariat entre les membres de la communauté et les médecins qui répond tout à fait aux préoccupations des uns et des autres. Ce modèle rassure les communautés sur leur avenir et leur permet de mettre en place des services qui collent à leur réalité. Elles se présentent selon des formes aussi variées que les territoires qu'elles occupent. Par exemple, au Témiscamingue, la population a décidé de construire une clinique à Ville-Marie, ville-centre de 3 000 habitants, en assurant la desserte par les médecins dans 8 points de services pour autant de communautés rurales environnantes. Dans un autre territoire péri-urbain, la Coop Santé Aylmer, dans le secteur de la Ville de Gatineau, s'est tournée vers la prévention en dévelop-

pant une clinique santé de la femme, un projet sur les habitudes alimentaires et la maladie chronique, des sessions de sensibilisation à l'intention des membres sur la prévention du cancer et du diabète et bientôt, un programme adapté aux spécificités multiculturelles. Chaque clinique exige un regard neuf puisqu'elles reflètent les différences territoriales.

En contrepartie, les cliniques coopératives doivent faire contrepoids, voire s'opposer à un modèle émergent à l'échelle mondiale, soit le «one stop shop», tendance également observée au Québec. Il consiste pour les grandes firmes à intégrer des services multiples en un seul lieu : pharmacie, épicerie, supermarché, clinique médicale et autres. Des services «clés en main» sont alors offerts aux professionnels de la santé incluant la location de locaux à peu de frais, équipements disponibles, etc. Des effets pervers résultent d'un tel modèle puisqu'il affecte la redistribution des ressources professionnelles de santé sur l'ensemble du territoire en les concentrant. Il contribue également à une généralisation du «sans rendez-vous», négligeant le suivi médical. Cela va à contresens d'une approche préventive et de prise en charge de la santé par les personnes. Au Québec, ce modèle a été constaté comme un facteur d'échec de certains projets de prise en charge collective, la pharmacie ayant fait l'acquisition de la clinique, se soldant par une démobilitation citoyenne.

### Du «client consommateur de services» à la prise en charge de sa santé?

L'alternative coopérative dans le domaine de la santé, fondée sur la participation démocratique et le lien privilégié des citoyens à leur

milieu de vie, peut-elle véritablement transformer les mentalités et se traduire par une gouvernance de leur santé par les citoyens? Autrement dit, la clinique coopérative de santé permettra-t-elle de passer d'une approche de «consommateurs de services» développée à partir des années 1960 à une autre qui place la personne au centre pour transformer ses conditions de vie? Car il existe une relation entre l'état de santé d'une personne et le pouvoir dont elle dispose sur son devenir. Sentir les liens qui nous unissent aux autres, ne pas être isolé, pouvoir influencer sur les services de santé que l'on veut, pouvoir agir ensemble et maintenir un service de proximité essentiel à sa communauté, savoir qu'il y aura un lendemain pour sa communauté d'appartenance, que l'on peut améliorer la qualité de vie grâce à nos actions... n'est-ce pas là le début de la prévention de la maladie!

### Pour en savoir plus :

Marie-Joëlle Brassard et Jean-Pierre Girard, «Regard sur les coopératives de santé», *Action Nationale*, no. 4, avril 2007.

Jean-Pierre Girard et Yvan Comeau, dir., «Économie sociale, santé et services sociaux», *Revue Économie et Solidarité*, volume 36, no. 2

Jean-Pierre Girard, *Notre système de santé autrement. L'engagement citoyen par les coopératives*, Outremont, Éditions BGL, 2006.

## Petites et grandes séductions

PAR MÉLANIE CHABOT  
COMITÉ DE RÉDACTION

« Germain, un simple villageois, entreprend de convaincre une multinationale d'implanter une usine aux abords de Sainte-Marie-La-Mauderne, un village portuaire où l'on vivait autrefois de la pêche et dont la plupart des habitants sont aujourd'hui au chômage. Pour satisfaire les exigences des assureurs de l'entreprise, Germain doit persuader un médecin d'habiter leur minuscule village. Sous sa gouverne, les 150 villageois finissent par faire tout en leur pouvoir pour attirer un jeune médecin. » Ça vous dit quelque chose ?

Si le premier long métrage de Jean-François Pouliot a tant marqué l'imaginaire du public québécois, c'est peut-être parce qu'en plus du génie de son réalisateur, cette fable raconte très justement la réalité de plusieurs communautés de la province et met en scène toute la débrouillardise dont savent faire preuve les communautés locales. Car l'histoire se répète et aurait tout aussi bien pu se dérouler à Saint-Cyrille-de-Wendover, qu'à Massueville ...

### À Saint-Cyrille-de-Wendover

Maire de Saint-Cyrille pendant cinq ans, puis de la municipalité fusionnée de Saint-Cyrille et des Cantons-unis pendant cinq autres années, Robert Verrier, qui a parcouru les rangs des paroisses environnantes pendant de nombreuses années comme courtier d'assurances, constate au fil des ans la lente disparition des médecins de campagne et leur non-remplacement. En 1992, plus aucun médecin ne dessert les 17 000 habitants des 11 petites municipalités de la région : Saint-Cyrille, Saint-Lucien, Saint-Félix-de-Kingsey, Sainte-Clothilde, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ville et paroisse, Sainte-Brigitte-des-Saults, Sainte-Perpétue, Saint-Zéphirin, Saint-Charles et Saint-Joachim.

S'inspirant de l'expérience de Saint-Étienne-des-Grès et bien décidé à ne pas laisser la région se vider de ses services de proximité et, du même coup, de sa vie économique et sociale, Robert Verrier, maintenant à la retraite, hérite le projet de mettre sur pied une clinique coopérative de santé. Celle-ci, en offrant des locaux clés en mains aux professionnels de la santé, devrait permettre d'attirer de nouveaux médecins. En partenariat avec la Caisse populaire, la fabrique et le conseil municipal dont il était l'ancien maire, on procédera en 1999 au déménagement d'un hôpital modulaire de la Baie-James qui avait servi pour les fins d'un chantier hydroélectrique et on l'installera, ici-même, à Saint-Cyrille, sur un terrain cédé par la municipalité. C'est ainsi que la coopérative de santé Robert-Verrier allait voir le jour, ainsi nommée en l'hommage de son instigateur. Car décédé peu de temps avant l'aboutissement du projet, c'est Claude Verrier, un de ses fils, qui allait reprendre le flambeau et mener à terme le projet.

Après huit ans d'existence, la coopérative compte aujourd'hui près de 4 000 membres, quatre médecins, deux pharmaciens, une nutritionniste et un psychologue. Une « mini-urgence » a été mise sur pied afin de recevoir des patients sur une base sans rendez-vous, permettant ainsi de désengorger l'urgence de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville et



COOPÉRATIVE DE SANTÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

d'offrir des services de proximité à une plus grande proportion de la population. Orientée vers la médecine globale et préventive, les citoyens, en collaboration avec l'équipe en place, proposent et orientent les divers projets de la clinique en fonction de leurs besoins. C'est ainsi que des industriels ont manifesté leur intérêt à recevoir des cliniques de vaccination au sein de leur entreprise, qu'un projet sur l'alimentation des enfants et la formation des parents est en émergence avec la commission scolaire, que des outils sont développés pour contrer l'obésité et le stress, pour mieux contrôler le Ritalin chez les 4 à 12 ans, que des cours prénataux et postnataux sont supervisés par les médecins, que les pharmaciens informent les citoyens sur les effets des différents médicaments. « Et il y a plusieurs demandes qui nous proviennent des personnes âgées qui nous disent qu'ils aimeraient bien se mettre en forme. On doit regarder ça », d'ajouter Claude Verrier.

Pour celui-ci, si la coopérative de santé a, de fait, réussi à redonner un sentiment de fierté dans le milieu rural, c'est ici que la réalité prend le pas sur la fiction. Car mettre en place un service comme celui-là n'a pas été

aussi facile qu'il n'y paraît. D'abord, parce que l'opération séduction auprès des médecins constitue un véritable tour de force. Et si la présence des quatre médecins est extrêmement appréciée, elle ne suffit malheureusement pas à la demande. « On a de la veine d'avoir quatre médecins. Mais chacun peut prendre en moyenne 600 patients en médecine familiale pour un total de 2 400 personnes sur un bassin potentiel de 17 000 individus. Bien sûr, la « mini-urgence » nous permet de rejoindre un peu plus de citoyens, mais il faudrait aller chercher des médecins supplémentaires. Ça fait un an que je suis en planification avec l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval pour essayer d'attirer deux autres médecins. J'ai travaillé auprès de neuf finissants, mais aucun ne viendra travailler chez nous », d'expliquer Claude Verrier. Car la compétition est forte et il est difficile de jouer du coude aux côtés des mégaprojets urbains qui bénéficient d'équipements à la fine pointe de la technologie et de services de soutien, notamment d'équipes en soins infirmiers, comme c'est le cas pour les Groupes de médecine familiale (GMF). « Il faut un minimum de huit médecins pour pouvoir être reconnu comme GMF et on travaille très fort en ce moment pour que le gouvernement nous reconnaisse, même si nous n'avons pas le nombre de médecins requis. On suggère que les projets soient moins volumineux et qu'ils soient mieux répartis sur le territoire pour desservir davantage les populations. Le gouvernement doit travailler dans ce sens-là et soutenir en équipement et en services les médecins de campagne. Pour le moment, nous sommes hors-système, non-reconnus par les services gouvernementaux officiels de santé et considérés comme un service strictement privé. »

Et ce n'est pas tout de convaincre les médecins et les pouvoirs publics. Il faut aussi mobiliser la population, convaincre les partenaires financiers. « On a pris notre bâton de pèlerin et on est allés rencontrer nos 11 conseils municipaux, on a rencontré le curé et le marguillier qui nous ont donné l'autorisation de nous adresser à la population dans chacune des églises. Et nous avons expliqué aux gens que si leur part sociale de 50 \$ ne leur garantissait pas un accès à un médecin de famille, qu'il s'agissait néanmoins d'une manière concrète de revendiquer leur droit à la santé ».

En plus du soutien financier provenant des parts de qualification, le projet de coopérative a pu bénéficier de l'appui de différents partenaires dont le soutien financier de différentes compagnies, de la municipalité, du Fonds de solidarité, du Fonds d'économie sociale et de la caisse populaire locale. Celle-ci, dans une période de très grande difficulté financière, a accepté un report du remboursement de la dette (capital et intérêts) trois années consécutives. Pour arriver à se sortir du marasme financier, une loto a été mise sur pied, ainsi qu'une fondation qui permet aux donateurs d'obtenir des déductions fiscales et de continuer à soutenir les activités de la clinique. « On commence à voir la lumière au bout du tunnel. Et quand les finances fonctionnent, le reste est plus facile à faire fonctionner, d'autant plus qu'on a l'appui de la population. Pour le reste, on se dit qu'Alphonse Desjardins, quand il a démarré sa première caisse, ça lui a pris une dizaine d'années avant d'arriver à faire reconnaître que le système coopératif avait peut-être du bon. Alors on reste optimiste », de lancer Claude Verrier.

### À Saint-Aimé et Massueville

En 2001, la commission scolaire de Sorel-Tracy envisage la possibilité de ne pas ouvrir de classe de maternelle l'année suivante à l'école Christ-Roi, située à Massueville. C'est que, malgré que l'école desserve aussi la municipalité de Saint-Aimé, seulement six enfants seront en âge d'entrer à l'école en septembre prochain. Cette nouvelle réalité risquant de mettre

en péril l'avenir de leur communauté, il n'en fallait pas plus pour que les citoyens se mobilisent. « On s'est dit, si on ferme l'école, aussi bien fermer le bureau de poste, fermer tout, et le dernier fermera la lumière en partant », s'exclame Denis Marion, maire de la petite municipalité de 530 âmes. Bien décidés à ne pas sombrer dans le fatalisme et à profiter des opportunités offertes par la politique de la ruralité qui, au même moment, vient d'être déposée par le gouvernement péquiste, les deux communautés mettent en place le Comité de développement de Saint-Aimé-Massueville. L'objectif? Faire face à la décroissance de la population en améliorant le milieu de vie afin d'attirer les jeunes familles et maintenir les personnes âgées dans un cadre de vie intéressant et offrant les services essentiels.

MASSUEVILLE: LA ROUTE DES ÉPOUVANTAILS



Formé des deux maires, de deux conseillers municipaux et de quatre citoyens, le Comité se donne six mois pour dresser un portrait de la situation et surtout, pour imaginer des pistes de solution. Venus présenter ses recommandations devant plus de 200 citoyens réunis à l'église, le Comité de développement de Saint-Aimé-Massueville propose, pour la mise en œuvre des solutions possibles, l'organisation de trois comités de relance : le comité de développement communautaire, le comité de développement culturel et touristique et le comité de développement économique. En 2005, grâce à l'investissement bénévole de bon nombre de citoyens dans la réalisation de projets concrets, les comités de Saint-Aimé et Massueville se voyaient remettre rien de moins que le prix de l'intervenant économique de l'année par la Ville de Sorel-Tracy. Et pour cause.

D'abord, le comité de développement économique s'est affairé à dresser une liste de toutes les entreprises, ressources et services offerts par les citoyens des deux municipalités. Compilé dans un bottin et distribué gratuitement à l'ensemble des citoyens, cette petite bible des ressources locales a permis de favoriser le maillage et de stimuler l'achat local. « Par exemple, des gens se sont dit, « tiens, il y a un traducteur qui habite Saint-Aimé. Depuis trois ans, on envoie nos contrats de traduction à Montréal, peut-être qu'on pourrait faire affaire avec lui » », d'expliquer Monsieur Marion. Parallèlement, un travail de représentation auprès des instances de développement du Bas-Richelieu s'est fait afin de s'assurer que Saint-Aimé et Massueville puissent être placés au centre du développement agroalimentaire et profiter, notamment, de leur proximité avec Saint-Hyacinthe.

De son côté, le comité de développement culturel et touristique, bien décidé à susciter la participation, la solidarité et le sentiment d'appartenance de la communauté, a développé différents projets qui font maintenant la fierté de la population. Inauguration d'une halle dans le Parc du Carré-Royal, Fête des récoltes, parcours patrimonial pour les visiteurs pendant l'été, ouverture d'une galerie d'art, organisation du Tour cycliste panoramique de la Yamaska, collaboration au Festival de musique classique du Bas-Richelieu et, surtout, organisation de ce qui fait maintenant la marque distinctive de Saint-Aimé et Massueville : la Route des épouvantails. Véritable exposition en plein air s'étendant sur 63 km, les visiteurs sont invités à venir découvrir plus d'une centaine d'épouvantails fabriqués par les familles, mais aussi l'école, la caisse populaire locale, les deux municipalités, le service des incendies, etc. Comme nous l'explique Denis Marion, la Route vise à faire découvrir le village et surtout les rangs de Saint-Aimé et de Massueville. « Les gens ont peu d'occasions d'aller dans les rangs et on se disait, qu'est-ce qui nous ressemble sinon les champs. D'où cette idée qui est absolument unique au Québec et qui permet aux visiteurs de découvrir des paysages extraordinaires. »

Quant au comité de développement communautaire, il travaille actuellement à la mise sur pied d'une coopérative de santé qui desservirait huit municipalités présentes sur le territoire de deux MRC : Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Robert, Sainte-Victoire et Yamaska. « On s'est dit qu'on ne pourrait pas y arriver tout seuls, qu'on ne pouvait pas tout avoir individuellement. Alors on est allés chercher les municipalités environnantes. Et même si la coopérative s'installera dans le presbytère de Saint-Aimé, ces communautés-là ont décidé d'embarquer avec nous. C'est quelque chose d'assez exceptionnel parce qu'en milieu rural, traditionnellement, on est collés sur notre clocher. Les gens commencent à se dire que le succès d'une municipalité



MASSUEVILLE : FÊTE DES RÉCOLTES 2006

entraîne nécessairement le succès de la voisine,» d'expliquer Denis Marion.

L'objectif poursuivi est d'offrir des services en complémentarité avec ceux offerts par le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Sorel-Tracy. « Notre créneau, c'est le sans rendez-vous. Actuellement, toute la première ligne à Sorel-Tracy c'est l'urgence. Ce qu'on souhaite, c'est de développer un service de première ligne chez-nous afin de désengorger l'urgence. Parce qu'on s'est rendu compte qu'on n'arriverait pas à organiser des services de médecine familiale. Quand bien même qu'un médecin aurait voulu venir s'établir chez nous, il aurait fallu qu'il sorte du système de santé parce que jamais le CSSS – qui gère les effectifs médicaux – n'aurait accepté qu'un médecin vienne s'installer ici avant de s'installer à l'urgence où il manque 15, 20, 30 médecins », d'expliquer Denis Marion. Et si le projet est encore en phase de démarrage, il semble voué à la réussite. « Le CSSS a acheté notre proposition. Des ressources vont être dégagées afin que les médecins puissent se déplacer et venir pratiquer deux jours par semaine dans notre communauté. On aura probablement une infirmière et aussi une pharmacie. Puis, on a un univers de centres communautaires qui ont, pour la plupart, un mandat pour le Bas-Richelieu, mais qui offrent leurs services à Sorel-Tracy pour des raisons financières évidentes. Ce qu'on souhaite, c'est de devenir leur port d'attache en milieu rural », de poursuivre M. Marion.

Pour le maire de Massueville, tout ça, c'est plus qu'une coopérative de santé. « C'est un projet d'entrepreneuriat collectif qui se situe dans le contexte de la relance de notre ruralité. On veut être capables d'offrir un milieu de vie alternatif pour arriver à garder notre monde et à attirer les jeunes familles. Et ça passe par l'appartenance, la responsabilité et la citoyenneté. Les gens se disent : « Ça nous appartient, alors on prend ça en main ». » Et à jeter un coup d'œil aux projets qui ont émergé dans cette communauté depuis 2002, et ce, même à l'extérieur des comités de relance, on ne peut être que séduit par son dynamisme.

## Des coopératives dans l'éolien : pour que les vents dominants restent ceux de la solidarité!

PAR MÉLANIE CHABOT  
COMITÉ DE RÉDACTION

En misant sur le développement de l'énergie éolienne dans sa récente stratégie énergétique, le gouvernement du Québec visait non seulement à développer la filière des énergies renouvelables, mais aussi à utiliser l'énorme potentiel éolien de la province comme outils de développement social et économique.

De fait, le développement de cette filière d'avenir présente un potentiel immense pour le développement des communautés rurales et leur diversification économique. « Pour les régions « ressources » qui voient notamment leurs ressources traditionnelles s'effondrer, comme la pêche et le bois, c'est un enjeu absolument crucial de leur survie », de dire Jean-Louis Chaumel, directeur des Coopératives regroupées en énergie renouvelable du Québec (CRERQ), professeur à l'Université du Québec à Rimouski (UQÀR) et membre du Groupe éolien de l'UQÀR. Or, de l'avis de plusieurs, le développement de l'énergie éolienne tel qu'il se déploie actuellement, loin de stimuler l'économie des régions, profite essentiellement aux industriels de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis. Et si le développement de la filière éolienne a suscité des attentes immenses de la part de nombreuses communautés du Québec, sa gestion, ses faibles retombées économiques et sociales pour les milieux et ses atteintes aux paysages, suscitent désormais d'énormes inquiétudes.

En octobre 2004, à la suite des ententes de gré à gré à Cap-Chat, Matane et Murdochville, un premier 1000 mégawatts (MW) a été attribué en appels d'offres par Hydro-Québec distribution à deux promoteurs privés : Cartier Wind Energy, avec six projets totalisant 740 MW, et à Northland Power, avec deux projets totalisant 251 MW. Ces grands projets ont généré divers emplois durant la construction des parcs, sans compter ceux créés lors des études d'avant-projet. « Mais une fois la construction terminée, il n'est resté pratiquement qu'un seul emploi dans la communauté de Baie-des-Sables qui a pourtant un énorme parc de 70 éoliennes », nous rapportait Jean-Louis Chaumel. Pour celui-ci, cette stratégie qui se restreint à négocier des redevances avec les promoteurs et qui vise à stimuler les investissements étrangers dans un contexte de balance commerciale négative, est loin d'être une option structurante pour les communautés.

Pour Martin Gagnon, conseiller en développement coopératif à la Coopérative de développement régional (CDR) Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, ce modèle de développement permet de retenir un peu moins de 1% des revenus générés par l'énergie éolienne sur le territoire québécois. « Actuellement, la redevance moyenne aux propriétaires fonciers est de 3 000 \$/MW, ce qui est un peu plus que le barème plancher établi par le gouvernement du Québec en février dernier. Quant aux redevances aux municipalités et aux MRC, elles sont en moyenne de 1 500 \$/MW, ce qui constitue des retombées économiques pour les communautés de l'ordre de 4 500 \$, alors que les revenus bruts sont estimés en moyenne à 300 000 \$/MW. » Comme la plupart des machines installées sont des 1,5 mégawatts, cela revient à 1% des revenus bruts.

« À mon avis, l'éolien c'est le plus important enjeu de développement social actuellement dans tout le Québec. »

— JEAN-LOUIS CHAUMEL

Mais pis encore, ce modèle de développement risque de miner les solidarités locales en mettant les citoyens dans une situation de vive compétition pour l'hébergement des éoliennes. « Les entrepreneurs privés font signer des contrats dans les cuisines avec des clauses de confidentialité. Et comme il n'y a pas de place pour tout le monde et qu'il y a beaucoup d'argent en jeu, la pression est très forte en ce moment dans la région. » C'est qu'en tenant compte des contrats déjà engagés dans la région du



Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie dans le cadre du premier appel d'offres, le potentiel éolien de l'Est du Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Chaudière-Appalaches) pour le deuxième appel d'offres est de 500 MW selon les ingénieurs d'Hydro-Québec. « Mais actuellement, il y a 2 300 MW de projets qui se préparent pour cet appel d'offres seulement au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie » d'affirmer M. Gagnon.

### Le vent, une ressource locale qui doit être développée par les gens de la localité.

Pour Jean-Louis Chaumel, l'équation est simple. « Ou bien ces collectivités s'impliquent et valorisent cette richesse exceptionnelle, ou bien elles continueront à assister à l'exploitation par d'autres de ce "gisement" de ressource naturelle, d'emplois, etc. » Car au-delà des redevances, ce sont les revenus des projets éoliens comme tels qui pourraient représenter un apport réel et récurrent pour les communautés. « Il est très facile pour une communauté, dans le cadre d'un projet coopératif ou communautaire, d'aller chercher au moins 50 000 \$ par année, par éolienne. Pour un petit parc de 10 MW, il s'agit d'un demi-million de dollars de retombées dans la communauté chaque année et l'assurance d'au moins cinq emplois permanents. » Il est donc vital que les projets communautaires et coopératifs puissent entrer dans la course. « C'est une question d'équité. Et parce qu'ils sont plus petits, plus facilement intégrables dans les paysages, plus faciles à financer, mieux acceptés socialement, bref à la portée de ces communautés, ces projets, un peu plus petits (mais tout à fait standard en Europe et ailleurs dans le monde), constituent une formule bien adaptée à ces régions », d'ajouter M. Chaumel.

Pour permettre aux communautés de tirer leur épingle du jeu, le gouvernement du Québec a reporté au 15 septembre prochain la date du dépôt des soumissions pour le deuxième appel d'offres de 2 000 MW et a modifié par règlement ses orientations à la Régie de l'énergie afin que la participation des communautés locales et des autochtones soient prises en compte lors de l'analyse des soumissions.

### Le potentiel éolien du Québec et son développement

Le potentiel énergétique éolien, intégrable au réseau électrique d'Hydro-Québec, est estimé à 4 000 MW d'ici à 2015.

- 2003 : lancement du 1<sup>er</sup> appel d'offre (1000 MW)
- 2005 : lancement du 2<sup>e</sup> appel d'offre (2000 MW)
- 2008 : lancement d'un bloc réservé aux communautés autochtones et aux projets communautaires (500 MW). Dans ce cas-ci, les règles restent à être déterminées.

### Le potentiel éolien de la région du bas saint-Laurent – 500 MW

- La valeur inclut les régions de la Gaspésie et de l'Est de Chaudière-Appalaches
- La valeur tient compte des contrats engagés – 700,5 MW pour le Bas-Saint-Laurent et 742,5 MW pour la Gaspésie

Source: Laboratoire de recherche en énergie éolienne, *Les projets éoliens au Québec. Session de formation*, Université du Québec à Rimouski, 31 janvier 2007



**« Sans prendre en main elles-mêmes, au moins une partie significative de ce développement, les communautés sont condamnées à une situation de "spectateurs impuissants" de l'exploitation par d'autres de ce qui est pourtant une richesse collective. »**

– JEAN-LOUIS CHAUMEL

« La solution, c'est de se regrouper, de se parler, de se concerter et de se trouver un leader, un champion local et, rapidement, de créer une structure. Or, selon les lois québécoises, la structure coopérative est de loin la plus simple, la plus rapide et la moins chère. Sa transparence et sa bonne adaptation à la culture québécoise font aussi en sorte que c'est une approche très bien acceptée par tous, y compris les financiers. » Et ça, les régions venteuses du Québec semblent l'avoir compris. « En ce moment, il y a des assemblées publiques qui se tiennent partout. En quatre mois, 16 coopératives ont été formées. C'est du jamais vu », s'exclame Martin Gagnon. Issues de l'association de différents partenaires locaux – propriétaires fonciers qui se regroupent, auxquels viennent s'ajouter le voisinage et aussi la population villageoise qui se sent concernée – ces coopératives prennent des formes diverses, comme celle d'un projet communautaire géré par et pour les gens des communautés locales ou encore celle d'un partenariat avec les promoteurs privés et qui vise à élever les retombées et à participer plus activement aux décisions.

C'est dans ce contexte de croissance hyper-rapide des projets coopératifs dans ce secteur que les Coopératives regroupées en énergie renouvelable du Québec (CRERQ) ont vu le jour. « Et l'énergie renouvelable, c'est important. Nous avons orienté les coopératives là-dessus. Tant mieux si nous avons l'éolien, mais il faut aussi penser aux autres possibilités, à la géothermie notamment. Il faut canaliser cette solidarité-là vers les autres potentialités », d'expliquer Martin Gagnon. Et en plus des services de soutien, les CRECQ viennent de mettre sur pied une division consacrée à la fabrication de pièces en région. « Tout ceci semble suivre le modèle de la Coopérative Fédérée. D'ailleurs notre « soeur » Ecotecnia, en Espagne, elle aussi coopérative, est le cinquième plus gros fabricant d'éoliennes au monde et a 70 000 employés. On suit le même chemin », de conclure Jean-Louis Chaumel.

### Pour en savoir plus :

Roméo Bouchard et al., *Eolien : pour qui souffle le vent ?*, Montréal, Écosociété, 2007.

# La coopérative de solidarité

## Les vents de chez nous

**S'**organiser avant de se faire organiser ! Voilà le principe qui semble guider la communauté de Saint-Noël et Gilbert Otis, membre de la Coopérative de solidarité *Les vents de chez nous*, président des *Coopératives regroupées en énergie renouvelable du Québec* et membre de soutien de plusieurs autres coopératives de solidarité dans la filière éolienne. Citoyen de la petite municipalité de Saint-Noël dans la région de la Matapédia, celui-ci semble bien décidé à faire en sorte que les communautés de la région puissent être acteurs à part entière du développement de la filière éolienne. L'objectif ? Que l'éolien soit un moteur de développement social et économique réel.

« J'avais signé des droits d'option avec un promoteur privé et je me rendais compte que ça n'avait pas de bon sens. Pourquoi ce n'était pas possible pour nous autres, les petites communautés, de s'en créer des parcs d'éoliennes ? Comme il fallait d'abord savoir s'il y avait du vent chez nous, j'ai approché mon frère et on s'est acheté une tour de mesure de vents. Au bout d'un an, en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski, on avait un portrait précis de ce que pouvait rapporter un parc d'éoliennes dans notre région. Pas besoin de vous dire qu'à ce moment-là, il y a des promoteurs privés qui se sont montrés très intéressés par notre petit projet. Mais ça nous aurait donné quoi d'avoir des millions et de voir les gens autour de nous autres, les générations futures, recevoir des miettes de la compagnie ? On aurait créé une injustice sociale. Alors on a refusé les montants faramineux qu'ils nous offraient et on leur a dit : « on veut un partenariat à 50-50. On apporte 50 % du financement, on se partage les tâches et on se partage les revenus. Et vous devez maintenant négocier avec nous collectivement, à travers la coopérative, et pas seulement d'un à un. » Ils ont accepté. »

*Les vents de chez nous* c'est donc un projet coopératif de 25 MW, en partenariat avec un promoteur de l'Ontario. Il regroupe douze voisins propriétaires et implique l'ensemble de la population locale. « Ceux qui n'ont pas d'éoliennes sur leur terre reçoivent aussi des redevances. On partage le paysage, alors on partage les revenus dans le milieu. Et comme la municipalité reçoit aussi des redevances, par ricochet, les citoyens en bénéficient. Alors ces éoliennes-là, elles sont la pro-

priété de l'ensemble de la communauté. » Mais au-delà des redevances, c'est par les revenus générés par la coopérative que *Les vents de chez nous* entend créer un réel dynamisme économique dans le milieu. « Les coopératives de solidarité qu'on forme, ça devient des entreprises dans le milieu. Bien sûr, les membres de la coopérative se partagent une certaine redevance. Mais avec les revenus générés par la coopérative, on a décidé de créer un fonds de développement pour financer des projets d'entreprises dans la communauté. On va en faire du capital de risque afin de soutenir les projets du milieu. On a évalué à 400 000 \$ par année le montant de ce fonds-là. »

### Le projet communautaire Un village, une éolienne

Mais s'il faut profiter de la présence de ces promoteurs et de leurs capitaux sur le territoire, en s'assurant de participer plus activement aux décisions et en tirant sa juste part, la communauté de Saint-Noël entend aussi tirer profit elle-même de son vent et ne pas attendre les appels d'offres d'Hydro-Québec. Comment ? En construisant elle-même une grande éolienne de un mégawatt qu'on envisage de vendre directement à Hydro-Québec. Ainsi, réunis en coopérative, les Saint-Noëlois entendent réunir 1,7 million de dollars pour sa construction.

Pour Gilbert Otis, cette façon de faire, c'est « LA » façon de faire du développement éolien harmonieux dans un milieu. « Et s'unir, c'est la plus grande force qu'on peut avoir. » Mobiliser les gens du village pour faire un projet collectif avec une éolienne pour un village, afin de générer des revenus pour réaliser des projets de développement dans la communauté ! Voilà la prémisse d'un projet qui a initié la vague des coopératives depuis octobre 2006 au Bas-Saint-Laurent. Les citoyens et citoyennes de Saint-Noël, cette communauté de la Matapédia, profitent des initiatives de la famille Otis de mettre en valeur « notre » ressource éolienne et de créer « notre » propre projet pour « notre » communauté en utilisant les mêmes ressources techniques. C'est de l'intercoopération et un véritable mouvement coopératif qui se crée dans cette communauté. Le projet est contagieux parce que plusieurs autres villages du Québec s'informent et veulent suivre les traces des gens de Saint-Noël et de ce modèle de coopérative de solidarité.

## Loisir et tourisme social : une contribution au développement des communautés

PAR SONIA VAILLANCOURT  
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIRS

**B**ien que les industries de la consommation et du divertissement semblent s'être approprié l'idéal de la société du loisir et avoir imposé une vision exclusivement économique du temps libre, il faut rappeler que le loisir est aussi un droit et qu'au titre de la responsabilité publique, il est pertinent de s'occuper de l'exercice du droit au loisir comme on le fait pour ceux relatifs à la santé, à l'éducation, à l'environnement, etc.

C'est dans ce contexte qu'existe un secteur du loisir qui fait la promotion de l'exercice du droit au loisir, en regard de son accessibilité. La présence du secteur du milieu associatif peut-être ainsi considéré comme une alternative à l'omniprésence de ces industries.

Le milieu associatif en loisir est constitué de milliers d'organismes dont 4 700 sont actifs au sein du réseau fédéré du Conseil québécois du loisir. Ceux-ci interviennent dans plusieurs champs du temps libre notamment le loisir culturel, de plein air, scientifique, socio-

éducatif et touristique (tourisme social) et mobilisent quelques 250 000 bénévoles et l'équivalent de 7 000 emplois. Leurs missions et leurs interventions reflètent des valeurs d'accessibilité, de solidarité, de démocratie, de participation citoyenne, de respect des environnements dans une perspective de développement durable.

L'identification des organismes et des regroupements de ce réseau, tant à l'action communautaire autonome qu'à l'économie sociale, s'avère une réalité historique et toujours actuelle. En effet, le milieu associatif du loisir et du tourisme social s'est identifié à l'économie sociale bien avant le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. Déjà en 1984, le Conseil québécois du loisir (CQL) avait adopté l'économie sociale et publiait « Le loisir, c'est rentable, carnet de bord de l'économie sociale destiné à toute organisation sans but lucratif dans le domaine du loisir ». La concordance entre les caractéristiques reconnues de l'économie sociale et celles des organismes de loisir permet de les considérer comme des organismes d'économie sociale en loisir.

L'atteinte des objectifs visant la rentabilité sociale et la viabilité économique des organismes et des projets, constitue une orientation mais aussi un défi. Ces organismes gèrent le développement et la pérennisation de camps de vacances, de camps familiaux, d'auberges de jeunesse, de centres communautaires de loisir, des festivals, de sentiers de randonnée pédestre, de sites d'accès pour la pratique du canot et du kayak, de sites d'escalade, etc

C'est par leur présence dans l'ensemble des régions du Québec et la diversité de leurs interventions que ces organismes de loisir et de tourisme social, ont un rôle important dans l'animation et le développement des communautés. « Les organisations de loisir produisent du lien social. Ce lien social recèle un formidable potentiel de dynamisation de l'action collective. Le lien social, c'est de la dynamite ! L'expérience de l'action solidaire et de la réussite de projets dont ils profitent des retombées situent les membres des organismes de loisir dans une démarche d'« empowerment » dans son sens le plus large, gagner du pouvoir sur sa vie et pouvoir organiser son milieu de vie. Bref devenir un citoyen de plus en plus actif. C'est ainsi que les milieux de loisir contribuent à la vie politique, au sens de bâtir la cité. Ils offrent dans la communauté une assise stimulant la qualité du lien social et contribuent à l'action de transformation des conditions de vie du milieu. »

Ces organismes font la promotion d'activités, d'équipements et de pratiques, entretiennent un patrimoine collectif, forment des

ressources humaines, assurent l'accessibilité et la qualité des services et défendent les intérêts de ceux qui pratiquent les activités ainsi que l'accessibilité au territoire dans une perspective de développement durable. Il appert que cette présence des organismes d'économie sociale en loisir et en tourisme social contribue à l'amélioration de la qualité de vie et génère en plus des retombées économiques pour le milieu.

« Le concept de tourisme social réfère aux programmes, aux réalisations et aux actions visant à rendre effectifs le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de la population, notamment les jeunes, les familles, les retraités, les handicapés, les personnes aux revenus modestes... mais qui visent aussi la qualité de la relation entre les visiteurs et les communautés d'accueil. .... On inclut aussi dans le tourisme social les mesures mises en œuvre par les gouvernements de divers pays pour encourager le départ en vacances et qui sont le résultat de luttes menées par des syndicats, des associations, des groupes communautaires : programmes de soutien aux infrastructures et programmes d'aide à la personne (chèques-vacances, bourses de solidarité vacances, etc). Le concept du tourisme social intègre clairement les questions d'équité et de solidarité avec les communautés d'accueil. L'accessibilité au tourisme ne concerne pas uniquement les visiteurs mais aussi les visités qui doivent avoir accès à leurs ressources touristiques mais aussi aux bénéfices du tourisme, tout en voyant à ne pas dilapider les ressources. En introduisant une relation de solidarité ente les touristes et les populations d'accueil et ayant comme objectif « le développement durable », le tourisme social est tout le contraire d'un tourisme de masse envahisseur et spoliateur des ressources. »

PHOTO : BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL



# Kayak-des-Îles et la Vallée du Bras-du-Nord : des coopératives qui tendent vers une redéfinition du tourisme

PAR ROBERT LAPLANTE  
COLLABORATION SPÉCIALE

**Développement durable, tourisme, économie sociale et coopérative, une combinaison qui est de plus en plus attirante pour ceux qui tentent de redéfinir le développement économique et social des régions du Québec. Une redéfinition qui permet aux résidents de prendre en charge leur développement et qui pourrait peut-être devenir la voie à suivre dans un avenir rapproché.**

« Avec la crise du bois, nous devons trouver d'autres sources pour assurer le développement de notre région », explique Etienne Beaumont, coordonnateur des projets spéciaux et de la réinsertion socioprofessionnelle à la Vallée du Bras-du-Nord, une coopérative de solidarité qui allie tourisme, développement durable et économie sociale dans le comté de Saint-Raymond-de-Portneuf. « Une des forces de notre région, c'est justement la nature. Alors pourquoi ne pas l'exploiter, mais avec une nouvelle vision, non plus pour ses richesses, mais plutôt comme terrain d'une expérience touristique initiatique, responsable et unique. Une initiation où le visiteur apprivoise la nature en se conscientisant à sa protection », précise le coordonnateur qui souligne que d'autres organisations de sa région, comme le Festival du film en environnement, sont aussi sensibles à cette vision du développement régional.

Un constat partagé par Jean-Luc Landry, président de la coopérative Kayak-des-Îles, située à Trois-Pistoles. « Nous croyons aussi que le tourisme responsable peut-être rentable pour une région. D'ailleurs, notre MRC a dernièrement décidé de tabler sur cette stratégie pour les années à venir », renchérit l'amateur de kayak qui nous apprend que son organisme vient de donner naissance à un rejeton, Le Lacet, spécialisé dans les longues et moyennes randonnées. « Nous développons des sentiers pédestres qui — avec la route verte du gouvernement fédéral et la route bleue du sentier maritime qui longe le

Saint-Laurent — devraient faire de la région un endroit parfait pour le récréotouristique », rajoute le président qui évoque au passage l'érection possible d'un mur d'escalade. « Cette offre d'activités va nous donner un potentiel touristique incroyable », renchérit un Jean-Luc Landry enthousiaste devant la possibilité de ces aménagements.

Des aménagements qui respectent l'environnement, les principes du développement durable et la qualité de vie des résidents. « Il est important que ces derniers se sentent aussi impliqués dans nos interventions. Le succès du projet dépend de l'implication des différents intervenants, et le mode coopératif permet cette participation », renchérit Etienne Beaumont qui précise que sa coopérative se fait un point d'honneur de perturber le moins possible la vie quotidienne de ceux qui habitent près ou sur le territoire de son organisme. « Une préoccupation tout aussi importante pour la coopérative Kayak-des-Îles » d'ajouter Jean-Luc Landry.

Mais au-delà de cette vocation de tourisme responsable, ces coopératives se font aussi un devoir de permettre à de jeunes décrocheurs et à de jeunes collégiens d'avoir une expérience de travail. « Chaque année, nous accueillons une douzaine de jeunes décrocheurs de la région pour une période de 7 mois. Des jeunes travailleurs qui nous aident à mettre en valeur le patrimoine naturel de la coopérative. C'est une expérience formatrice pour eux, puisqu'ils ont

à travailler physiquement, dans la forêt et sur des terrains accidentés, sous les températures chaudes de l'été, etc. Ca leur donne une expérience de travail en plus de les initier à la vie dans les bois et au métier de guide », affirme Etienne Beaumont, fier de souligner que dans les 5 dernières années, ce sont entre 80 à 85 % de ses jeunes participants qui sont retournés à l'école ou sur le marché du travail. « Je ne dis pas ça pour nous vanter, mais il y a beaucoup de projets d'insertion de jeunes sur le marché du travail qui ne se terminent pas, faute de participants, alors que nous ça marche super-bien ».

Ce rôle, la coopérative Kayak-des-Îles le joue également, mais dans une moindre mesure. « Nous ne travaillons pas avec des décrocheurs, mais nous offrons l'opportunité à deux ou trois étudiants en technique de tourisme d'aventure de faire un stage rémunéré de 8 à 10 semaines et nous engageons aussi un jeune qui termine son secondaire et qui a des compétences en kayak de mer. C'est une priorité que nous avons dès la naissance de la coopérative », lance Jean-Luc Landry qui reconnaît que cette expérience peut leur donner une motivation supplémentaire. « Mon garçon s'est découvert une passion pour le kayak et le tourisme d'aventure en travaillant à la coopérative. Présentement, il termine son Cégep en tourisme d'aventure et par la suite il part pour l'ouest du pays et pour l'Asie », conclut-il avec fierté.

## Le mouvement québécois des vacances familiales : pour le droit au repos, aux vacances et aux loisirs

PAR ROBERT LAPLANTE  
COLLABORATION SPÉCIALE

**Si les coopératives touristiques s'affichent comme un exemple réussi de l'alliance entre l'économie sociale, le tourisme responsable et le développement régional durable, elles ne sont toutefois pas les seules à occuper avec succès ce créneau. Le mouvement québécois des vacances familiales prouve lui aussi la réussite de cet arrimage. Un succès qui pourtant reste méconnu du grand public.**

La raison de cette méconnaissance est simple. Les vacances familiales se déroulent dans des centres de vacances. « Des établissements que l'on associe surtout aux colonies de vacances pour enfants et qui ne viennent pas toujours en tête des familles lorsqu'elles recherchent des endroits de villégiature », explique Robert Rodrigue, directeur général du Mouvement québécois des vacances familiales. « Pourtant ce sont des endroits exceptionnels pour des vacances, mais malheureusement beaucoup d'entre eux sont privés et souvent inaccessibles pour les familles moins nanties », poursuit-il.

Organisme de représentation, de service et de formation, le Mouvement québécois des vacances familiales regroupe 30 centres de vacances qui offrent des activités récréatives à tarifs accessibles aux familles, notamment celles à faible revenu. Mais ce ne sont pas les seuls organismes qui font partie du mouvement puisqu'on y retrouve aussi plus de 20 groupes communautaires familiaux, des organismes d'entraide qui permettent aux familles de rencontrer des gens ayant des besoins similaires, faisant face à certaines contraintes financières et qui leur offrent la possibilité de goûter à des vacances collectives qui les font sortir de leur isolement.

Des activités qui sont loin d'être un luxe, mais qui sont souvent hors de portée des familles moins fortunées. « En Amérique du Nord, à la différence de l'Europe les loisirs sont souvent perçus comme des activités individuelles et superflues. Pourtant l'article 24 de la déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît le droit au repos, aux vacances et aux loisirs ». Un article qui reste méconnu puisque ces centres de vacances manquent cruellement dans plusieurs régions.

« Les camps familiaux sont souvent nés de la vente, à des intérêts collectifs, des camps administrés par les congrégations religieuses de Montréal. On en retrouve beaucoup dans des régions comme les Laurentides, la Mauricie ou Lanaudière. Mais dans d'autres régions comme l'Abitibi, le Bas-du-Fleuve ou le Centre-du-Québec ils font cruellement défaut », lance le directeur général. « Bien sûr, il y a des bases de plein-air dans ces régions, mais elles relèvent généralement de l'entreprise privée. »

Un constat inquiétant puisqu'il s'agit d'une partie importante de notre patrimoine commun qui passe aux mains de quelques propriétaires. « La privatisation est une option séduisante pour plusieurs centres déficitaires. Je connais des bases qui étaient à l'origine des propriétés collectives et



PHOTO : MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES VACANCES FAMILIALES

qui se sont transformées au fil des années en propriétés privées » confie-t-il, soulignant que ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels elles sont confrontées.

« Dans certains endroits, les municipalités considèrent que ces établissements nuisent à l'évaluation foncière. Certains, en étant riverains de cours d'eau, pourraient être facilement découpés en lot et vendus pour des sommes importantes. Et puis, il y a aussi des propriétaires qui déplorent la présence de ces bases où les familles font des feux le soir et chantent », évoque Robert Rodrigue qui reconnaît toutefois que les administrations des centres familiaux ont aussi une certaine responsabilité.

« Dans le meilleur des mondes, il y aurait plus de communication entre les villages et les camps de vacances. Les usagers injecteraient de l'argent dans l'économie locale tout en s'impliquant activement dans la vie des résidents. Il faudrait peut-être repenser notre façon de concevoir notre participation à la vie collective des régions. Je suis sûr que si les résidents sentaient que nous participons à la vie et au développement régional, ils seraient plus enclins à nous aider et à nous accueillir », explique-t-il, en prenant soin de préciser qu'il existe toutefois des activités pour faire prendre conscience aux usagers de la richesse de la région visitée. « Mais elles ne sont peut-être pas suffisantes », de penser M. Rodrigue.

Mais au-delà de ces questions, il reste que le travail fait par ces centres et ces associations des vacances familiales est important et permet à des familles à faible et à moyen revenu de bénéficier de vacances tout en s'initiant à la protection et au respect de l'environnement. Une double fonction que le gouvernement ne reconnaît pas à sa juste valeur. « Le tourisme et le loisir sont parmi les secteurs les moins financés de l'économie sociale. Le gouvernement n'a pas donné de sommes importantes depuis des années. Pourtant nous jouons un rôle essentiel », conclut le directeur général du mouvement québécois des vacances familiales.

# Agriculteurs et citoyens : unissez-vous !

PAR MÉLANIE CHABOT, COMITÉ DE RÉDACTION  
ET FRÉDÉRIC PARÉ, ÉQUITERRE

Le 17 juin dernier se terminait à Montréal la très originale exposition Behind the Mall (Fête mobile) de la photographe Diana Shearwood. Les 86 clichés qui documentaient le phénomène grandissant de la publicité de nourriture sur véhicules ont fait de l'industrialisation de l'alimentation et de l'éloignement des lieux de production le thème central de cette exposition. « On ne prend jamais assez conscience de la distance que parcourent nos aliments pour arriver jusqu'à nous. Et pourtant, quand on y pense bien, cette distance est ridicule. À preuve, quand les fraises poussent au Québec en été, chez Métro, on nous vend des fraises qui viennent de la Californie! », s'exclamait la photographe à Fabien Deglise, journaliste au journal *Le Devoir*, en mai dernier<sup>1</sup>. Et de fait, saviez-vous que les aliments consommés en Amérique du Nord voyagent en moyenne 2 400 km avant de se retrouver dans nos assiettes<sup>2</sup>? Qu'en 2005, au cours de la saison des tomates, l'Ontario a exporté pour 69 millions de dollars de tomates fraîches et en a importé pour 17 millions de dollars simultanément<sup>3</sup>? Que s'il coûte environ 140 \$ pour faire pousser une tonne de maïs, cette même

tonne se vend à peine 100 \$<sup>4</sup>? Que parce que trois entreprises contrôlent près de 75 % du commerce de détail au Québec, les agriculteurs n'ont aucun pouvoir sur les marchés et font face à des défis d'échelle et de distribution que même une forte demande locale pourrait ne pas être en mesure d'influencer<sup>5</sup>? Pourquoi une telle folie alimentaire vous demandez-vous, et surtout, quelles en sont les conséquences?

Incluses dans les accords commerciaux et soumises aux règles prescrites par l'OMC depuis 1994, les activités agricoles et alimentaires n'échappent plus au phénomène de la mondialisation. Par le truchement des accords de libre-échange, l'agriculture est ainsi passée d'une vocation d'auto-suffisance nationale à celle d'industrie dévouée à tout marché. Conséquence, la production agricole tend à se concentrer dans les mains d'entreprises toujours moins nombreuses qui, pour vendre leurs produits sur toute la planète, réalisent des économies d'échelle et se tournent souvent, pour y arriver, vers la spécialisation de leur production. Et pendant que notre production alimentaire est de plus

**« Il n'y a plus de fermes milieux, de fermes moyennes. On a soit de très petites fermes avec des agriculteurs qui sont obligés de travailler à l'extérieur de la ferme pour la faire vivre, ou de très grosses fermes, avec de gros quotas et de très gros taux d'endettements. La terre est presque devenue inaccessible au commun des mortels. La situation est assez critique en ce moment en agriculture. »**

– MARIE LACASSE, COOPÉRATIVE LA MAUVE

en plus spécialisée et axée sur l'exportation, notre consommation se voit quant à elle de plus en plus axée sur les importations en provenance de pays qui ont des coûts de production plus bas et souvent des réglementations moins sévères en termes d'utilisation de pesticides, d'herbicides, etc. Cette logique entraîne du coup une circulation accrue des marchandises alimentaires.

## Une agriculture en crise

Les chiffres présentés par la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* (CAAAQ) confirment ce processus de spécialisation et de concentration de la production agricole. Au Québec, entre 1961 et 2001, la superficie totale des terres agricoles a régressé de 41 % et la superficie en culture, de 12 %. Le nombre de fermes a chuté de 68 %, passant de 95 777 à 30 539, alors que la superficie moyenne par ferme a augmenté de 77 %. Quant aux recettes moyennes par entreprise agricole, elles ont augmenté de 4 007 %, passant de 4 359 \$ à 179 029 \$, alors que le capital par entreprise s'est accru de 3 830 %, passant de 17 000 \$ à 668 000 \$

et que le taux d'endettement était de 28 % en 2004<sup>6</sup>.

Bref, la taille des fermes augmente alors que leur nombre diminue. Et cette logique productiviste, qui n'est pas sans conséquence sur le dynamisme des communautés rurales, engendre un ensemble de problèmes préoccupants : éloignement et, par conséquent, méconnaissance des consommateurs quant aux lieux et conditions de production alimentaire (étiquetage non réglementé des OGM par exemple), problèmes sur le plan environnemental (érosion des sols, pollution des cours d'eau, déforestation, pour ne nommer que ceux-ci), problèmes de santé publique (antibiorésistance), spéculation foncière, endettement important des agriculteurs, accès limité à la terre et faible relève. Et tout cela n'est que la pointe de l'iceberg. Pas étonnant donc que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Yvon Vallières, ait lancé la CAAAQ en s'exprimant en ces termes : « Nous vivons un resserrement continu de l'environnement d'affaires : crise des revenus agricoles, faiblesse chronique des prix dans les céréa-

**« Aujourd'hui, la vente et l'achat de produits locaux sont presque devenus impossibles en raison des ratios dans les chaînes d'alimentation. Résultat, on est en train de défaire les réseaux de consommation locale avec les risques que cela comporte en termes de sécurité alimentaire. »**

– MARIE LACASSE, COOPÉRATIVE LA MAUVE

les, difficulté dans le secteur du porc, crise de la vache folle, menace à la gestion de l'offre et force de la devise canadienne. On note aussi bon nombre de paradoxes : prix des terres en hausse, augmentation de la valeur des quotas et progression des ventes agricoles. De plus, des épisodes de crises à court terme dissimulent des tendances lourdes à long terme : plafonnement des prix agricoles, hausse des coûts et montée de la concurrence<sup>7</sup> ».

#### Des initiatives citoyennes

Pas étonnant que de plus en plus de citoyens se sentent interpellés par ce qui se passe à la ferme en souhaitant s'impliquer davantage pour soutenir une agriculture et une alimentation plus écologiques et solidaires. À cet effet, le programme d'agriculture d'Équiterre encourage la population à s'engager comme citoyens responsables en soutenant les aliments locaux, bio et issus de circuits courts et solidaires de mise en marché. Par exemple, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), qui a le vent dans les voiles depuis une dizaine d'années, permet à des producteurs biologiques du Québec de vendre à l'avance le fruit de leurs récoltes directement à des citoyens désirant tisser des liens de solidarité avec le milieu agricole. Amorcé en 1995

avec la ferme Cadet-Roussel, il en relie aujourd'hui 99 (79 offrent le fruit de leurs récoltes et les viandes de leurs élevages alors que les 20 autres offrent des denrées complémentaires aux fermes livrant des paniers bio, telles que du miel, du fromage, des huiles et des petits fruits) à 8 700 familles, nourrissant ainsi environ 26 000 personnes.

Équiterre soutient aussi le projet de garderies bio-locales qui vise à faciliter l'approvisionnement des centres de la petite enfance (CPE) en aliments biologiques et locaux ainsi qu'à sensibiliser les enfants et les adultes autour d'eux aux diverses facettes de l'activité agricole et à ses liens avec la santé de l'environnement. D'abord projet-pilote en 2002 reliant quatre fermes du réseau de l'ASC et cinq CPE, il a réuni l'année dernière 44 CPE, trois services de garde en milieu familial et 19 fermes. Présent maintenant dans huit régions du Québec, il a permis à plus de 3 000 enfants de trouver légumes et fruits « bio » et locaux dans leur assiette durant toute la belle saison et parfois jusqu'en mars. Ce projet comporte donc à la fois un lien alimentaire établi avec une ferme, mais aussi un volet éducatif. Des visites à la ferme ont été réalisées et une mallette éducative est offerte aux édu-



RÉCOLTE À LA COOPÉRATIVE ROCHER-PERCÉ

catrices. Cette mallette contient divers outils éducatifs comme des marionnettes, des casse-tête, un petit terrarium, des livres d'histoire et un jeu de société. Enfin, un atelier pour les parents a été élaboré et offert afin de les renseigner sur les liens entre l'agriculture et l'environnement, la santé et l'économie.

D'autre part, plusieurs fermes de production maraîchère se sont récemment dotées d'une structure coopérative dite de solidarité. Cette formule permet à des personnes ayant a priori les mêmes intérêts économiques, de faire valoir leurs préoccupations et d'opérer les arbitrages au sein d'une même organisation, et ce, sur la base du principe d'égalité et de respect « un membre un vote ». Ainsi, les coopératives maraîchères de solidarité sont composées de membres consommateurs et de membres producteurs de légumes biologiques. Cette formule permet au citoyen-membre de prendre part à son alimentation, dans une formule qui le lie directement et solidairement à ceux qui produisent des aliments.

#### Construire une ruralité durable

Située à Saint-Vallier, dans la région de Chaudière-Appalaches, la Coopérative La Mauve est un réseau incontournable de consommateurs, de producteurs agricoles et de citoyens ayant comme préoccupation première le développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement par le changement des habitudes de consommation. Fondée en 2002, elle distribue, transforme et met en valeur les produits de plus de 35 membres producteurs de la région via ses paniers ASC, mais aussi dans sa vieille épicerie-boucherie, acquise au cœur du village. Comme nous l'explique Marie Lacasse, coordonnatrice de la Coopérative, « l'enjeu c'était de créer une alternative de mise en marché en offrant aux producteurs la possibilité de vendre localement et en donnant ainsi à la population accès à ce qui est produit localement ». Et pour celle-ci, tout cela concourt au maintien d'une occupation du territoire dynamique, diversifiée et durable. « On permet le maintien des petites fermes qui, avec des

**On permet le maintien des petites fermes qui, avec des élevages et des productions multiples, ont un impact environnemental tellement moins grand que les grosses fermes qui produisent en très grosse quantité et qui, en pratique, n'ont pas d'utilité locale.**

— MARIE LACASSE, COOPÉRATIVE LA MAUVE

« L'idée, c'était de créer de l'emploi, mais aussi d'intégrer les gens du milieu et de travailler à améliorer les conditions de vie, notamment en connaissant mieux son environnement et en ayant une emprise sur celui-ci. »

— ALINE HÉBERT, COOPÉRATIVE ROCHER-PERCÉ

élevages et des productions multiples, ont un impact environnemental tellement moins grand que les grosses fermes qui produisent en très grosse quantité et qui, en pratique, n'ont pas d'utilité locale. »

En plus du commerce équitable local et de la location de parcelles de terres qui permet le regroupement de ressources qui encouragent la microproduction agricole, la coopérative La Mauve ancre son action dans l'éducation populaire. Pour Marie Lacasse, il s'agit de transformer les habitudes de consommation par l'organisation d'ateliers et, surtout, par l'organisation d'événements saisonniers comme la Fête des semences et la Fête des moissons. « La Fête des semences, c'est une fête autour de la protection du patrimoine génétique des semences. Donc, on met à la disposition des gens de la place des semences d'anciennes variétés et qui ne sont pas disponibles sur les marchés traditionnels. Mais parallèlement à ça, il y a plein d'activités qui sont organisées. La Fête est organisée en collaboration avec l'école qui organise des activités sur la thématique afin d'informer les tous petits. On tente d'impliquer le plus de gens possible et c'est sûr que tout ça finit par avoir un impact sur le tissu social », d'expliquer Marie Lacasse.

Avoir un impact sur le tissu social est aussi l'un des objectifs fondamentaux de la Coopérative de solidarité Rocher-Percé située à Val-d'Espoir, petite municipalité

de 400 âmes intégrée à la Ville de Percé en 1971. Et ici aussi, l'organisation d'événements saisonniers tels que la Fête des récoltes constitue la manifestation la plus éclatante de l'atteinte de cet objectif, puisque le sentiment d'appartenance et la fierté collective y sont véritablement palpables.

Au début des années 1960, alors que s'amorce la réforme de l'enseignement agricole, le bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) lance son plan de réaménagement des villages de l'arrière-pays gaspésien. Alors que depuis les années 1930, le village de Val-d'Espoir avait été synonyme de capital agricole grâce à son école d'agriculture dirigée par les clercs de Saint-Viateur, celle-ci ferme ses portes en 1964, et on encourage les gaspésiens à se consacrer à l'industrie de la pêche. Des terres agricoles d'une superficie de 80 hectares sont ainsi laissées à l'abandon et, bien que le village résiste à la fermeture, ses campagnes se vident. Au début des années 1990, le moratoire sur la pêche à la morue du nord et le Plan de gestion du poisson de fond de l'Atlantique est imposé.

C'est ainsi qu'un groupe de femmes transformera un magasin coopératif agricole en coopérative de solidarité afin de redonner aux terres en friches leur vocation agricole et de permettre de créer de l'emploi. « Il n'y avait pas dans la région d'entreprise qui faisait de la production maraîchère. Et on se disait, ça n'a

pas de bon sens, on vit à la campagne et on dépend des Métros et IGA pour se nourrir », d'expliquer Aline Hébert, une des instigatrices du projet. Aujourd'hui, la coopérative Rocher-Percé compte des jardins biologiques pour la production agricole et la transformation, un centre d'interprétation et de formation agroécologique qui englobe des volets d'interprétation, de recherche, d'expérimentation et de formation et, enfin, un magasin général agricole qui offre aussi un service de paniers ASC. « L'idée c'était de créer de l'emploi, mais aussi d'intégrer les gens du milieu et de travailler à améliorer les conditions de vie, notamment en connaissant mieux son environnement et en ayant une emprise sur celui-ci. C'est pour cela que nous avons opté pour le développement durable et l'agriculture biologique, pas parce que c'est à la mode, mais parce qu'on est convaincus du bien-fondé de cette philosophie-là. »

Mais si la coopérative fait dans le développement durable, elle fait aussi dans le développement intégré. « Depuis quelques années, on a un programme qui vise la réinsertion des jeunes décrocheurs en milieu communautaire. Alors, on a des groupes de jeunes qui viennent participer à toutes sortes d'activités sur la ferme, en plus des activités de formation sur l'alimentation et l'environnement. » Et ça, c'est sans compter les formations ayant permis à des dizaines de pêcheurs et de travailleurs d'usines de transformation de poisson ayant perdu leur emploi, de développer les outils nécessaires pour devenir des travailleurs agricoles compétents et d'obtenir un diplôme d'études professionnelles. « L'idée, c'est de développer notre région, de faire en sorte que les gens travaillent, et tout ça, en respect avec notre environnement. En partant de ça, toutes les idées peuvent être bonnes, à condition qu'on ait les ressources pour y arriver bien sûr », de conclure Madame Hébert.

En somme, on l'a bien vu, le libéralisme, tant sur le plan politique qu'économique, nous conduit lentement vers une perte de capacité citoyenne sur notre propre sécurité alimentaire. En attendant que collectivement nous trouvions les moyens de reconsidérer l'alimentation comme élément incontournable du « bien commun », des citoyens arrivent à reprendre en main devenir « alimentaire » dans une approche de développement durable. Et ils sont nombreux à le faire. Tellement, qu'il y a lieu d'espérer que ces modèles soient reconnus dans un avenir rapproché, d'autant que l'État reconnaît maintenant, par la création de la CAAAQ, que le système alimentaire actuel pose de nombreux problèmes ou défis.

- <sup>1</sup> Fabien Deglise, « Popote roulante. La femme qui courrait après les camions expose des photos de poids lourds aux flancs de bouffe géante », *Le Devoir*, vendredi 11 mai 2007, B-1
- <sup>2</sup> Frédéric Paré, « Responsabilité citoyenne et respect de la vie : des passages obligés de la sécurité alimentaire », *Les Cahiers du 27 juin*, vol. 1, no.1 (février 2003), p. 55.
- <sup>3</sup> Judy Maan Miedema, « A Study of Redundant Trade in Waterloo Region », *Region of Waterloo Public Health*, 2006, p. 3.
- <sup>4</sup> Colleen Ross, « Se battre pour la ferme », *Making Waves*, volume 17, numéro 2, p. 48.
- <sup>5</sup> Frank Moreland et Sandra Mark, « Pourquoi la nourriture? Pourquoi maintenant? », *Making Waves*, volume 17, numéro 2, p. 4.
- <sup>6</sup> Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir. Document de consultation*, Québec, Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2007, p. 10.
- <sup>7</sup> Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir. Document de consultation*, Québec, Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2007, p. 4.

# AUTOURDUMUNICIPAL >

## La Ville de Montréal et l'économie sociale : un partenariat à poursuivre

PAR JOHANNE LAVOIE

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DE LA MIE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

**L'économie sociale à Montréal se déploie dans la majorité des arrondissements et dans plus d'une douzaine de secteurs d'activité tels les arts et la culture, la restauration solidaire, l'environnement, les services à la personne, l'enfance et la famille, l'habitation et l'aide domestique.**

Depuis son émergence et surtout à partir des années 1990, l'économie sociale a profité de plusieurs partenariats mis en place avec la Ville de Montréal. En habitation par exemple, l'Opération 5000 logements qui vient de se terminer a permis, entre autres, aux groupes de ressources techniques (GRT) de gérer la construction de 78 % des logements sociaux à Montréal.

Préoccupée par son pouvoir d'achat, la Ville s'oriente de plus en plus vers des achats responsables. Ainsi, le Jardin Botanique, l'Insectarium, certains arrondissements et l'Hôtel de Ville, pour ne nommer que ceux-là, achètent du café équitable. L'animation culturelle dans les grands parcs montréalais est confiée à des entreprises d'économie sociale. Quant à la gestion des matières résiduelles, citons l'exemple de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie qui expérimente présentement avec les récupérateurs Éco-Réno, un projet de collecte de matériaux secs auprès de chaque résidant qui demande un permis de construction ou de rénovation.

C'est dans un esprit de continuité et de convergence que la Ville de Montréal élabore aujourd'hui une politique de l'économie sociale. Déjà l'économie sociale se trouve inscrite dans plusieurs autres politiques administratives de la Ville. Par exemple, la stratégie de développement économique 2005-2010

*Réussir@Montréal* permet d'identifier les actions à mener pour favoriser la solidarité et la réussite des entreprises d'économie sociale. Les actions suivantes y sont énumérées :

- une offre de services de première ligne et, le cas échéant, de deuxième ligne aux entreprises d'économie sociale par le réseau des Centres locaux de développement (CLD) en arrondissement;
- l'appui aux partenariats pour soutenir les projets dont la portée territoriale est celle de l'agglomération;
- ainsi que l'appui à des partenariats sectoriels en lien avec leur mission, soit les arts et la culture, la gestion des matières résiduelles, le tourisme et l'habitation.

Le premier plan stratégique de développement durable de Montréal, soucieux d'équité sociale, identifie plusieurs pistes de partenariat en économie sociale. On n'a qu'à penser à la gestion d'éco-événements, la politique d'approvisionnement, la gestion d'éco-centres, etc. La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels fait place à l'intervention de l'économie sociale, alors que la politique du patrimoine inclut l'économie sociale dans les activités d'éducation, de sensibilisation à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Montréal Métropole culturelle, quant à elle,

reconnait la contribution de l'économie sociale dans son plan de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015.

Afin de bonifier sa vision de l'économie sociale et pour contribuer à l'élaboration de sa politique, Montréal a mis sur pied un comité consultatif. Il est formé de plusieurs groupes, dont :

- le Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal;
- le Chantier de l'économie sociale,
- le Comité sectoriel de main d'œuvre économie sociale et action communautaire,
- le groupe Filaction;
- Le Groupe de recherche partenariale en économie sociale du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale;
- la Coopérative de développement régional de Montréal-Laval;
- le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO);
- la TOHU, Cité des arts du cirque;
- la Société de développement Angus;
- le ministère du Développement économique de l'innovation et de l'exportation est également présent à titre d'observateur.

M. Alan DeSousa, membre du comité exécutif et responsable du développement économique et

du développement durable, est le porteur politique du dossier de l'économie sociale. Au sein de l'administration municipale de la Ville de Montréal, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine est responsable du mandat. Par ce choix affirmé, la Ville reconnaît ainsi la dimension entrepreneuriale de l'économie sociale.

Montréal intervient également sur le plan international. L'accord de coopération entre la Ville de Montréal et la Ville de Paris, signé en avril 2006 par messieurs le maire Gérald Tremblay et le maire Bertrand Delanoë, vise notamment à intensifier les échanges entre les deux villes dans le domaine de l'économie sociale. Au mois de mai 2007 et pour la deuxième année consécutive, des représentants du gouvernement de l'Argentine participeront à une formation donnée aux bureaux de la Ville de Montréal.

En d'autres mots, la politique de l'économie sociale de Montréal entend favoriser à la fois la solidarité entre les entreprises d'économie sociale et la réussite de chacune.

## Politique d'économie sociale de la Ville de Montréal : une première

PAR ANNE-MARIE BRUNELLE

COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

À travers le monde, les villes sont confrontées aux transformations sociales et aux articulations entre les dynamiques à la fois locales et mondiales. Le seul progrès économique ne peut répondre à l'ensemble des besoins des populations; il est intimement lié aux dimensions sociales, environnementales, politiques et culturelles pour rendre les villes plus inclusives et solidaires. L'intégration sociale, l'emploi et la démocratie citoyenne sont des conditions essentielles au développement durable des collectivités, à l'amélioration de la qualité de vie et à la stabilité sociale. L'économie sociale et les municipalités partagent une mission commune : améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. En ce sens, l'économie sociale peut contribuer de façon significative aux objectifs sociaux et économiques des villes. C'est pourquoi de nombreuses villes se sont dotées de politiques de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire. La Ville de Montréal travaille actuellement à l'élaboration de sa politique d'économie sociale, une première au Québec.

## Rencontre avec Gérald Larose

PAR MÉLANIE CHABOT

Le Québec contribue largement à ce mouvement citoyen international en émergence, notamment par sa participation à ces nouveaux réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire. Gérald Larose est au cœur de cette mouvance sociale et solidaire sur la scène internationale. Titulaire de la Chaire d'insertion socio-économique à l'UQAM, chercheur associé au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), il est vice-président du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) et président du Groupe de l'économie solidaire du Québec (GESQ). En février dernier, il participait à la Rencontre latino-américaine du Commerce Équitable et de l'économie solidaire qui se tenait à la Havane sur le thème «Affirmer les bonnes pratiques et les nouvelles stratégies pour le développement». La revue Développement social l'a rencontré à son retour.

**Développement social : Le Québec a contribué de manière significative à la construction du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire, le RIPESS. Pouvez-vous nous expliquer la dynamique qui a mené à la création de ce réseau ?**

**Gérald Larose :** Tout ça s'est fait de façon progressive. En 1997, nous étions quelques-uns à avoir participé à une première rencontre internationale qui s'était tenue à Lima, à l'instigation du *Groupe d'économie solidaire du Pérou*, le GRESP, sur le thème de la globalisation de la solidarité.

Puis, en 1999, le GRESP nous a interpellés afin que nous organisions la deuxième conférence. Alors nous avons mis sur pied le Groupe d'éco-

nomie solidaire du Québec (GESQ) et nous nous sommes donné le mandat de stimuler et de soutenir les organisations québécoises afin qu'elles assument leurs responsabilités dans le domaine de la solidarité et du partenariat international. Ceci participait de la logique suivante : si nous souhaitions contribuer à ce que la mondialisation se fasse sur d'autres bases, cela ne pouvait se faire autrement que par l'entremise des acteurs de l'économie et donc, de ceux de l'économie sociale et solidaire. En créant le GESQ, il s'agissait donc de nous doter d'une organisation permettant d'encadrer les représentations du secteur québécois de l'économie sociale et solidaire au niveau international, pour qu'à la fois l'économie sociale et solidaire soit prise en compte et que la façon de faire de l'économie sociale et solidaire, au Québec, puisse être connue. En fait, nous nous rendions compte que les gens trouvaient assez intéressant que le Québec alimente la mouvance à partir de plusieurs types d'acteurs. D'ailleurs, la composition du GESQ est assez révélatrice de cet apport particulier. Il est composé des deux grands réseaux (le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité), des mouvements sociaux (principalement le mouvement syndical, le mouvement des femmes, les environnementalistes, les agriculteurs), d'ONG de coopération internationale, des pouvoirs locaux (la Fédération des municipalités du Québec) et de différentes institutions de recherche. Le GESQ constitue donc une organisation de convergence des acteurs de la mouvance de l'économie sociale et solidaire au Québec mobilisés dans la construction d'une mondialisation solidaire.

En novembre 2001, la deuxième rencontre internationale s'est donc tenue ici même, à Québec, rencontre au cours de laquelle nous avons pris conscience de l'importance de structurer la mouvance au plan international. À cette conférence, nous avons donc créé *Une commission internationale de liaison*, avec un objectif modeste, soit qu'à la faveur de rencontres internationales, comme celle du Forum social mondial par exemple, nous puissions nous rencontrer sur la base de l'économie sociale et solidaire. De plus, cette Commission s'est vue chargée d'organiser une troisième rencontre internationale qui devait avoir lieu dans le Sud. Dakar au Sénégal fut choisie. Le GESQ se donna comme priorité de soutenir l'organisation de cette troisième rencontre internationale. Il a donc participé aux différentes rencontres préparatoires qui ont mené, en décembre 2003, à la création du RIPESS. C'est sous l'aile du RIPESS que la troisième rencontre se tint à Dakar, en novembre 2005. Depuis, la quatrième rencontre est en route. Respectant le principe de l'alternance Nord/Sud elle se tiendra au Luxembourg en 2009.

**Développement social : Quelle définition donneriez-vous au RIPESS ?**

**Gérald Larose :** Si j'essaie de définir ce qu'est le RIPESS, il faut d'abord dire qu'il s'agit d'un réseau **intercontinental** et non d'un réseau international ou mondial. La nuance est importante puisqu'elle traduit une approche stratégique de co-construction plutôt qu'une approche de type «Nord-Sud». Elle traduit la volonté d'implanter des rapports économiques égaux et de construire des relations «Nord-Sud» et «Sud-Sud» sur la base d'une mutualité des échanges, d'un partage d'expertise.

Précisons qu'il s'agit d'un Réseau de promotion de l'**économie sociale et de l'économie solidaire**. Ici aussi, il s'agit d'une approche stratégique qui vise à sortir du piège européen où souvent, sur le terrain, on fait la distinction entre l'économie sociale de première génération (davantage en mode coopératif) et l'économie sociale de deuxième génération, soit la nouvelle économie sociale ou l'économie solidaire (davantage en mode associatif). L'association des deux appellations illustre notre volonté de développer des passerelles entre ces deux composantes de la même famille et de ne pas nous enfermer dans un faux antagonisme. Elle traduit aussi l'idée d'une **économie plurielle**. Ce que nous avançons, c'est qu'il existe différentes façons d'entreprendre : une façon privée et capitaliste,

FORUM SOCIAL MONDIAL DE PORTO ALEGRE, BRÉSIL 2005



une façon publique et étatique et une façon sociale et solidaire, et qu'aucune d'elles ne peut prétendre à l'hégémonie, surtout pas la privée et capitaliste. À notre avis, l'économie sociale et solidaire se doit de tutoyer les deux autres façons d'entreprendre en les mettant au défi de produire non seulement de la richesse matérielle, mais aussi de la richesse sociale.

### **Développement social : Quelles sont les avancées réalisées lors de ces rencontres internationales ?**

**Gérald Larose :** En plus de l'échange d'expertises et de la mise en commun des savoir-faire développés au Nord, comme au Sud, la mise en réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire aux échelles nationales, continentales et intercontinentales permet la construction de partenariats extrêmement intéressants pour les acteurs. Par exemple, à Dakar, l'entreprise d'insertion Insertech a développé des marchés et a tissé des liens avec plusieurs pays qui étaient très intéressés à importer le modèle « Insertech ». D'ailleurs, lors de cette troisième rencontre internationale, nous avons travaillé afin qu'un maximum d'acteurs puissent prendre part à la délégation québécoise, tant des promoteurs, des initiateurs de projets, des chercheurs ou d'autres intervenants dans le développement local. Pour partager les réalisations, pour approfondir la réflexion sur les avancées et les obstacles, et pour découvrir les perspectives de l'économie sociale et solidaire, il est indispensable que les acteurs eux-mêmes se réunissent.

De plus, ces rencontres démontrent qu'il est possible de développer une autre coopération internationale qui soit une véritable coopération partenariale. Cet autre modèle de coopération nous permet de quitter les schèmes colonialistes, néo-colonialistes ou hiérarchiques et appelle à favoriser un échange interculturel capitalisant sur la diversité.

Mettre en commun des connaissances et des expériences en économie sociale et solidaire, c'est construire collectivement des alternatives à la

mondialisation néolibérale. Certes, on peut faire une critique de la mondialisation, mais on doit aussi proposer des alternatives. Et l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire constitue une alternative concrète au modèle de développement néolibéral. Alors, ce type de rencontre permet de donner des mains à notre critique idéologique et politique. Elles permettent d'illustrer ce que peut être une mondialisation différente en donnant un visage au projet de société que nous mettons de l'avant. En d'autres termes, il s'agit de donner plus de poids à l'économie sociale et solidaire à l'échelle mondiale et d'augmenter le pouvoir d'agir des acteurs oeuvrant dans ce secteur.

### **Développement social : Pourquoi, à votre avis, l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire est-elle importante pour le Québec ? Quel est l'enjeu principal lié à la construction d'un Agenda international de l'économie sociale et solidaire ?**

**Gérald Larose :** L'enjeu est double. D'abord, il faut faire reconnaître l'économie sociale et solidaire comme acteur efficace de développement. Il faut continuer de la faire découvrir dans toute sa richesse et son ampleur, car elle existe bel et bien cette économie. Elle représente 70 % de l'économie africaine. Dans plusieurs régions du Québec, elle constitue l'économie principale. Dans la région de la Gaspésie, par exemple, les coopératives et les entreprises associatives jouent un rôle extrêmement important, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social. Il faut donc être plus offensif dans la promotion de l'économie sociale et solidaire et dans sa mise en valeur.

Puis, il faut arriver à créer des espaces de dialogue avec les grandes institutions internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau international du travail (BIT) de l'Organisation internationale du travail (OIT) et son programme d'économie sociale, l'UNESCO et

ses préoccupations éthiques en économie, etc. On doit réussir à s'inscrire comme interlocuteur afin d'éviter le laminage réglementaire qui fait en sorte que toute économie qui n'est pas libérale et capitaliste soit automatiquement déconsidérée.

Un peu partout dans le monde, et peut être plus intensément dans le sud, on a subi de plein fouet les politiques néolibérales de plusieurs de ces grandes institutions. On assiste à une déréglementation sur le plan mondial. Or, la déréglementation constitue l'application de la réglementation capitaliste et libérale. Il ne s'agit pas de politiques neutres, loin de là. Il faut donc travailler à démocratiser ces grandes institutions-là. Et pour cela, il faut être présent afin que les autres formes d'économie puissent prendre la place qui leur revient. Cela passe, dans un premier temps, par une présence auprès de nos propres gouvernements afin que nos États prennent leurs responsabilités et s'impliquent dans la démocratisation de ces grandes institutions-là. Puis, il faut inscrire le RIPESS dans le concert des organisations non gouvernementales internationales, statut nécessaire pour initier des interventions crédibles et efficaces.

À mon avis, les choses vont se précipiter au fur et à mesure qu'on va prendre conscience de la finitude de la planète. L'actuel modèle de développement, strictement basé sur le productivisme et le consumérisme est un cul-de-sac. Dans ce modèle, les possédants s'enfuient avec la richesse monétarisée et refilent les coûts humains et écologiques aux individus, aux familles et aux communautés. On calcule que nos biens de consommation voyagent en moyenne 2 500 km avant d'arriver jusqu'à nous. C'est ce qu'ils appellent la mondialisation. Nous rendons-nous compte du coût écologique exorbitant occulté dans cette mondialisation ? On devine l'intérêt que nous avons à redévelopper les circuits courts de l'économie de proximité. Massivement l'économie sociale et solidaire porte ces alternatives concrètes.

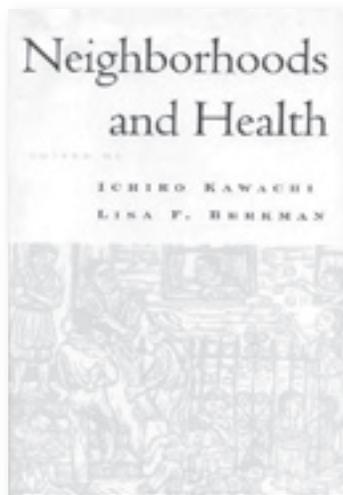
Réfléchissons sur la pauvreté. Matériellement, les pauvres d'aujourd'hui sont peut-être plus riches que ceux d'hier, mais ils sont définitivement plus pauvres en liens sociaux. L'économie dominante finit par répondre aux minima des besoins matériels, mais ne comble pas, loin s'en faut, les besoins qu'ont les citoyens d'appartenir à des réseaux ou d'être reconnus comme acteurs, par exemple. Et à mon avis, la conception qu'on se fait des hommes et des femmes est un des enjeux majeurs dans tout ça. Sont-ils spectateurs ou acteurs ? Consommateurs ou citoyens ? Actionnaires ou sociétaires ? Clients ? Usagers ? Bénéficiaires ? Toute personne a le droit de donner un sens à son travail, à sa consommation. L'économie sociale et solidaire est la plus à même de prendre en compte et d'inscrire dans des processus d'identification et de construction de l'intérêt général et du bien commun. En plaçant en son cœur les hommes et les femmes, elle fait de ceux-ci des acteurs du développement. En étant partie prenante de la délibération, ils y font l'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté. Pour moi, la promotion de l'économie sociale et solidaire c'est un vif plaidoyer pour la reconnaissance de la société civile.

À mon avis, il y a un très bel avenir qui se dessine pour l'économie sociale et solidaire puisqu'il s'agit d'une économie plus complète, qui produit de la richesse matérielle, en répondant aux besoins fondamentaux réels, et de la richesse sociale, en comblant les aspirations de solidarité et de fraternité. C'est une économie qui ne refile pas les coûts à la société. Elle les absorbe pour les éliminer. Cette autre économie est porteuse de sens, elle est parlante pour un très grand nombre de jeunes qui sont très vifs sur plusieurs enjeux planétaires et locaux.



## Les milieux sains ne sont pas un cadeau du ciel, mais un bienfait de l'action humaine

Ichiro Kawachi et Lisa F. Berkman, *Neighborhoods and Health*, Presses de l'Université d'Oxford, New York, 2003



Coincidence, récemment, j'ai retrouvé dans mes notes un article de George A. Kaplan publié dans *Psychosomatic Medicine* dont le titre était, tout simplement : « Location, Location, Location ». La conclusion, quoique rédigée en 1999, s'énonçait ainsi : « *There seems to be considerable accumulating evidence that where one lives does influence one's health* ». À la lecture du recueil de Kawachi et Berkman, force est d'admettre que ce qui apparaissait encore pour Kaplan en 1999 comme une hypothèse incontournable était devenu pour Kawachi et Berkman une certitude, a *solid fact*, comme on dit en Albion. Voyons de plus près.

Le dernier recueil de Kawachi et Berkman, à l'instar du précédent (*Social Epidemiology*, Presses de l'Université de Oxford, New York, 2000), a été rédigé avec la collaboration de nombreux spécialistes en épidémiologie, en sociologie, en démographie, en statistiques et en sciences médicales. Alors que *Social Epidemiology* analysait en profondeur, à l'échelle des individus, les liens qui existent entre leurs conditions sociales et économiques et leur état de santé, *Neighborhoods and Health* s'intéresse à la même relation, mais cette fois au plan écologique. Plus particulièrement, Kawachi et Berkman analysent cette fois-ci en long et en large la façon dont le voisinage, la communauté locale ou le quartier exercent une influence sur les risques de maladie, de mortalité, ou sur la

survenue de problèmes sociaux. Cet intérêt porté à la relation entre les milieux de vie et l'état de santé et de bien-être de la population contribuera, disent-ils, à modifier nos approches au regard des concepts d'étiologie et d'interventions (traduction libre, p. ix).

Ainsi, les personnes évoluant aux États-Unis dans les zones dites de pauvreté ont un risque de mortalité de 1,71 en comparaison avec les personnes vivant à l'extérieur de ces zones (ce qui équivaut en forçant un peu à un risque presque deux fois plus élevé). Cet excès de risque, précisent les auteurs, persiste une fois que les variables associées au revenu individuel, au type d'emploi, à l'accès aux soins de santé, au fait de fumer ou de boire et de faire de l'exercice ont été contrôlées. Inversement, d'autres études, citées par Kawachi et Berkman, démontrent que certains quartiers, mieux nantis, offrent un effet protecteur de l'ordre de 0,87. Cette inégalité de statut face à la mort et à la maladie est sans surprise. On sait depuis les travaux immémoriaux de l'École de Chicago, que c'est dans les communautés pauvres, insalubres et délabrées, que l'on retrouve le plus de mortalités infantiles, de délinquance, de crimes, de cas de tuberculose ou de détresse psychologique, etc. Kawachi et Berkman nous apprennent toutefois que de nos jours on sait en plus que cette situation persiste en dépit des forts mouvements de population qui sont souvent le lot de tels quartiers.

Cette situation persiste, et bien sûr ses causes ne relèvent pas du hasard. Les quartiers pauvres sont particulièrement dépourvus en matière d'infrastructure et de services, autant des services de santé que des services de proximité. La présence d'incivilités, observables aux actes de vandalisme, aux déchets qui ne sont pas ramassés ou des graffitis qui garnissent le paysage, témoigne de leur dégradation. Et puis ces quartiers sont localisés là où les conditions environnementales sont les plus délétères, le long des autoroutes, près des secteurs industriels, dans les zones négligées au plan du bâti et de la qualité des logements. En revanche, dans les quartiers plus favorisés les rues sont bien entretenues. On y retrouve des espaces verts en quantité. Les pistes cyclables sillonnent le paysage. Il n'y pas nécessairement une abondance

de services de proximité, la vie communautaire n'y est pas trépidante, mais les maisons sont luxueuses, la verdure abonde, les gens sont fiers. Les parents sont au travail, les enfants à l'école et les retraités profitent de leur rente.

Comment douter dans ce contexte que la relation entre le milieu de vie et la santé physique, mentale ou sociale soit si forte. Un exemple parmi cent. Les mères résidant dans des logements insalubres de quartiers pauvres ont tendance à garder davantage leurs enfants à l'intérieur parce qu'elles craignent de se faire violenter en sortant sur la rue. Or, nous dit Rosalind J. Wright au chapitre 11, n'augmentent-elles pas pour leurs enfants, en se confinant ainsi chez elles, les dangers liés à l'exposition aux moisissures ? L'exposition aux moisissures n'accroît-elle pas à son tour la probabilité de déclencher une crise d'asthme ?

Tout indéniable qu'elle soit, la relation entre le quartier et la santé ne relève cependant pas de la fatalité. Il est possible de briser le cercle vicieux dans lequel s'enferment les gens pauvres qui vivent dans des quartiers délabrés.

En particulier, Robert J. Simpson fait observer (chapitre 6) que les personnes pauvres déportées dans des milieux moins désorganisés voient leur santé s'améliorer s'ils sont malades ou atteignent les mêmes valeurs que les résidents de leur nouveau milieu d'accueil s'ils ne le sont pas. Pourquoi ? Parce que les relations sociales sont plus bienveillantes. L'information y circule mieux. L'entraide est davantage présente. Les valeurs et les normes qu'on y retrouve facilitent la coopération. Les réseaux, oui les fameux réseaux sociaux, sont moins oppressants, plus propices au développement de l'amitié, moins générateurs de conflits. Et puis dans ces endroits-là règne une sorte d'efficacité collective mesurable au sentiment partagé de pouvoir contrer les menaces de toutes sortes ou de pouvoir se mobiliser pour attirer des ressources extérieures.

Voilà autant d'aspects sur lesquels les gens qui s'adonnent au développement des communautés devraient avoir une certaine emprise. En effet, que l'on se réfère à Paul Bernard, à Mauricie Lévesque, à Jacques Caillouette ou à

Denis Bourque, pour n'en nommer que quelques-uns, le développement des communautés porte : 1) sur tout ce qui touche à l'expression des rapports sociaux en général et, en particulier, aux dynamiques ou aux processus de coopération, d'entraide, de partenariat et de mobilisation dans un espace donné; 2) sur les approches de revitalisation, d'intervention ou d'organisation communautaires visant la prospérité, la vitalité, la sécurité, la salubrité, l'égalité, la liberté, la créativité des individus au sein de leur milieu d'appartenance. Les actions de ce type n'appartiennent-elles pas à tout ce que l'on nous dit de faire depuis des années pour réduire les inégalités sociales de santé?

Sur un autre plan, la lecture de Kawachi et Berkman rassurera les décideurs et les bailleurs de fonds, car désormais le développement des communautés peut s'appuyer sur un corpus solide de précautions et de questions de méthode afin de viser une efficacité et une efficacité optimales. Évoquons ici les délicates opérations relatives au traitement des données en situation d'écologie numérique. Entre autres, les analyses alimentées par des données agrégées à l'échelle des communautés locales diffèrent pour le moins des analyses dont les données sont obtenues à partir d'enquêtes populationnelles ou de recherche longitudinale pour lesquelles on contrôle toute l'information pour un même sujet. Et puis, comment ne pas s'arrêter au cas des analyses dites multi niveaux destinées à démêler les effets de contexte et ceux qui sont liés à la composition, cela afin de pouvoir imputer au milieu lui-même la part d'explications qui lui revient au regard des différences observées en matière de santé. Une part particulièrement significative. Si importante en fait qu'il serait irresponsable de la négliger.

Qui devrait lire ce livre? Les sceptiques, s'il est encore et parmi eux ceux qui se demandent ce que la santé publique peut faire pour réduire les inégalités sociales de santé. Les praticiens, curieux de mesurer la portée et les limites de leurs interventions, désireux d'ouvrir de nouvelles avenues en matière de développement des communautés. Les spécialistes de la recherche et les méthodologues toujours avides de produire des connaissances rigoureuses et utiles destinées à soutenir la mise en oeuvre des politiques publiques. Le lecteur moyen comme moi toujours intéressé à ajouter un classique à ses ouvrages de référence.

Bonne lecture!

Bourque, Denis, Yvan Comeau, Louis Favreau, et Lucie Fréchette (dir.) (2007). **L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique.** Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, 520 pages.



Voilà un ouvrage de base en organisation communautaire dont le contenu gravite autour de quatre grandes approches: l'approche sociocommunautaire, l'action sociale, le développement local et l'approche socio-institutionnelle. Les auteurs reconstruisent les fondements, les contours, l'histoire, les principales stratégies, les perspectives, les apports spécifiques ainsi que les conditions générales d'exercice de l'organisation communautaire depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui. Ils abordent tout autant l'organisation communautaire comme pratique de mouvements sociaux que comme profession inscrite au fil du temps

dans le développement des réseaux public et associatif de santé et de services sociaux. Ce livre intéressera les étudiants en sciences humaines et sociales (travail social, sociologie, psychologie communautaire...), les intervenants sociaux (du service public, des groupes communautaires...) et les intervenants socio-économiques (agents de développement local et régional).

**Pour en savoir plus :** voir le site des Presses de l'Université du Québec : <http://www.puq.ca>

Pierre Joseph Ulysse et Frédéric Lesemann (2007). **Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré. Le cas de Trois-Rivières.** Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 168 pages



Fondé sur une étude de cas réalisée à Trois-Rivières, cet ouvrage tente de comprendre les dynamiques économiques, politiques et sociales ayant favorisé la revitalisation de cette ville après une chute vertigineuse du nombre des emplois manufacturiers et bien rémunérés.

Il présente la lutte contre la pauvreté et l'exclusion comme un processus dynamique et complexe, recourant des dimensions cognitive (représentation de la société), d'action (agir sur la société) et de régulation (produire de nouvelles sociabilités). Cherchant à mettre en évidence le jeu des acteurs, il fait état d'un ensemble de pratiques, d'initiatives de la société civile, de politiques publiques et de mesures gouvernementales, et analyse la manière dont elles contribuent à changer, transformer ou améliorer les conditions de vie des individus qui y participent.

**Pour en savoir plus :** voir le site des Presses de l'Université du Québec : <http://www.puq.ca>

Duval, Jean-François et Denis Bourque (2007). **Développement des communautés, approche territoriale intégrée et intervention de quartier : deux pratiques probantes.** Cahier du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Série : Pratiques sociales, no 14, 43 p.

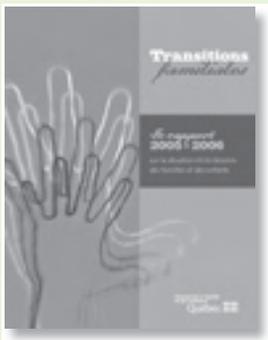


Ce cahier est d'abord une synthèse monographique qui situe l'origine socioéconomique et épistémologique (valeur

sous-jacente à la stratégie d'intervention) de deux expériences communautaires : *L'inter quartiers* et *La Maison de l'amitié*, dans la ville de Gatineau. L'objectif visé est non seulement de faire connaître la mission des organismes, ce qui inclut leurs mandats et leurs activités respectives, mais également de cerner les retombées de ces initiatives dans les collectivités. De plus, on y aborde le financement et la pérennité de l'intervention de quartier en tant que pratique territoriale intégrée contributive au développement des communautés qui, malgré ses impacts positifs sur les conditions de vie et sur la participation citoyenne des résidents, demeurent incertains. De plus, dans l'optique d'élargir la réflexion sur la question du développement des communautés, deux essais sont insérés en annexe du cahier.

**Pour en savoir plus :** Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, site Internet : <http://w3.uqo.ca/ceris>, Courriel : [ceris@uqo.ca](mailto:ceris@uqo.ca)

Conseil de la Famille et de l'Enfance (2007). **Transitions familiales : rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants.**



Mieux comprendre les dynamiques familiales lors d'importantes périodes transitionnelles est le défi qu'a relevé le Conseil de la famille et de l'enfance dans son dernier rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants. Le Conseil fait état des multiples adaptations nécessaires pour développer et préserver la relation parent-enfant. Parmi les huit périodes étudiées, le Conseil s'est attardé à l'entrée dans la vie de couple et à l'arrivée de l'enfant, aux choix qui s'offrent aux parents à la fin

du congé parental, à l'entrée à l'école primaire, secondaire et aux cycles supérieurs, au départ des enfants lorsqu'ils entrent eux-mêmes dans la vie adulte. Il s'est aussi intéressé aux transitions vécues lors d'une rupture ou d'une recomposition familiale et, enfin à l'arrivée de la troisième génération. Plusieurs constats se dégagent de ce rapport, ce qui amène le Conseil de la famille et de l'enfance à soumettre des pistes d'action pour mieux prendre en compte les besoins des familles tout au long de leur cycle de vie.

**Pour en savoir plus :** Voir le site du Conseil de la famille et de l'enfance : [www.cfe.gouv.qc.ca](http://www.cfe.gouv.qc.ca)

Table des partenaires du développement social de Lanaudière (2007). **Habitat Santé. Assises du projet.** Table des partenaires du développement social de Lanaudière



L'objectif principal de ce guide est de créer un outil décrivant toute la démarche du projet Habitat-Santé qui s'est réalisé dans la région de Lanaudière entre 2004 et 2007, afin d'en fixer une image dans le temps et de le rendre exportable. Plus spécifiquement, le présent document résume tout le processus de réalisation pour

apporter des solutions concrètes aux problèmes d'humidité excessive et de moisissures d'habitations dans 4 municipalités rurales de la région de Lanaudière, de concert avec le milieu. Au-delà de la description du projet, s'inscrit dans ce texte une analyse des aspects favorables et des contraintes rencontrées, suivie de recommandations pour la mise en œuvre de conditions optimales en fonction de l'expérience pilote. Cet ouvrage s'adresse à les organisations préoccupées par la problématique de la rénovation d'habitations insalubres et animées du désir d'implanter une version du projet Habitat-Santé adaptée à leur milieu.

**Pour en savoir plus :** On peut se procurer une copie du guide en téléphonant à la Table des partenaires du développement social de Lanaudière au (450) 759-9944 ou en visitant son site à [www.tpdsl.org](http://www.tpdsl.org)

José Gauvreau, dir.(2007). **L'économie sociale et sa filière de l'aide domestique : quel avenir pour l'emploi des femmes?** Conseil du statut de la femme, 84 p.

L'économie sociale a connu un nouvel essor au Québec à l'issue du Sommet sur l'économie et l'emploi (1996), lorsqu'en réponse à une revendication de la marche « Du pain et des roses », le gouvernement mettait en place un ensemble de politiques favorables à l'expansion de ce secteur. Des milliers d'entreprises, coopératives ou organismes à but non lucratif, ont alors été créées pour produire des services que n'offraient ni le marché ni l'État.

Dans le cadre de cette recherche, le Conseil du statut de la femme (CSF) a voulu mesurer ce qu'il était advenu des gisements d'emplois ouverts par l'économie sociale en 1996 et vérifier si celle-ci a été à la hauteur des attentes. Pour ce faire, une estimation de la taille du secteur pris dans son ensemble a été proposée, s'accompagnant de l'évaluation des conditions de travail offertes dans la filière de l'aide domestique.

La recherche a montré que les entreprises d'économie sociale en aide domestique offrent à leur personnel majoritairement féminin des conditions de travail plutôt modestes, liées au contexte budgétaire précaire qui caractérise le secteur. Pourtant, l'utilité sociale des services d'aide domestique n'est plus à démontrer dans le contexte du vieillissement de la population et de la Politique de soutien à domicile. Les faibles salaires versés, la surcharge de travail et le risque d'accidents liés à l'emploi ont été mis en évidence.

Le financement public joue un rôle important dans le budget des entreprises de cette filière. La réforme du PEFSAD, annoncée en mars 2006, visait à consolider le réseau des EÉASAD. Pour le CSF, le succès de cette réforme se mesurera sur trois fronts : la stabilité des entreprises, l'amélioration des conditions de travail des préposées et la qualité des programmes de formation offerts à celles-ci pour prévenir, notamment, les accidents du travail.

**Pour en savoir plus :** Voir le site du Conseil du statut de la femme : [www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca).

**TEXTE À VENIR**

# NOUVELLES BRÈVES >

## Le forum social québécois : un espace de liberté pour penser le Québec !

ARIANE DENAULT-LAUZIER

RAPHAËL CANET

GABRIELLE GÉRIN

NATHALIE GUAY

MEMBRES DU SECRÉTARIAT DU FSQ

WWW.FORUMSOCIALQUEBEC.ORG

C'est aujourd'hui un lieu commun de dire que nous vivons à l'ère du néolibéralisme. Une époque où la liberté individuelle l'emporte sur l'égalité sociale, où les valeurs de performance, d'efficacité et de responsabilité personnelle s'imposent devant celles de complémentarité, de partage et de solidarité. Un monde où l'État est conçu comme un obstacle à la croissance économique et où le libre marché doit régner en maître. Au Québec, de nombreuses organisations se mobilisent contre les conséquences désastreuses de ce capitalisme exacerbé, et ce depuis de nombreuses années. Malheureusement, force est de constater que le néolibéralisme poursuit son implacable avancée dans tous les aspects de notre vie : menaces de privatisation des services publics, dégel des droits de scolarité, survalorisation de l'avoir sur l'être, surconsommation et gaspillage, concentration des médias, pour ne nommer que ceux-ci. Cette idéologie s'impose sans cesse comme une évidence incontournable, comme étant la seule alternative et le seul modèle de développement. Contre l'emprise de cette pensée unique et imposante, il nous faut aller encore plus loin que nos mobilisations actuelles. Nous devons innover et multiplier les réponses créatives afin que puisse advenir, ici comme ailleurs, une société juste où l'humain primerait sur le capital.

### Le Forum social québécois : une réponse collective à la pensée unique

C'est donc devant la détérioration de nos conditions de vie et de la perte de droits si durement acquis que l'idée d'organiser un Forum social au Québec est née. Fruit d'une convergence d'initiatives et d'implications bénévoles de citoyens et de délégués d'organismes de la société civile québécoise à l'œuvre depuis janvier 2005, le Forum social québécois (FSQ) entend se placer dans la continuité des forums sociaux qui se tiennent un peu partout dans le monde depuis 2001. Le FSQ, c'est tout d'abord un espace public critique, participatif et inclusif qui vise à permettre à tous les citoyens, mouvements sociaux et organismes de prendre la parole, de débattre, de s'exprimer et d'échanger sur les enjeux auxquels se confronte actuellement la société québécoise. Le FSQ se veut aussi le creuset d'émergence d'une nouvelle culture politique d'implication citoyenne qui stimule l'engagement et la participation de toutes et tous à la vie publique. Le FSQ se veut un laboratoire où la démocratie participative peut s'exercer et où les citoyens et citoyennes pourront réellement s'exprimer et mettre en commun leurs idées pour une meilleure société, représentative des valeurs de solidarité. Le FSQ se veut un espace de liberté pour penser le Québec !



FORUM SOCIAL MONDIAL DE PORTO ALEGRE, BRÉSIL 2005

Dans cette perspective, le FSQ ne sera pas simplement un lieu de prise de parole et d'échange, il se veut aussi un lieu d'éducation populaire à large échelle et de pratique citoyenne qui permette de sensibiliser la population québécoise aux multiples enjeux qui la confrontent dans le contexte actuel. Finalement, le FSQ vise à favoriser la convergence des luttes sociales au Québec, en donnant une visibilité aux multiples actions, campagnes et pratiques alternatives qui sont entreprises par de nombreux groupes de la société civile québécoise, et en suscitant la formation de coalitions entre les divers mouvements et organismes engagés dans une démarche de transformation sociale.

### Le FSQ : un événement social incontournable !

Cet événement multidisciplinaire se tiendra à Montréal, à l'Université du Québec à Montréal et ses environs, du 23 au 26 août 2007. Quelques milliers de personnes sont attendues pour cette rencontre de quatre jours où se tiendront près de 300 activités qui pourront prendre différentes formes : tables de

controverse, conférences, ateliers pratiques, groupes de discussion. Afin que l'événement soit conforme à son objectif de participation et de liberté, toutes les activités sont proposées par les participantes et participants eux-mêmes et réparties selon huit axes thématiques : droits humains et lutte pour l'égalité, environnement, services publics et biens communs, monde du travail et économie solidaire, culture et communication, démocratie, solidarité internationale, spiritualité. De plus, quatre grandes conférences seront organisées où seront discutées les grandes thématiques actuelles.

Inspiré des Forums sociaux où l'art et l'action politique s'entremêlent, le FSQ cherchera aussi à promouvoir l'art socialement engagé, en tant que vecteur de conscientisation, de dynamisation des mouvements sociaux, et d'expression d'une volonté de changement vers un monde où l'imagination et la créativité pourront être à la portée de tous et toutes. Dans cette optique, tout un volet culturel sera développé et tous les artistes du Québec sont invités à y participer. Les acti-

vités débiteront le 23 août par un grand spectacle, qui fera ensuite place à deux jours de débats, conférences, ateliers de discussions, échanges informels, films, documentaires et performances artistiques socialement engagées. Le 26 août, une assemblée des mouvements sociaux permettra d'élaborer une déclaration collective et un calendrier d'actions concertées. Une grande marche *manifestive* fera office de clôture.

#### Au lendemain des élections...

Il faut aussi souligner l'importance toute particulière que revêt désormais, dans le contexte post-électoral, la tenue du premier Forum social québécois. En effet, nous venons d'assister à l'ascension

fulgurante d'un tiers parti qui a chamboulé la structure traditionnelle de la vie politique québécoise que nous connaissons depuis le milieu des années 70. Avec cette vague qui semble avoir déplacé vers la droite l'ensemble de l'échiquier politique, nous sommes en train d'assister au Québec, comme cela s'est produit ailleurs en Amérique du Nord, au glissement du néolibéralisme vers le néoconservatisme. Les principes de justice, d'équité, de droit social, de protection de notre bien commun et de nos services publics seront malmenés pour les prochaines années. Le FSQ permettra ainsi aux forces progressistes et à tous ceux et celles qui refusent le modèle de développement et les valeurs qu'il nous impose, de se

rassembler afin de penser et d'agir pour construire un Québec plus démocratique et solidaire.

Les forums sociaux sont justement apparus pour donner la parole aux gens, directement et sans détournement. Cette élection fut un vote de contestation, et non pas un vote de proposition. Ainsi, il est aujourd'hui impératif de recréer un espace de rassemblement, de convergence afin de donner une voix et une visibilité à la multiplicité des initiatives et des projets de société pour le Québec de demain. Il faut renouer le dialogue, stimuler la participation citoyenne et inviter tout le monde à débattre et à construire ensemble une société plus juste, solidaire, durable, qui ne

soit pas fondée sur la défiance ou la haine de l'autre. Il faut que toutes les organisations de la société civile soutiennent le FSQ, car ce n'est que dans la convergence et le respect de la diversité que nous pourrons résister à ce vent de droite, qui isole plus qu'il ne rassemble. Le FSQ sera à notre image, investissons-le!

Un autre Québec est possible et il est aujourd'hui essentiel que nous nous levions pour le clamer haut et fort. Le premier forum social québécois doit être un succès, celui de la construction et du rassemblement, celui de l'engagement et de l'espoir.

## L'avenir de nos communautés et le développement durable

# Un colloque d'envergure internationale à l'Université du Québec en Outaouais le 31 janvier dernier

PAR CHANTAL DOUCET, CRDC

**Le 31 janvier dernier se tenait à l'Université du Québec en Outaouais un colloque d'envergure internationale. Organisé par l'ARUC-ISDC<sup>1</sup> et animé par les professeurs Lucie Fréchette et Louis Favreau, ce premier grand rendez-vous portait sur le thème: Communauté, mobilisation citoyenne et développement. Il a réuni plus de 175 personnes des principales régions du Québec. Le CQCM était pleinement de la partie avec la présence comme conférencière de la directrice du Conseil, Hélène Simard.**

Les professeurs **Abdou Salam Fall**, sociologue à l'Université Cheik Anta Diop de Dakar et **Claude Jacquier**, chercheur à l'Institut d'études politiques de Grenoble et à l'Université de Lyon y participaient. En conférence d'ouverture, le professeur Fall, également président du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) dont le Conseil est membre, traitait du thème: « *Communautés locales, citoyenneté et développement: par où passe le développement aujourd'hui en Afrique?* » et le professeur Jacquier de « *Territoires et développement durable: l'enjeu européen* ».

Mais cette entrée en matière internationale se devait d'être suivie d'une perspective québécoise offerte par l'allocation de madame **Hélène**

**Simard**, directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) ainsi que par les présentations de messieurs **René Lachapelle**, président sortant du Regroupement québécois des intervenants en action communautaire (RQIAC) et **Denis Bourque**, professeur en travail social à l'UQO. M<sup>me</sup> Simard abordait la question suivante: « *Comment le mouvement coopératif intervient aujourd'hui dans le développement durable des communautés?* ». Messieurs Lachapelle et Bourque ont respectivement abordé les questions suivantes: « *Quels sont les défis actuels de l'organisation communautaire dans la mobilisation citoyenne?* » et « *Développement social des communautés et politiques publiques: un état des lieux* ».

### Un débat relancé: la place des communautés dans la société québécoise

Communications et discussions ont permis de relancer une autre fois le débat sur l'apport des communautés locales à une économie plurielle et la place qu'occupent ces communautés comme espaces intermédiaires entre les citoyens et l'État. **Nouveauté cependant:** l'approche passait par l'apport croisé du mouvement coopératif et de l'organisation communautaire et faisait constamment l'alternance entre perspective québécoise et perspective internationale.

Pour M<sup>me</sup> Simard, les 20 000 dirigeants et militants qui animent le mouvement coopératif confirment chaque jour leur engagement dans le développement de leurs communautés à partir de services de proximité multi-activités, de coopératives forestières, de coopératives de santé... et même plus récemment des projets de coopératives du vent, l'éolien étant aujourd'hui à l'avant-scène des défis de développement du Québec et de ses régions. Elle déplore cependant que le poids politique des coopératives (plus de 3 200 entreprises) ne soit pas équivalent à leur poids économique, ce sur quoi le CQCM entend travailler dans les prochaines années. Affirmant d'entrée de jeu que la tradition coopérative en est une d'entrepreneuriat collectif et de participation démocratique, elle considère que ce sont là des éléments majeurs d'un développement durable. Pour René Lachapelle, l'organisation communautaire professionnelle dans le secteur de la santé et des services sociaux a été, dans les 40 dernières années, une contribution de premier ordre dans le développement des communautés. Elle est cependant à la croisée des chemins, traversée qu'elle est par une période de turbulence, notamment la tendance technocratique du service public qui occupe de plus en plus de place. Les propos du professeur Bourque, sur un autre registre, allaient dans le même sens dans son analyse de quelques politiques publiques récentes qui, à première vue, dévoilent un discours progressiste, mais n'offrent pas souvent les moyens de leurs ambitions.

On ne s'entendait pas tous pour dire que la conjoncture politique actuelle au Québec est défavorable, mais la plupart considérait que l'interface d'un marché plus mondialisé, d'un État plus néolibéral, plus technocratique et plus conservateur au Canada comme au Québec n'était pas fait pour arranger les choses. Tous affirmaient néanmoins que les interfaces entre le marché, l'État et les régions n'étaient pas à sens unique.

### Second débat: le « local », face cachée de la mondialisation

La face cachée de la mondialisation, c'est le « local ». Hier, le « local » était devenu résiduel dans le cadre d'États nationaux sur lesquels on misait tout pour faire face aux inégalités créées par le marché. Aujourd'hui, on découvre au « local » et au « régional » des vertus qu'on ne lui soupçonnait pas il y a quelques décennies, celui de participer activement au renouvellement des États sociaux au Nord et à leur reconstruction au Sud. Les communautés et les régions ne peuvent plus être considérées comme de simples bassins d'emplois ou de simples réceptacles de services publics centralisés. Car ONG, entreprises collectives (coopératives et OBNL), mouvements sociaux locaux et dispositifs de développement local (CLD, SADC...), syndicats et municipalités... sont désormais de la partie. La tendance n'est peut-être pas irréversible, mais elle est de plus en plus structurante dans certaines régions et dans certains pays, que ce soit au Québec, en Europe ou sur le continent africain.

Abdou Salam Fall et Claude Jacquier nous ont permis de mettre le Québec sur la planète en nous démontrant en quelque sorte l'internationalisation en cours du développement local et sa portée stratégique à partir d'une perspective commune à tous, celle de la co-construction de politiques publiques, du pouvoir d'agir des peuples dans des alliances entre mouvements sociaux et réseaux de développement d'alternatives économiques. Bref, un objectif partagé tant par les communautés locales du Nord comme du Sud: celui de prendre part aux décisions qui

les concernent. Claude Jacquier, situant les enjeux de développement des communautés à l'échelle européenne nous a permis de bien voir l'importance des communautés comme espaces de vie commune où se combinent tout à la fois des lieux à protéger (l'environnement), des gens motivés par un « vivre ensemble » (la cohésion sociale) et des institutions à réguler (l'économie). Non sans mentionner que pour être des artisans du développement des communautés, il fallait être pacifiquement des « conspirateurs », les choses n'étant jamais gagnées d'avance.

Le colloque aura également permis de constater que la perspective du développement durable n'est plus l'apanage des seules organisations spécialisées (les écologistes), mais que celle-ci a été réappropriée par l'ensemble des mouvements sociaux. Un exemple parmi d'autres fort révélateurs: le développement émergent de coopératives éoliennes. Bref, tous les mouvements se sont emparés à des degrés divers de cet enjeu majeur. Aujourd'hui, c'est une dimension indispensable à tout projet social, socio-économique ou sociopolitique qui se respecte.

Des informations complémentaires sur le contenu de ce colloque sont également disponibles sur le site de l'ARUC: [www.uqo.ca/aruc/](http://www.uqo.ca/aruc/)

<sup>1</sup> ARUC-ISDC: l'Alliance de recherche Université-Communauté/Innovation sociale et développement des communautés est un regroupement d'une vingtaine de chercheurs et de 12 partenaires sociaux de l'Outaouais, du Québec, de l'Europe et de pays du Sud (Afrique et Amérique latine).

# À NOTER >



## L'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde, du 22 au 25 août 2007, à Montréal

La 4<sup>e</sup> édition de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde est l'événement de l'été. Des Parcours d'engagement, plus de cent conférenciers inspirants, des ateliers pratiques et ludiques, des tables rondes sur des sujets chauds, des ciné-débats dynamiques, des 5 à 7 éclatés, des galas, des déjeuners rencontre et plus de 700 jeunes âgés de 15 à 35 ans font de l'École d'été un incontournable rendez-vous de l'engagement citoyen!

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de l'Institut du Nouveau Monde: [www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)



## Université populaire d'été 2007: nouvelles formes de militance et renouvellement des pratiques dans les mouvements sociaux

Cet été se tiendra la 15<sup>e</sup> Université populaire d'été. Une invitation est lancée pour que vous veniez discuter avec les personnes ressources et entre vous des nouvelles formes de militance et du renouvellement des pratiques dans les mouvements sociaux. Le tout se déroulera au Camp Familial Saint-Urbain à Chertsey, dans un cadre enchanteur à l'unique disposition de notre groupe.

Nos travaux auront comme prémisses ces questions:

- Comment est-on militant aujourd'hui et surtout pourquoi?
- Quelles sont les nouvelles formes d'engagement?
- Comment intervenir autrement?
- Temps libre, bénévolat et militance sont-ils compatibles?
- Peut-on concilier transformation sociale et professionnalisation?

### Coûts et inscriptions

350 \$\* plus taxes pour les organismes communautaires  
450 \$\* plus taxes pour les syndicats et institutions

**Inscriptions: par courriel à [info@lecfp.qc.ca](mailto:info@lecfp.qc.ca)  
ou par télécopieur à 514 842-1417**

Pour plus de détails,  
voir page « Quoi de neuf »:  
<http://www.lecfp.qc.ca/>  
ou composer le 514 842-2548  
postes 222, 223 et 226



## La prochaine Université rurale québécoise se déroulera du 17 au 21 septembre 2007 en Côte-du-Sud

Du 17 au 21 septembre 2007, la Côte-du-Sud (territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet en Chaudière-Appalaches et du Kamouraska au Bas-Saint-Laurent) sera l'hôte de la sixième édition de l'Université rurale Québécoise (URQ). C'est sous le thème « Façonner des projets territoriaux en milieu rural » que seront conviés à La Pocatière les décideurs, acteurs socioéconomiques, agents de développement et professeurs/chercheurs préoccupés par les questions de développement du milieu rural.

En plus de faire siens les grands objectifs généraux de l'expérience URQ, l'édition sud-côtière de 2007 vise également l'atteinte d'objectifs spécifiques parmi lesquels se retrouvent: la confirmation du rôle de moteur des institutions collégiales dans le développement territorial en région rurale (notamment par l'enseignement, la formation, la recherche, l'innovation et le transfert technologique) et la consolidation des liens entre les organismes, institutions et entreprises des trois territoires de MRC impliqués.

Cette semaine de formation et d'échanges, centrée sur la spécificité des enjeux et l'originalité des solutions de développement rural propres à ce territoire de la Côte-du-Sud, sera échafaudée autour de six thématiques transversales:

- les stratégies territoriales d'innovation en agroalimentaire et agroforesterie;
- les enjeux et défis dans les ruralités manufacturières; l'innovation sociale dans le développement territorial;
- la mise en valeur des territoires: culture, tourisme, patrimoine;
- le rôle de la gouvernance dans le développement de projets territoriaux;
- le développement durable et l'innovation.

Déjà, plusieurs organisations mettent l'épaule à la roue afin de vous recevoir en grand nombre en septembre 2007. Surveillez le lancement du site Web de l'URQ en Côte-du-Sud au cours des prochains mois.

Et surtout, n'oubliez pas d'inscrire tout de suite l'UQR 2007 en Côte-du-Sud à votre agenda!

Le Comité organisateur local de l'URQ 2007  
[crdt@uqar.qc.ca](mailto:crdt@uqar.qc.ca)  
[www.uqar.qc.ca/chrural/urq/](http://www.uqar.qc.ca/chrural/urq/)



## Programme court de deuxième cycle en intervention socio-communautaire offert partout au Québec où la demande le justifie

Ce programme court de deuxième cycle propose de prendre en considération le contexte dans lequel baignent les intervenant(e)s des milieux sociaux et communautaires, tout en ayant un focus constant sur l'exercice même de la pratique d'intervention.

### Le programme

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'effectuer 4 cours parmi les 6 offerts, touchant les dimensions suivantes:

- les fondements de l'intervention sociale et communautaire
- le développement des communautés locales
- l'action citoyenne et bénévole
- la médiation dans la sphère publique
- sociologie des mouvements sociaux
- recherche et évaluation en action communautaire

Rythme des études: 1 cours / session

Horaire: Selon un calendrier préétabli par la cohorte.

### Clientèle visée

Les intervenant(e)s assumant des responsabilités:

- d'agent ou de conseiller en développement auprès des communautés locales;
- de coordination auprès de divers mouvements sociaux ou tables de concertation;
- de personne-ressource dans un champ d'action sociale et d'économie sociale;
- de même que les intervenant(e)s en milieu institutionnel représentent la clientèle visée.

### Démarrage prévu pour l'automne 2007!

#### Pour vous inscrire

Contactez-nous pour faire votre demande d'admission:  
1-800-365-0922, poste 3196

Pour plus d'informations sur le programme: [www.uqtr.ca/fc.is](http://www.uqtr.ca/fc.is)

## Les partenaires de la revue :

### La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux  
L'Institut national de santé publique du Québec  
La Table de coordination nationale de santé publique  
Le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille  
Le ministère des Affaires municipales et des Régions  
Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration  
Le Conseil de la santé et du bien-être  
Le Conseil des relations interculturelles  
Le Conseil du statut de la femme  
Le Conseil de la famille et de l'enfance  
Le Conseil permanent de la jeunesse  
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)  
L'Office des personnes handicapées du Québec  
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux  
L'Agence des services de santé et de services sociaux Mauricie/Centre-du-Québec  
La Ville de Montréal  
La Fondation Lucie et André Chagnon

### La revue compte aussi sur la participation de :

L'Association pour la santé publique du Québec  
La Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés (CRDC)  
La Fédération québécoise des municipalités  
La Fédération des commissions scolaires du Québec  
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé  
Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)  
Le Réseau francophone des intervenants en promotion de la santé (RÉFIPS)  
Le Réseau québécois de développement social  
Le Réseau québécois des Villes et Villages en santé  
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome Solidarité rurale du Québec  
La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCD)

### La distribution de la revue :

Au niveau national, la distribution est assurée par :  
L'Institut national de santé publique du Québec

Dans les régions, elle est assurée par :

Les Conférences régionales des élus, les Directions de santé publique des Agences de services de santé et de services sociaux, les Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social

### Éditeur :

**Institut national de santé publique du Québec**  
945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy, Québec G1V 5B3

### Comité directeur :

Louis Favreau, Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés, Université du Québec en Outaouais

Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme

Sylvain Larouche, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)

Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCD)

Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec

Martin-Pierre Nombré, Réseau québécois du développement social (RQDS)

Jean Tremblay, rédacteur en chef

### Comité de rédaction :

Danièle Aveline, Ministère des Affaires Municipales et des Régions

Réal Boisvert, Agence des services de santé et des services sociaux Mauricie/Centre-du-Québec

Mélanie Chabot, Institut national de santé publique du Québec

Nathalie Perreault, Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Jean Tremblay, Institut national de santé publique du Québec, rédacteur en chef

Michael Watkins, Office des personnes handicapées du Québec

Coordination de ce numéro :  
Mélanie Chabot

### Ont collaboré à ce numéro :

Danièle Aveline, Igor Baluczynski, Réal Boisvert, Marie-Joëlle Brassard, Jude Brousseau, Anne-Marie Brunelle, Raphaël Canet, Jacques Charest, Céline Charpentier, Yvan Comeau, Isabelle Côté, Édith Cyr, Ariane Denault-Lauzier, Josée Dépatie, Élise Desjardins, Martial Desrochers, Chantal Doucet, Louis Favreau, Jean-Marc Fontan, Xavier Fonteneau, Jacques Fournier, Catherine Gagné, Martin Gagnon, Gabrielle Gérin, Donat Gingras, Nathalie Guay, Stéphane Guimont Marceau, Chantal Lalonde, Robert

Laplante, Danielle Larose, Roxanne Lauzon, Johanne Lavoie, Joël Lebossé, Yvon Leclerc, Jocelyn Lessard, Denis McKinnon, Marie-Hélène Méthé, Lynn O'Cain, Frédéric Paré, Nathalie Perreault, Manon Rivard, Suzanne Pion, Michel Taylor, Villemont Thériault, Lucie Thibodeau, Odette Trépanier, Jean Tremblay, Josée Tremblay, Sonia Vaillancourt.

### Révision linguistique :

Michael Watkins.

### Soutien technique :

Igor Baluczynski, Marie-Cécile Gladel.

### Conception graphique :

Kasern l'atelier créatif inc.

### Politique éditoriale :

La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social.

Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue.

Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

### Pour nous joindre :

Jean Tremblay, rédacteur en chef  
**Institut national de santé publique du Québec**  
190, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2P 1E2  
Téléphone :  
514 864-1600, poste 3552  
Télécopieur : 514 864-1616  
Courriel : jean.tremblay@inspq.qc.ca  
ou  
developpement.social@inspq.qc.ca

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2007

ISSN 1488-6499

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

Bientôt sur vos écrans, notre nouveau site Web :  
[www.inspq.qc.ca/developpementsocial](http://www.inspq.qc.ca/developpementsocial)



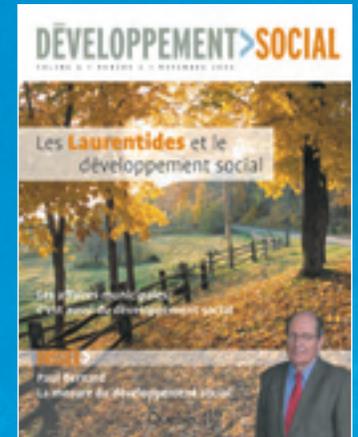
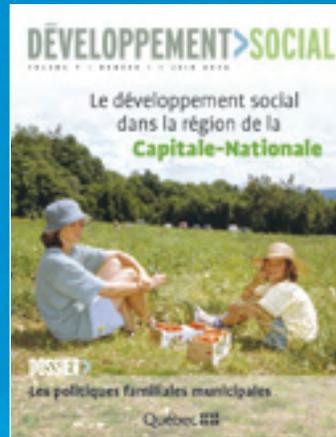
- Plus orienté sur la revue Développement Social
- Plus de contenus, des articles exclusifs sur le site
- Plus convivial et plus attrayant

Dès le 15 juin 2007, partout dans les régions du Québec... et ailleurs...

Dans le prochain numéro

- La gouvernance territoriale
- L'Estrie

# PARUTIONS ANTÉRIEURES >



Adressé à :

adresse de retour :

Revue Développement social  
Institut national de santé publique du Québec  
190, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2